



Les
Producteurs
de lait
du Québec



Essentiels



2020 RAPPORT ANNUEL
ANNUAL REPORT

TABLE DES MATIÈRES

TABLE OF CONTENTS

2. Régions
Regions
3. La production laitière 2020 au Québec, en chiffres
Quebec milk production in 2020, in numbers
4. Message du président
Message from the Chair
6. Conseil d'administration
Board of Directors
8. Message de la directrice générale
Message from the General Manager
12. Organigramme
Organizational Chart
13. Politique laitière et mise en marché du lait
National Milk Policy and Marketing
17. Gestion du lait
Milk Management
18. Contingentement
Quota
24. Approvisionnement et transport
Milk Allocation and Transportation
29. Contrôle de la qualité, du volume et de la composition
Quality, Volume and Composition Control
36. ProAction
ProAction
40. Recherche économique
Economic Studies
44. Technologies de l'information
Information Technology
47. Communications, affaires publiques et vie syndicale
Communications, Public Affairs and Union Support
54. Marketing
Marketing
60. Finances et administration
Finance and Administration
64. États financiers
Financial Statements



La production
laitière au Québec:
un service essentiel
*Quebec dairy production:
an essential service*

10



Les produits laitiers,
un aliment essentiel
*Dairy products,
an essential food*

22



34

Des outils collectifs
essentiels pour faire
face à la crise
*Collective tools
essential to face
the crisis*

Des dons
de lait
records
*Record milk
donations*



39

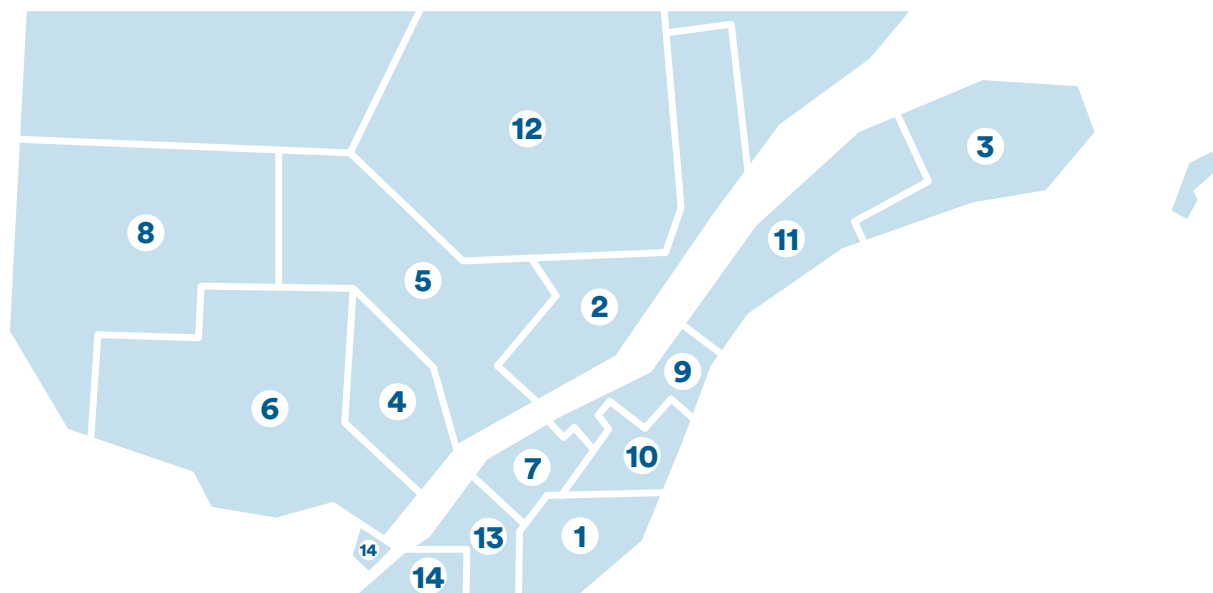


52

L'achat local, un réflexe
essentiel à cultiver
*Buying local, an essential
reflex to develop*

RÉGIONS

REGIONS



- 1 ESTRIE** Mariane Paré*
4300, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6
Téléphone : 819 346-8905, p. 118 Télécopieur : 819 346-2533
Courriel : estrie@lait.qc.ca
- 2 CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD** Sébastien Demers*
1148, rue J.-B. Renaud, Lévis (Québec) G7A 4Z4
Téléphone : 418 872-0770, p. 215 Télécopieur : 418 741-1191
Courriel : capitaleationalecotenord@lait.qc.ca
- 3 GASPÉSIE-LES ÎLES** Stéphane Day*
172, boul. Perron Est, New Richmond (Québec) G0C 2B0
Téléphone : 418 392-4466, p. 230 Télécopieur : 418 392-4862
Courriel : gaspesielesiles@lait.qc.ca
- 4 LANAUDIÈRE** Nathalie Michaud*
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5
Téléphone : 450 753-7486, p. 225 Télécopieur : 450 759-7610
Courriel : lanaudiere@lait.qc.ca
- 5 MAURICIE** Réjean Gervais*
230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2
Téléphone : 819 378-4033, p. 238 Télécopieur : 819 371-2712
Courriel : mauricie@lait.qc.ca
- 6 OUTAOUAIS-LAURENTIDES** Cynthia Guindon*
15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200
Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3
Téléphone : 450 472-0440, p. 226 Télécopieur : 450 472-8386
Courriel : outaouaislaurentides@lait.qc.ca
- 7 CENTRE-DU-QUÉBEC** Nancy Paquet*
1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Téléphone : 819 519-5838, p. 169 Télécopieur : 819 415-0858
Courriel : centreduquebec@lait.qc.ca
- 8 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** Luc Charest*
970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5
Téléphone : 819 762-0833, p. 311 Télécopieur : 819 762-0575
Courriel : abitibitemiscamingue@lait.qc.ca
- 9 CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD** Michaël Létourneau*
1148, rue J.-B. Renaud, Lévis (Québec) G7A 4Z4
Téléphone : 418 228-5588 Télécopieur : 418 741-1191
Courriel : chaudiereappalachesnord@lait.qc.ca
- 10 CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD** Gervais Paquet*
2550, 127^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
Téléphone : 418 228-5588, p. 1267 Télécopieur : 418 228-3943
Courriel : chaudiereappalachessud@lait.qc.ca
- 11 BAS-SAINT-LAURENT** Éric Pagé*
284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone : 418 723-2424, p. 4108 Télécopieur : 418 723-6045
Courriel : basstlaurent@lait.qc.ca
- 12 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN** Jean-Philippe Tremblay*
3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7
Téléphone : 418 542-5666, p. 229 Télécopieur : 418 542-3011
Courriel : saguenaylacstjean@lait.qc.ca
- 13 MONTRÉGIE-EST** Jean Bigué*
3800, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Téléphone : 450 774-9154, p. 5217 Télécopieur : 450 261-5248
Courriel : monteregieest@lait.qc.ca
- 14 MONTRÉGIE-OUEST** Catherine Turgeon*
6, rue du Moulin, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-5115, p. 6284 Télécopieur : 1 877 414-7870
Courriel : monteregieouest@lait.qc.ca

* Secrétaire
Secretary

LA PRODUCTION LAITIÈRE 2020 AU QUÉBEC, EN CHIFFRES

QUEBEC MILK PRODUCTION IN 2020, IN NUMBERS



4 732 fermes laitières
dairy farms



3,36 milliards de litres de lait
billion litres of milk



2,75 milliards \$ provenant des ventes de lait
billion in milk sales



64 836 emplois* générés par l'industrie laitière
jobs generated by the dairy industry*



5,3 milliards \$ en contribution au PIB
billion contributed to the GDP



Près de 4,6 millions litres de lait donnés par les producteurs aux Banques alimentaires du Québec
litres of milk donated by producers to the Food Banks of Quebec



305 camions-citernes
tank trucks



113 usines de transformation, dont **58** fabriques artisanales de produits laitiers
processing plants, including 58 artisanal dairy product plants



140 fermes certifiées biologiques produisant près de **63,4 millions** de litres de lait
certified organic farms producing nearly 63.4 million litres of milk

* Inclut les emplois directs, indirects et induits.
Includes direct, indirect and induced jobs.

LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

MISSION ADOPTÉE PAR
RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE DES
PRODUCTEURS DE LAIT DU
QUÉBEC LES 15 ET 16 AVRIL 2015

Mission

Rassembler les producteurs de lait du Québec par son leadership dans la mise en marché d'un lait de grande qualité, répondant aux attentes de la société, et assurer le développement durable des fermes laitières.



LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

MISSION ADOPTED BY RESOLUTION
OF THE ANNUAL GENERAL MEETING
OF LES PRODUCTEURS DE LAIT DU
QUÉBEC ON APRIL 15 AND 16, 2015

Mission

To bring together Quebec milk producers by providing leadership in marketing high-quality milk, which meets the expectations of society, and to ensure sustainable development of dairy farms.



MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ MARQUÉE PAR DE NOMBREUX CHANGEMENTS TANT POUR L'ORGANISATION QUE POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ EN RAISON DE LA CRISE DE LA COVID-19, BIEN SÛR, MAIS AUSSI PAR UNE RECONNAISSANCE DE NOTRE TRAVAIL ET LE SOUHAI D'UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE ALIMENTAIRE.

On ne peut pas revenir sur l'année 2020 sans parler de la crise de la COVID-19 qui a touché de plein fouet non seulement l'ensemble de la société québécoise, mais la planète entière. L'industrie laitière a eu à s'adapter rapidement aux besoins instables et chaotiques du marché alors que tout le Québec est passé en mode confinement. Le ralentissement important des secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions ainsi que de nombreux milieux de travail a créé des coupures de marché soudaines comme nous n'en avions jamais vu.

Vous, productrices et producteurs de lait, avez eu à répondre présents dans la tourmente, en limitant rapidement votre production. Je tiens à vous remercier encore une fois pour vos efforts et votre vision collective. Votre solidarité dans l'application de cette mesure a généré les effets escomptés et a su démontrer toute l'agilité de notre modèle de gestion de l'offre.

Dès le début de la crise, nous avons pris nos responsabilités pour freiner la propagation de la COVID-19. Les mesures d'hygiène, de prévention et de biosécurité ont été renforcées de la ferme à l'usine. Nous avons été en contact constant avec nos partenaires du secteur des transports et de la transformation afin de maintenir la chaîne d'approvisionnement intacte. C'est cette entraide qui nous a permis de continuer à nourrir les Québécois et les Québécoises pendant cette période de crise.

De concert avec nos gouvernements, la production alimentaire a été reconnue comme service essentiel au Québec, des dérogations pour le transport des biens alimentaires et le déplacement des fournisseurs ont alors été mises en place. Cette reconnaissance nous a permis de continuer à faire ce que nous faisons de mieux : assurer un approvisionnement en lait de la plus grande qualité. Je vous invite à consulter les pages thématiques de ce rapport annuel qui témoignent justement du caractère essentiel de notre filière, mais aussi de notre produit, de l'achat local et de nos outils de mise en marché collective.

Les consommateurs sont demeurés fidèles à nos produits même si la crise a changé les habitudes de consommation. Une aspiration commune à consommer local, selon nos règles, et à réduire notre dépendance aux produits étrangers a uni les Québécois. Ce désir d'autonomie est au cœur de notre modèle agricole et nous devons saisir cette opportunité pour renforcer l'appui de la population à la gestion de l'offre, pour démontrer que ce modèle dynamique et innovant a toujours sa place et est capable de se renouveler.

D'autres changements ont demandé un travail d'adaptation au sein de notre organisation en 2020. Je tiens d'ailleurs à souligner le travail acharné des membres du conseil d'administration et des employés en région et à Longueuil. Ils ont dû s'adapter au télétravail et ont multiplié les efforts de communication pour s'assurer que les producteurs et l'ensemble de la filière aient toutes les informations et les outils en main pour faire face à la crise.

En plus du télétravail, toutes nos réunions sont passées au mode virtuel. L'assemblée générale annuelle d'avril a été reportée alors que Bruno Letendre quittait ses fonctions de président, comme il l'avait annoncé il y a plus d'un an. Je profite de cette tribune pour saluer et reconnaître tout le travail qu'il a accompli durant ses années d'implication pour veiller aux intérêts des producteurs.

Dans le contexte de la crise, nous avons dû procéder à un vote électronique et je suis entré en fonction au début mai. Je remercie les membres du conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec pour la confiance portée à mon égard. Leur expérience diversifiée et riche m'a permis de m'intégrer facilement dans mes nouveaux mandats.

Un autre changement pour notre organisation est la nomination de Geneviève Rainville au poste de directrice générale en remplacement d'Alain Bourbeau. Après 12 années à la tête de la direction de la recherche économique, sa maîtrise des dossiers et ses grandes capacités d'analyse et de vulgarisation faisaient d'elle la personne toute désignée pour occuper ce poste. Je suis convaincu qu'elle saura assumer cette nouvelle fonction avec la même force d'engagement que ces dernières années.

Nous avons aussi remporté une grande bataille en 2020 en obtenant une annonce officielle pour le versement des compensations en lien avec les parts de marché concédées dans l'Accord économique et commercial global (AECG) et le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Sept années d'appels, de rencontres et d'actions publiques ont été nécessaires pour transformer des engagements en déclaration concrète. Vous êtes nombreux à avoir exercé ces moyens de pression. C'est en nous unissant à travers le Canada que nous avons réussi à faire entendre notre voix.

Les chèques reçus nous permettent d'absorber une partie des pertes résultant de ces accords sans toutefois mettre fin à notre bataille pour des compensations, puisqu'aucune annonce formelle n'a encore été faite au sujet de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), bien qu'il soit entré en vigueur de manière prématurée en juillet 2020. À l'annonce des compensations en novembre, la ministre de l'Agriculture Marie-Claude Bibeau a déclaré vouloir entamer rapidement les discussions à ce sujet, ce à quoi notre organisation a offert toute sa collaboration. Ce sera un dossier à suivre pour la prochaine année.

Pour la suite des choses, je sais que les défis seront nombreux. J'ai commencé mes nouvelles tâches dans un contexte de crise sans précédent qui est venu bouleverser nos marchés et affecter notre prix. Malgré ces conditions difficiles, je souhaite travailler dans la collaboration et dans le respect afin de bien représenter et défendre les intérêts des producteurs de lait.

Il faut continuer de travailler ensemble, mais aussi avec tous nos partenaires pour mériter la confiance de nos concitoyens et développer notre secteur. Nous pouvons être fiers de l'efficacité de notre système et nous devons soutenir nos efforts d'amélioration continue pour aller au-devant des exigences des consommateurs. Nous avons d'ailleurs poursuivi notre travail pour la planification stratégique de filière afin de relever ce défi ensemble. Notre solidarité dans les enjeux demeure notre plus grande force pour défendre notre système et promouvoir nos produits. C'est dans la solidarité et l'implication de tous que les dossiers progressent le mieux.



Daniel Gobeil, président

MESSAGE FROM THE CHAIR

2020 WAS MARKED BY MANY CHANGES FOR THE ORGANIZATION AND SOCIETY AS A WHOLE DUE TO THE COVID-19 CRISIS, OF COURSE, BUT ALSO BY THE RECOGNITION OF OUR WORK AND THE DESIRE FOR GREATER FOOD INDEPENDENCE.

It would be impossible to review 2020 without talking about the COVID-19 crisis, which has not only hit Quebec society hard, but the entire planet as well. The dairy industry had to quickly adapt to unstable and chaotic market needs, while the entire province went into lockdown. The major slowdown in the hotel, restaurant and institutional sector and in many workplaces caused sudden and unprecedented market declines.

You, milk producers, were asked to answer our call in this turbulent period by quickly reducing your production. I would like to thank you once again for your efforts and your collective vision. Your solidarity in taking this action produced the desired effects and demonstrated the incredible agility of our supply management model.

From the very beginning of the crisis, we have lived up to our responsibilities in order to stop the spread of COVID-19. Hygiene, prevention and biosecurity practices were ramped up from farms to plants. We stayed in constant contact with our partners in the transportation and processing sectors to keep the supply chain intact. By helping and working with each other, we continued to feed Quebecers during this crisis.

Together with our governments, food production was recognized as an essential service in Quebec, and exemptions were then granted for food transportation and supplier travel. This recognition allowed us to continue doing what we do best: supply top quality milk. I encourage you to read the thematic pages of this annual report, which show just how essential not only our industry is, but also our product, buying local, and our collective marketing tools.

Consumers remained loyal to our products, even though the crisis changed their consumption habits. The common goal of consuming local, according to our rules, and reducing our dependency on foreign products has united Quebecers. This desire for independence is at the heart of our agricultural model and we need to seize this opportunity to strengthen public support for supply management and demonstrate

that this dynamic and innovative model is still relevant and capable of reinventing itself.

Other changes required our organization to make internal adjustments in 2020. On that note, I would like to recognize the members of our Board of Directors and the employees in our regions and Longueuil for their relentless work. They had to switch to teleworking and step up their communication efforts to ensure that producers and the entire industry had all the information and tools they needed to deal with the crisis.

In addition to teleworking, all our meetings went virtual. The Annual General Meeting in April was postponed and Bruno Letendre stepped down from the position of Chair, as announced one year earlier. I would like to take this opportunity to salute and acknowledge all of the work he did over his years of involvement to look after producers' interests.

Given the crisis, we had to hold a vote electronically and I took office at the beginning of May. I thank the members of the Producteurs de lait du Québec's Board of Directors for their trust. Their wide-ranging and extensive experience has helped me make an easy transition into my new responsibilities.

Another change for our organization was Geneviève Rainville's appointment to the position of General Manager following the departure of Alain Bourbeau. After 12 years as head of the Economic Studies Department, her in-depth knowledge of the issues and exceptional analytical and summarizing skills make her the right person for this job. I am certain that she will perform her new duties with the same strong commitment she has shown in the past.

We also won a huge battle in 2020 by obtaining the official announcement of compensation payments for the market segments conceded under the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) and the Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP). It took seven years of calls, meetings and public actions to turn commitments into a concrete statement. Many of you participated in these pressure tactics. By uniting across Canada, we succeeded in making our voice heard.

The cheques received will allow us to absorb part of the losses caused by these agreements, even though our fight for compensation is not over, because a formal announcement has yet to be made concerning the Canada-United States-Mexico Agreement (CUSMA), which came into force prematurely in July 2020. When the compensation payments were announced in November, Agriculture Minister Marie-Claude Bibeau stated that she wanted to begin talks soon on this issue, and our organization offered its full cooperation. This issue will be one to watch next year.

As for the future, I know that there will be many challenges. I have begun my new duties during an unprecedented crisis, which has disrupted our markets and affected our prices. Despite these difficult conditions, my hope is that we can work together respectfully to effectively represent and defend milk producers' interests.

We will not only need to keep working together, but also with all our partners if we want to earn the trust of our fellow citizens and develop our sector. While we can be proud of our system's effectiveness, we must keep up our continuous improvement efforts so that we exceed consumers' demands. In fact, we have been working on a strategic plan for the industry to meet this challenge together. Our solidarity in issues is still our greatest asset in defending our system and promoting our products. When everyone stands in solidarity and gets involved, we make greater progress toward our goals.



Daniel Gobeil, Chair

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BOARD OF DIRECTORS



1. Daniel Gobeil

Président *Chair*
Saguenay–Lac-Saint-jean

2. Alain Brassard

1^{er} vice-président *1st Vice-Chair*
Centre-du-Québec

3. Jacques Lafortune

2^e vice-président *2nd Vice-Chair*
Lanaudière

4. Jean-François Morin

Membre de l'exécutif
Executive Member
Chaudière-Appalaches-Nord

5. Richard Bouchard

Membre de l'exécutif
Executive Member
Capitale-Nationale–Côte-Nord

6. Gabriel Rancourt

Membre *Member*
Abitibi-Témiscamingue

7. Normand Barriault

Membre *Member*
Gaspésie-Les Îles





7



8



9



10



11



12



13



14



15

8. Yvon Boucher
Membre *Member*
Montréal-Est

9. Gabriel Belzile
Membre *Member*
Bas-Saint-Laurent

10. Pierre Lampron
Membre *Member*
Mauricie

11. Marcel Blais
Membre *Member*
Estrie

12. Yvan Bastien
Membre *Member*
Outaouais-Laurentides

13. Peter Strebel
Membre *Member*
Montréal-Ouest

14. Michel Frigon
Membre adjoint *Observer Member*
Saguenay-Lac-Saint-Jean

15. David Poulin
Membre *Member*
Chaudière-Appalaches-Sud



MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'ANNÉE 2020 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE MARQUANTE POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ET NOTRE INDUSTRIE N'AURA PAS ÉTÉ ÉPARGNÉE. LA CRISE DE LA COVID-19 A CRÉÉ UN CHOC RAPIDE SUR LA DEMANDE, SUR LE PRIX DU LAIT, SUR LES SERVICES À LA FERME, SUR LES EXIGENCES SANITAIRES ET SUR NOS MODES DE COMMUNICATION. CETTE CRISE S'EST TRAVERSÉE DANS UN CONTEXTE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ACCORD CANADA-ÉTATS-UNIS-MEXIQUE (ACEUM) OÙ NOUS AVONS DÛ REVOIR NOS POLITIQUES POUR NOS CONFORMER À SES EXIGENCES.

On se doit dans un premier temps de faire un retour sur les effets de la crise. Les mesures de confinement et la fermeture de plusieurs établissements ont fait chuter de façon importante la demande. L'approvisionnement en lait au Québec aura été d'autant plus difficile considérant l'importance du marché de la transformation ainsi qu'une présence considérable dans le marché canadien de l'hôtellerie, des restaurants et des institutions. L'ensemble des équipes des Producteurs de lait du Québec ont travaillé d'arrache-pied afin de s'assurer de maximiser les résultats pour la mise en marché du lait. L'approvisionnement s'est rapidement retrouvé avec un surplus de lait à placer. Des dons de lait records de près de 4 millions de litres ont alors été offerts conjointement avec certains transformateurs aux frais de l'industrie pour aider les plus démunis. Les capacités des programmes de stockage étaient insuffisantes, ce qui a mené à la création d'un nouveau programme pour l'entreposage du fromage. Nos campagnes de promotion se sont aussi rapidement ajustées pour notamment cibler les segments de marché les plus affectés. La chute étant importante, nous avons dû rapidement agir aux signaux du marché et limiter la production. Le plafonnement de la reprise de tolérance s'est avéré être le meilleur outil dans ce contexte exceptionnel. Cela n'a pas été sans conséquence sur nos fermes alors qu'on était au sommet de la production. C'est avec la mobilisation collective de nos 4 732 fermes que la production s'est rapidement ajustée. En intervenant rapidement chacun dans leur ferme, tous les producteurs ont pensé collectivement, et c'est tout à leur honneur!

En parallèle à ces travaux, il a fallu développer les outils de mesures sanitaires et d'encadrement des services à la ferme. Le travail de collaboration avec les partenaires et nos efforts de communication ont permis de rendre ces outils disponibles très rapidement. Je tiens d'ailleurs à souligner la mobilisation et la contribution de l'ensemble de la filière pour soutenir notre industrie.

Le secteur laitier a aussi eu à subir les impacts de l'entrée en vigueur de l'ACEUM le 1^{er} juillet 2020. Les travaux initiés dès l'annonce de l'entente en 2018 pour s'assurer d'être conforme aux exigences de l'Accord ont été mis en application. Ces travaux majeurs ont mobilisé l'ensemble des provinces. Les effets de l'Accord sont considérables, celui-ci comportant des exigences sur notre politique laitière, mais aussi des accès additionnels au marché canadien et un plafonnement des exportations. Ces effets s'ajoutent à ceux de l'Accord économique et commercial global (AECG) et du Partenariat transpacifique et global progressiste (PTPGP). Le gouvernement a annoncé en novembre 2020 la confirmation du calendrier de versements du solde des compensations annoncées en 2019. Ainsi, 1,405 milliard \$ seront versés sur 3 ans, dont 468 millions \$ au début 2021 à l'échelle canadienne. Ces sommes, qui visent à compenser les effets des concessions de marché, seront réinvesties dans l'ensemble de nos régions. Encore cette année, 600 millions \$ ont été investis dans nos fermes pour les bâtiments et l'achat de machineries et d'équipements. Ces investissements et l'activité économique de notre secteur laitier génèrent annuellement une contribution au PIB de 5,3 milliards \$ et des recettes fiscales de 1,03 milliard \$.

Le contexte, soit la crise de la COVID-19 et la croissance des importations qui sont liées aux accès consentis dans les accords commerciaux, a eu pour effet de réduire fortement la croissance. En effet, en 2020, on note une croissance de 0,49 % des besoins canadiens et de 0,64 % pour le quota des provinces de P5. Celle-ci détonne avec la croissance moyenne des 5 années qui précèdent, soit 3,7 %. La production provinciale a crû de 1 % sur l'année, et ce, malgré une baisse importante en avril de 4 % suite aux signaux de limitation de production.

Pour ce qui est des revenus, l'année avait bien débuté avec des prix mondiaux haussiers et l'application d'une hausse de 1,93 % au 1^{er} février sur les classes 1 à 4. Malheureusement, le recul important du marché du fromage dans ce contexte et la chute des prix mondiaux dans les premiers mois de la crise ont nui à la hausse attendue. Les prix se sont graduellement rétablis dans la 2^e moitié de l'année 2020. Il en est résulté une hausse du prix du lait de 0,46 % sur l'année.

La crise aura aussi mis en lumière l'importance de partager les risques. C'est d'ailleurs ce qu'on fait les 10 provinces en décidant de mettre en commun l'ensemble de leurs revenus à partir du 1^{er} juin 2020. Une transition sur 4 ans est en cours pour une mise en commun complète au 1^{er} juin 2023. L'interrelation des marchés du lait de consommation et de transformation, les impacts des accords commerciaux et l'ensemble des risques auxquels nous sommes confrontés nous imposaient d'aller plus loin dans le partage des revenus.

La mise en place de nouvelles mesures, le développement de nouveaux outils et l'ajustement de nos projets en cours ont nécessité beaucoup de travail. C'est l'engagement et les efforts quotidiens des employés à Longueuil et en région qui ont permis d'assurer la continuité des affaires, et ce, malgré les défis du télétravail durant la dernière année. Les outils technologiques ont été déployés et il n'y a eu aucun bris de service pour assurer l'ensemble de nos fonctions de mise en marché.

En terminant, je tiens à souligner le départ d'Alain Bourbeau pour la retraite après 30 années de travail dévoué et engagé, les 12 dernières à titre de directeur général des Producteurs de lait du Québec. Sa contribution au développement de nos outils de mise en marché et à la défense

des intérêts des producteurs est majeure et s'inscrit dans l'histoire de notre industrie.

De mon côté, j'aborde ce nouveau rôle en sachant bien qu'il sera le lieu de nombreux défis, mais qu'il m'offre aussi la possibilité de faire prospérer notre secteur essentiel de façon durable. C'est une fierté de travailler pour les producteurs de lait du Québec et les valeurs qui les animent. Je suis fière également de chapeauter une équipe d'employés mobilisés et dévoués pour atteindre les meilleurs résultats dans la mise en marché du lait de nos producteurs.



Geneviève Rainville, directrice générale

MESSAGE FROM THE GENERAL MANAGER

2020 WILL BE AN UNFORGETTABLE YEAR FOR THE ENTIRE POPULATION AND OUR INDUSTRY INCLUDED. THE COVID-19 CRISIS HAD AN IMMEDIATE IMPACT ON DEMAND, THE PRICE OF MILK, ON-FARM SERVICES, HEALTH REQUIREMENTS, AND OUR COMMUNICATION METHODS. THIS CRISIS CAME AT A TIME WHEN THE CANADA-UNITED STATES-MEXICO AGREEMENT (CUSMA) HAD ALSO TAKEN EFFECT, WHICH FORCED US TO REVIEW OUR POLICIES SO THAT WE WOULD COMPLY WITH ITS REQUIREMENTS.

My message would not be complete without first revisiting the effects of the crisis. The lockdown measures and the closures of many establishments caused demand to collapse. This created a great deal of trouble for Quebec's milk supplies given the significance of the processing market and the considerable size of the hotel, restaurant and institutional market in Canada. All of our teams at Les Producteurs de lait du Québec worked relentlessly to ensure that optimum milk marketing results were achieved. Nevertheless, before long, there was surplus milk in the supply that needed to be placed. A record quantity of nearly 4 million litres of milk was then jointly donated with certain processors at the expense of the industry to the most disadvantaged. Due to the insufficient storage capacity of the storage programs, a new cheese storage program was created. Our promotional campaigns were also quickly adjusted so that they specifically targeted the most affected market segments. The decline was so sharp that we had to react quickly to the market signals and reduce production. The best tool for this extraordinary situation turned out to be limiting the tolerance days that could be recuperated. Although this definitely took a toll on our farms while they were in peak production period, the concerted efforts of our 4,732 farms made it possible to quickly adjust production levels. All producers deserve credit for thinking collectively by taking quick action on their farms!

While these actions were underway, tools had to be developed for health measures and management of on-farm services. Thanks to our work with partners and our communication efforts, these tools were made available very quickly. I would also like to point out that the entire dairy chain rallied behind and helped out with these efforts to support our industry.

At the same time, the dairy sector suffered from the impacts of CUSMA, which came into force on July 1, 2020. The work that began when the Agreement was announced in 2018 to ensure that we complied with its requirements was implemented. This was a major undertaking in which all of the provinces were involved. The impacts of the Agreement are considerable, because it imposes requirements on our dairy policy, grants additional access to the Canadian market, and places a ceiling on our exports. These effects are on top of those caused by the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) and the Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP). In an announcement in November 2020, the government confirmed the schedule for paying the balance of the compensation payments announced in 2019. Thus, \$1.405 billion will be paid over three years, starting with \$468 million at the beginning of 2021 across Canada. These amounts, which are meant to compensate for the effects of the market concessions, will be reinvested in all of our regions. Once again this year, \$600 million were invested in our farm buildings, machinery and equipment. These investments and the economic activities of our dairy sector generate an annual contribution of \$5.3 billion to the GDP and tax receipts in the amount of \$1.03 billion.

The combination of the COVID-19 crisis and higher imports linked to the access granted under the trade agreements drove down growth significantly. In fact, in 2020, we observed 0.49% growth in Canadian demand and 0.64% growth in the quota of P5 provinces. This is inconsistent with the average growth of the previous five years, which was 3.7%. Provincial production grew 1% over the year, despite a huge 4% drop in April following the signals to reduce production.

In terms of revenue, the year started off well with higher world prices and a 1.93% increase on February 1 in Classes 1 to 4. Unfortunately, the significant market downturn for cheese caused by the above-mentioned factors and the drop in world prices during the first two months of the crisis undermined the expected increase. Prices gradually recovered in the second half of 2020. This resulted in a 0.46% increase in the price of milk over the year.

The crisis has highlighted the importance of sharing risks. That is exactly what the 10 provinces decided to do by pooling all of their revenue starting on June 1, 2020. A 4-year transition is underway toward complete pooling on June 1, 2023. The interconnectedness of the fluid milk and processing markets, the impacts of the trade agreements, and the entire range of risks we face gave us no choice but to push our revenue pooling efforts even further.

It took a lot of work to implement new measures, develop new tools, and adjust our current projects. Thanks to the engagement and daily efforts of employees in Longueuil and our regions, we were able to ensure business continuity, despite the challenges of teleworking during the last year. We rolled out technological tools and avoided any interruption in service while providing all our marketing functions.

In closing, I would like to mention that Alain Bourbeau is retiring after 30 years of dedicated and committed work, including his last 12 years as General Manager of Les Producteurs de lait du Québec. His major contribution to developing our marketing tools and defending producers' interests will go down in the history of our industry.

As for me, I am taking on this new role knowing full well that it will have its fair share of challenges, but also opportunities for me to create lasting prosperity for our essential sector. I am proud to work for Quebec milk producers and the values that they embody. I am also proud to lead a team of employees who are engaged and dedicated to achieving the best milk marketing results for our producers.



Geneviève Rainville, General Manager



La production laitière au Québec : **un service essentiel**





Alors que, suite à l'augmentation importante des cas de COVID-19 en mars 2020, le gouvernement du Québec annonçait que tous les services et les commerces non essentiels seraient fermés à compter du 24 mars et demandait à une vaste proportion des citoyens d'adopter le télétravail. Le Québec a ainsi été mis sur pause en fermant non seulement une partie considérable de l'hôtellerie et de la restauration, mais également de grands pans des services publics et de l'économie, comme les écoles, les services de garde, les salles de spectacles et les sites d'activité physique intérieurs.

Dès le 23 mars, conséquemment aux démarches des représentants du secteur agricole québécois, notamment laitier, toute la filière agroalimentaire était déclarée service essentiel. Bien que des ajustements aient été exigés quant aux services strictement essentiels qui seraient maintenus à la ferme, cette annonce du gouvernement venait reconnaître le caractère absolument essentiel de la production laitière, de l'ensemble de la filière laitière ainsi que des fournisseurs.

Cette reconnaissance a permis aux productrices et aux producteurs de continuer d'exercer leur profession. Cela ne s'est pas fait sans adaptation. Des procédures de désinfection des laiteries, le port du masque et la réduction des interactions avec les acteurs à la ferme, la définition de zones de cueillette et de livraison ont sollicité la capacité d'adaptation de tous les intervenants de la filière.

Toutes ces actions ont porté fruit. En 2020, aucune écloison majeure dans la filière laitière n'a été déclarée et la chaîne d'approvisionnement aux consommateurs est demeurée intacte.

QUEBEC DAIRY PRODUCTION: AN ESSENTIAL SERVICE

Due to a major spike in COVID-19 cases in March 2020, the Quebec government announced that all non-essential services and businesses would be closed starting on March 24 and demanded that a large proportion of citizens telework. Quebec effectively pushed the pause button, shutting down not only a considerable number of hotels and restaurants, but also a wide range of public services and segments of the economy, such as schools, childcare services, entertainment venues and indoor physical fitness sites.

On March 23, as a result of the efforts of Quebec's agricultural sector representatives, especially from the dairy sector, the entire agri-food industry was declared an essential service. Although some adjustments were required for the strictly essential services that would be maintained on farms, this government announcement recognized that dairy production, the dairy chain, and suppliers are absolutely essential.

This recognition allowed producers to continue practicing their profession. But not without some adjustment. Milk house disinfection procedures, mask wearing, fewer interactions with on-farm actors, and restricted pickup and drop-off zones all required industry stakeholders to make adjustments.

All of these actions yielded results. In 2020, no major breakout was declared in the dairy industry and the supply chain to consumers remained intact.

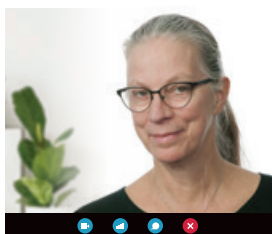
Mars 2020: reconnaissance du caractère essentiel de la production laitière

*MARCH 2020: recognition that dairy
production is essential*





Guylaine Foucault
Secrétaire de direction
Executive Secretary



Anne Marie Martin
Adjointe administrative
Administrative Assistant



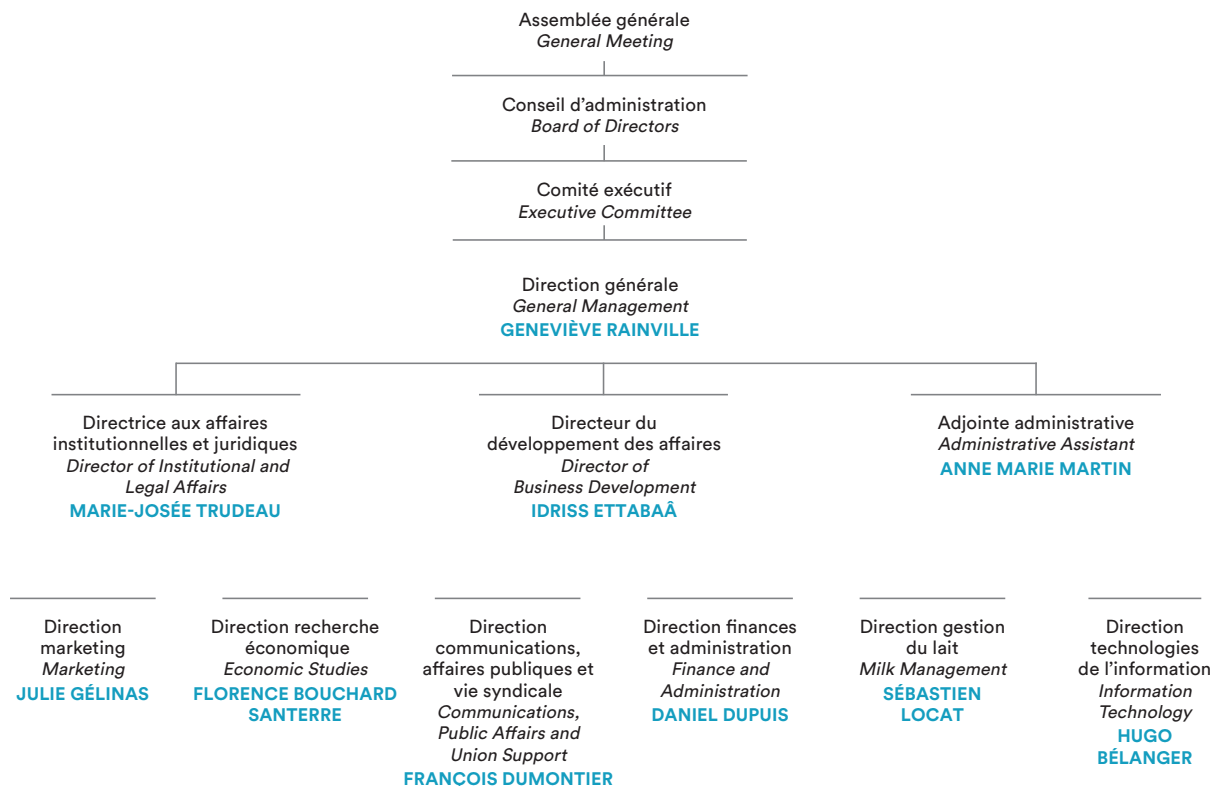
Geneviève Rainville
Directrice générale
General Manager



Marie-Josée Trudeau
Directrice aux affaires
institutionnelles et juridiques
*Director of Institutional and
Legal Affairs*

ORGANIGRAMME

ORGANIZATIONAL CHART





Idriss Ettabaâ
Directeur du développement des affaires
Director of Business Development

POLITIQUE LAITIÈRE NATIONALE ET MISE EN MARCHÉ

À L'ÉCHELLE NATIONALE

Aboutissement de travaux majeurs

Les travaux visant une entente nationale pour la mise en commun de tout le lait se sont conclus cette année. Depuis juin 2020, le partage de l'ensemble des revenus se fait entre les 10 provinces canadiennes. Une période de transition sur quatre ans est prévue pour compléter les ajustements.

Parallèlement, le Comité canadien de gestion des approvisionnements du lait (CCGAL) a achevé les travaux pour se conformer aux exigences de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM). Les politiques nationales ont ainsi été ajustées pour respecter les exigences de l'ACEUM qui comportaient l'élimination de la classe 7, la reclassification des ingrédients et la référence de prix américains pour la poudre de lait écrémé et des concentrés protéiques. Le retour des Permis d'alimentation animale classe 4m a également été rétablie en raison des mesures de limitation d'exportation incluses dans l'ACEUM.

Crise de la COVID-19: mise en place de programmes nationaux spéciaux

Dans le but d'atténuer les impacts négatifs de la crise de la COVID-19 sur les marchés et pour permettre un plus grand stockage de produits laitiers, le gouvernement fédéral a modifié, en mai 2020, la *Loi sur la Commission canadienne du lait* (CCL) afin d'augmenter la limite d'emprunt de la CCL de 200 millions de dollars. Cette capacité accrue de la CCL a permis de développer et d'instaurer le Plan C, un programme d'achat-rachat de fromages. Ce programme s'est ajouté au Plan A pour le beurre et aux Permis de la classe 5d pour le marché de l'exportation.

À L'ÉCHELLE DE L'ACCORD SUR LA MISE EN COMMUN DU LAIT DANS L'EST DU CANADA (P5)

Analyse des besoins du marché et de la production

Les offices des provinces de P5 ont continué de travailler conjointement pour transmettre les bons signaux de marché dans un contexte de forte fluctuation.

BILAN DES VARIATIONS DU QUOTA TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC – 2020

VARIATIONS IN QUEBEC'S TOTAL QUOTA ALLOCATION – 2020

	Quota total alloué au Québec (kg de MG) Total quota allotted to Quebec (kg of BF)
2019	
Décembre – December	142 140 982
2020	
Janvier – January	142 104 221
Février – February	142 563 550
Mars – March	143 028 193
Avril – April	141 496 193
Mai – May	141 521 596
Juin – June	141 973 227
Juillet – July	142 782 280
Août – August	142 352 623
Septembre – September	142 548 669
Octobre – October	142 686 982
Novembre – November	142 592 153
Décembre – December	143 436 336
Variation totale pour l'année Total variation for the year	1 295 354
Variation du quota en pourcentage ¹ Quota variation in percentage ¹	0,64 %

¹ Le calcul de la variation de quota entre 2019 et 2020 tient compte du nombre de jours dans l'année. La variation est calculée en tenant compte du quota moyen journalier entre 2020 qui compte 366 jours et 2019 qui compte 365 jours.
The change in quota between 2019 and 2020 was calculated by taking into account the number of days in the year and the average daily quota between 2020, which had 366 days, and 2019, which had 365 days.

PRODUCTION TOTALE ET NOMBRE DE PRODUCTEURS DES PROVINCES CANADIENNES – 2019-2020¹

TOTAL PRODUCTION AND NUMBER OF PRODUCERS IN CANADIAN PROVINCES – 2019-2020¹

	Production totale (kg de MG) Total production (kg of BF)	%	Nombre de producteurs ² Number of producers ²	%
Terre-Neuve-et-Labrador <i>Newfoundland and Labrador</i>	2 005 166	0,52	24	0,24
Île-du-Prince-Édouard <i>Prince Edward Island</i>	4 844 121	1,26	157	1,56
Nouvelle-Écosse <i>Nova Scotia</i>	8 296 540	2,16	201	1,99
Nouveau-Brunswick <i>New Brunswick</i>	6 331 019	1,65	175	1,73
Québec <i>Quebec</i>	138 849 624	36,18	4 766	47,21
Ontario <i>Ontario</i>	124 816 436	32,53	3 367	33,35
Total P5³	283 137 740	73,78	8 666	85,84
Manitoba <i>Manitoba</i>	16 594 292	4,33	263	2,61
Saskatchewan <i>Saskatchewan</i>	12 474 254	3,25	171	1,69
Alberta <i>Alberta</i>	34 470 109	8,98	503	4,98
Colombie-Britannique <i>British Columbia</i>	35 072 941	9,14	468	4,64
Total MCLQ⁴ Total WMP⁴	98 611 596	25,70	1 405	13,92
Total Canada	383 754 502	100,00	10 095	100,00

1 Source : Commission canadienne du lait Source: Canadian Dairy Commission

2 Au 1^{er} août 2020 As at August 1, 2020

3 Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling

4 Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest Western Milk Pooling Agreement

Il a été nécessaire d'ajuster la production aux besoins du marché, et ce, de façon particulière au fur et à mesure que la crise de la COVID-19 évoluait. Des rencontres du Comité sur le quota de P5 ont eu lieu régulièrement afin d'analyser le marché et de réagir rapidement aux besoins. Différentes annonces aux producteurs ont été faites en 2020, dont l'ajout de journées additionnelles, la diminution et l'augmentation de quota négociable et l'instauration de mesures spéciales d'ajustement de la production, soit une limitation de la flexibilité de la tolérance et une pénalité pour le hors-quota de 4,8050 \$/kilogramme de matière grasse (kg de MG), du 1^{er} avril au 30 juin au Québec. Afin d'offrir plus de flexibilité aux producteurs par la suite, la décision de réduire la plage de tolérance à -20 jours le 1^{er} août 2021 a été suspendue, alors que le passage à -15 jours au 1^{er} août 2022 est maintenu.

Autres décisions et travaux

- L'annonce d'une nouvelle politique de paiement des composants qui sera appliquée en 2021. Comme première étape, les offices des provinces de P5 ont révisé le ratio solide non gras/gras pour le ramener à 2,30 le 1^{er} janvier 2020.
- La révision du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières pour augmenter de 16 kg de MG par jour à 20 kg de MG par jour le quota prêté et acheté par le mécanisme d'achat prioritaire. La nouvelle mouture entrera en vigueur en 2021 au Québec.

- La poursuite des travaux qui vise à favoriser la transformation de l'ensemble des composants laitiers et à gérer de manière proactive les situations où l'ensemble des composants ne sont pas requis par les entreprises laitières. Les travaux se poursuivront en 2021.

À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

Conventions de mise en marché du lait

Tous les ajustements de prix découlant des décisions de l'Organisme de supervision de P5 et du CCGAL sont intégrés dans les conventions de mise en marché du lait (CMML) et homologués par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). En 2020, les changements intégrés aux CMML le 5 juin touchent principalement les ajustements aux politiques nationales qui visent à se conformer à l'ACEUM.

Pour ce qui est de l'approvisionnement des usines laitières pendant la période des fêtes, l'annexe 9, qui traite des obligations de réception de lait des entreprises durant cette période plus difficile en raison, notamment, des jours fériés, a été homologuée par la RMAAQ le 19 octobre 2020.

Les travaux des comités techniques se sont poursuivis tout au long de l'année et des rencontres avec des entreprises laitières de manière individuelle se sont tenues pour assurer une mise en œuvre efficace des CMML.

Planification stratégique filière

Les travaux avec les partenaires se sont poursuivis au sein de différents comités afin de progresser vers l'atteinte des objectifs de la planification stratégique filière.

Développement des marchés de créneau

Dans le cadre de la planification stratégique du lait biologique, Les Producteurs de lait du Québec ont participé activement aux travaux du comité directeur visant à développer le marché du lait bio au Québec. Par ailleurs, Les Producteurs de lait du Québec ont pris part aux travaux nationaux visant le développement d'une norme provisoire pour du lait de vaches nourries à l'herbe. Un projet d'évaluation pour la commercialisation d'un circuit de lait bio de vaches nourries à l'herbe a d'ailleurs été réalisé en attendant la mise en place de la norme nationale.

QUELQUES CHIFFRES ET DONNÉES

Évolution du marché au Canada

Selon les données fournies par la Société Nielsen, les ventes au détail de produits laitiers ont continué de croître au Canada en 2020. Cette croissance a été d'autant plus forte en raison des mesures de confinement qui ont modifié de façon importante les lieux et habitudes de consommation.

De décembre 2019 à décembre 2020, les besoins totaux ont augmenté de 2,98 millions de kilogrammes de matière grasse par jour, soit de 0,49 %. Si l'on compare avec les dernières années, il s'agit d'une baisse de croissance du marché qui est liée en grande partie à la crise de la COVID-19 et au ralentissement dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions ainsi qu'aux importations additionnelles.

**Quota alloué au Québec
en décembre 2020**
143,44 millions de kg de MG

**Augmentation nette de
1,30 million de kg de MG**

QUOTA ALLOCATED TO QUEBEC
IN DECEMBER 2020
143.44 million kg of BF
Net increase of 1.3 million kg of BF

**Flexibilité de la
production en
décembre 2020**

Provinces de P5
- 2,04 %
Provinces de la MCLO
- 2,68 %

PRODUCTION FLEXIBILITY
LIMITS IN DECEMBER 2020
P5 provinces: - 2.04%
WMP provinces: - 2.68%

**Ratio solide non gras/gras
(SNG/G)**

Le ratio SNG/G est demeuré stable
au pays en 2020. Il est passé de
2,2022 en 2019 à 2,2073 en 2020.

Provinces de P5
2,2130

Provinces de la MCLO
2,1915

SOLIDS NON-FAT/FAT RATIO (SNF/F)
The SNF/F ratio remained stable in the
country in 2020. It went from 2.2022 in 2019
to 2.2073 in 2020.
P5 provinces: 2.2130
WMP provinces: 2.1915

**Ventes au détail des
produits laitiers au Canada**



+ 12,7 % pour la crème
+ 10,8 % pour les fromages
+ 12,4 % pour le beurre
+ 13,0 % pour la crème glacée
+ 2,5 % pour les yogourts

RETAIL SALES OF DAIRY PRODUCTS
IN CANADA
+ 12.7% for cream
+ 10.8% for cheese
+ 12.4% for butter
+ 13.0% for ice cream
+ 2.5% for yogurt

Production laitière journalière

Sur une période de 12 mois se terminant en décembre 2020, la
production laitière journalière a atteint 1,06 million de kg de MG par
jour au Canada, soit une augmentation de 0,67 % par rapport à 2019.

Provinces de P5: **0,783 million** de kg de MG par jour **+ 1,3 %**

Provinces de la MCLO: **0,270 million** de kg de MG par jour **+ 0,4 %**

DAILY NATIONAL DAIRY PRODUCTION
Daily milk production over the 12-month period ending in December 2020 reached
1.06 million kg of BF per day in Canada, which is an increase of 0.67% compared
to 2019.
P5 provinces: 0.783 million kg of BF per day + 1.3%
WMP provinces: 0.270 million kg of BF per day + 0.4%

Stocks de beurre

Décembre 2020
24 347 tonnes



Aucune importation additionnelle
de beurre ou de crème en 2020

BUTTER STOCKS
December 2020: 24,347 tonnes
No additional butter or cream imports
in 2020.

Plan national de commercialisation du lait

Depuis 2018, afin de rétablir une discipline de production, la politique nationale de quota continu est accompagnée de flexibilités en sous-production de 2 % et en surproduction de 1,25 %. **La production des 10 provinces affichait -2,28 % en octobre et -2,38 % en novembre.** Ce qui a entraîné une perte d'occasion de produire totalisant 2,57 millions de kilogrammes de matière grasse. Lorsque les mises en commun génèrent des pertes d'occasion de produire, aucun transfert de crédits de production n'est effectué et ces crédits sont retirés du système. Il est normal d'atteindre des niveaux plus bas à l'automne en raison de la saisonnalité de la production et de la demande qui sont inversées. Le report de la réconciliation des stocks a été défavorable au niveau plus bas. Mais cette situation n'a pas nui au niveau des stocks qui sont, au 31 décembre, de 24 347 tonnes, soit dans la zone ciblée pour le mois de décembre.

NATIONAL MILK POLICY AND MARKETING

AT THE NATIONAL LEVEL

Major projects completed

Work on the national marketing agreement for all milk wrapped up this year. Since June 2020, all revenue has been shared between the 10 Canadian provinces. The final adjustments will be made over a four-year transition period.

At the same time, the Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC) finished its work on compliance with the requirements of the Canada-United States-Mexico Agreement (CUSMA). As a result, the national policies have been adjusted to comply with the CUSMA requirements, which include the elimination of Class 7, the reclassification of ingredients, and the establishment of American prices as the reference for skim milk powder and protein concentrates. Class 4m Animal Feed Permits were also reinstated due to the export restrictions included in CUSMA.

COVID-19 crisis: special national programs created

In an effort to mitigate the negative impacts of the COVID-19 crisis on the markets and enable a larger quantity of dairy products to be stored, the federal government amended the *Canadian Dairy Commission (CDC) Act* in May 2020 to increase the CDC's borrowing limit by \$200 million. The CDC's increased capacity made it possible to develop and institute Plan C, a cheese buyback program. This program joined Plan A for butter and Class 5d Permits for the export market.

AT THE AGREEMENT ON EASTERN CANADIAN MILK POOLING (P5) LEVEL

Market and production needs analysis

The P5 provincial boards continued to work together to send the right market signals at a time of heavy fluctuation. Production had to be adjusted specifically to market needs as the COVID-19 crisis evolved. P5 Quota Committee meetings were held regularly to analyze the market and react rapidly to needs. Various announcements were made to producers in 2020, including more additional days, the decrease and increase of saleable quota, and the institution of special production adjustment measures, i.e. reduced flexibility limits in the tolerance range and an over-quota penalty of \$4.8050/kilogram of butterfat (kg of BF) from April 1 to June 30 in Quebec. Then, to give producers more flexibility, the decision to reduce the tolerance range to -20 days on August 1, 2021 was suspended, while the transition to -15 days on August 1, 2022 was maintained.

Other decisions and initiatives

- The announcement of a new component payment policy that will apply in 2021. In the first step, the P5 boards reviewed the solids non-fat/fat ratio and changed it to 2.30 on January 1, 2020.
- A review of the Dairy Farm Startup Assistance Program to increase the quota loaned and purchased through the priority purchase mechanism from 16 kg of BF per day to 20 kg of BF per day. The new version will take effect in 2021 in Quebec.
- Work continued on promoting the processing of all dairy components and on proactively managing situations where not all components are required by dairy enterprises. This work will continue in 2021.

AT THE PROVINCIAL LEVEL

Milk marketing agreements

All price adjustments resulting from decisions of the P5 Supervisory Body and the CMSMC are integrated into the milk marketing agreements (MMAs) and approved by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). In 2020, the changes integrated into the MMAs on June 5 concerned mainly the adjustments to national policies in view of complying with CUSMA.

As concerns supplying dairy plants during the holiday season, appendix 9, which deals with the obligations surrounding the receipt of milk from enterprises during this more difficult season owing, in particular, to the statutory holidays, was approved by the RMAAQ on October 19, 2020.

The technical committees continued their work throughout the year and individual meetings were held with dairy enterprises to make sure that the MMAs were being effectively implemented.

Strategic industry planning

Work with partners continued within various committees toward achieving the industry's strategic planning objectives.

Niche market development

As part of the strategic planning efforts for organic milk, Les Producteurs de lait du Québec actively participated in the activities of the steering committee that were aimed at developing the organic milk market in Quebec. Furthermore, Les Producteurs de lait du Québec participated in national initiatives aimed at developing a provisional standard for grass-fed dairy cattle. A project evaluating the potential for commercializing an organic milk route with grass-fed cows was carried out pending the implementation of the national standard.

SOME FIGURES AND DATA

Canadian market development

Based on the data provided by The Nielsen Company, retail sales of dairy products continued to grow in Canada in 2020. This growth was even boosted by the lockdown measures, which significantly changed the places where dairy products are consumed and how they are consumed.

From December 2019 to December 2020, total demand rose by 2.98 million kilograms of butterfat per day, or an increase of 0.49%. This is less market growth than in recent years, largely due to the COVID-19 crisis and the slowdown in the hotel, restaurant and institutional sector as well as additional imports.

National Milk Marketing Plan

Since 2018, the national continuous quota policy has been accompanied by a flexibility limit of 2% for underproduction and a flexibility limit of 1.25% for overproduction in the interest of restoring disciplined production. The production of the 10 provinces was -2.28% in October and -2.38% in November. This caused a lost production opportunity totalling 2.57 million kilograms of butterfat. When the pools generate lost production opportunities, production credits are not transferred and are withdrawn from the system. Lower levels are normal in the fall due to the seasonality of production and demand, which are inverted. Although the deferment of the stock reconciliation was unfavourable for the lower level, this situation was not detrimental to the stock level, which stood at 24,347 tonnes as at December 31, i.e. within the targeted range for the month of December.



Sébastien Locat

Directeur de la gestion du lait
Director of Milk Management

GESTION DU LAIT

LA DIRECTION GESTION DU LAIT EST RESPONSABLE D'EFFECTUER ET DE COORDONNER L'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT DES FERMES QUÉBÉCOISES. ELLE APPLIQUE ET OPÈRE SELON DIFFÉRENTS RÈGLEMENTS ET PROGRAMMES AINSI QUE SELON LES RÈGLES DES CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT ET DE LA CONVENTION DE TRANSPORT DU LAIT.

Plus précisément, elle veille à l'application :

- du **programme proAction** dans les fermes du Québec
- des règles et programmes associés au **transport** et aux **approvisionnements** de lait aux usines

au développement et à l'application :

- des règles et programmes associés au **contrôle de la production et des livraisons** et de la **qualité du lait** des fermes québécoises

NOMBRE DE PRODUCTEURS ET PRODUCTION TOTALE ANNUELLE

NUMBER OF PRODUCERS AND TOTAL ANNUAL PRODUCTION

Année Year	Nombre de producteurs Number of producers	Litres Litres
2020	4 732	3 364 433 306
2019	4 877	3 330 619 653
2018	5 050	3 366 911 646
2017	5 308	3 290 911 845
2016	5 473	3 115 879 980
2015	5 624	3 001 700 432
2010	6 353	2 881 365 225
2005	7 376	2 845 524 892
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790

Utilisation du lait au Québec – 2020

Milk use in Quebec – 2020

44 %

Fromage
Cheese



27 %

Beurre et poudre de lait
Butter and milk powder

19 %

Lait et crème
Milk and cream



10 %

Yogourt et
crème glacée
Yogurt and
ice cream

MILK MANAGEMENT

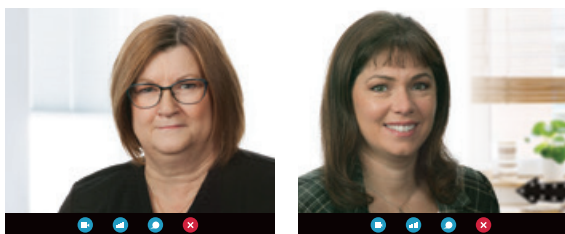
THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR CARRYING OUT AND COORDINATING ALL MILK MARKETING OPERATIONS FOR QUEBEC FARMS. IT OPERATES AND CONDUCTS THESE ACTIVITIES WITHIN THE SCOPE OF VARIOUS REGULATIONS AND PROGRAMS AND ACCORDING TO THE RULES OF THE MILK MARKETING AGREEMENTS AND THE MILK TRANSPORTATION AGREEMENT.

More specifically, it ensures the administration of the:

- **proAction program** on Quebec farms
- rules and programs associated with the **transportation** and **supply** of milk to plants

as well as the development and administration of the:

- rules and programs associated with **production and shipment controls** and the **quality of milk** on Quebec Farms



Manon Chevalier

Préposée au contingentement et
aux contrôles techniques
*Quota and Technical Controls
Clerk*

Julie Malo

Agente au contingentement et
aux contrôles techniques
*Quota and Technical Controls
Officer*

CONTINGENTEMENT

LA SECTION CONTINGENTEMENT DE LA DIRECTION GESTION DU LAIT A LA RESPONSABILITÉ D'APPLIQUER LE RÈGLEMENT SUR LES QUOTAS DES PRODUCTEURS DE LAIT QUI ÉTABLIT UN CONTINGENTEMENT DE LA PRODUCTION LAITIÈRE AU QUÉBEC. À CETTE FIN, LA DIRECTION CONTRÔLE LES TRANSFERTS DE QUOTA, ADMINISTRE LES PROGRAMMES D'AIDE À LA RELÈVE EN PRODUCTION LAITIÈRE ET D'AIDE AU DÉMARRAGE D'ENTREPRISES LAITIÈRES ET PROCÈDE À L'AJUSTEMENT DU DROIT DE PRODUIRE.

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Nouvelles modalités du Programme d'aide à la relève en production laitière

À la suite d'un processus exhaustif de réflexion des différentes instances des Producteurs de lait du Québec, le Programme d'aide à la relève en production laitière apparaissant au Règlement sur les quotas a été révisé. Ainsi, depuis le 1^{er} mai 2020, de nouvelles modalités sont en vigueur, dont le rehaussement de l'âge d'admissibilité au programme de 35 à 40 ans, la bonification du prêt selon la formation suivie par la personne physique qui qualifie l'entreprise, pouvant aller de 6 à 10 kilogrammes de matière grasse (kg de MG) par jour.

Mesures d'ajustement de la production dans le contexte de la crise de la COVID-19

Les premiers mois de la crise de la COVID-19 ont été caractérisés par un stockage de produits laitiers chez les consommateurs en mars et le ralentissement important du secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions en avril. Ces éléments ont entraîné une diminution importante de la demande de lait à partir d'avril. L'objectif principal des organisations provinciales étant de répondre rapidement et de façon optimale à la demande, il a été nécessaire de mettre en place des mesures particulières d'ajustement de la production. C'est ainsi que dès le 1^{er} avril, et jusqu'au 30 juin 2020, le Québec a limité la flexibilité de la tolérance à 0 jour par mois. Par cette nouvelle mesure, les producteurs qui produisaient plus que leur quota se retrouvaient en situation de hors quota et se voyaient imposer une pénalité de 4,8050 \$/kg de MG (20 \$ par hectolitre). Les producteurs qui étaient en sous-production pouvaient accumuler celle-ci jusqu'à l'équivalent de -30 jours.

À propos du quota

Le quota a été haussé de 1 % le 1^{er} février. Par la suite, pour faire face au recul du marché, en plus de la limitation de la flexibilité de la tolérance, le quota a été réduit de 2 % le 1^{er} mai 2020. Ce pourcentage a été remis en décembre 2020, en tenant compte du marché et les besoins anticipés pour l'année 2021.



Mesures d'ajustement de la production COVID-19

Limitation de la flexibilité du quota

1^{er} avril au 30 juin

Pénalité de 20 \$/hl

PRODUCTION ADJUSTMENT
MEASURES COVID-19
Flexibility limits of
the tolerance range
April 1 to June 30
Penalty of \$20/hl

JOURNÉES ADDITIONNELLES DE PRODUCTION – 2020

ADDITIONAL PRODUCTION DAYS – 2020

Mois Month	Lait régulier Regular milk	Lait biologique Organic milk
Janvier – January	1	0
Février – February	0	0
Mars – March	1	1
Avril – April	0	0
Mai – May	0	1
Juin – June	1	1
Juillet – July	0	0
Août – August	2	2
Septembre – September	3	3
Octobre – October	3	3
Novembre – November	3	3
Décembre – December	1	1
Total	15	15

Quota relatif aux cas de force majeure

Depuis janvier 2020, la sous-production relative aux cas de force majeure est rendue disponible aux producteurs sous forme de quota non négociable. Le pourcentage émis est révisé le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année. Il est déterminé selon le quota moyen disponible dans la réserve durant la période de 6 mois qui précède.

QUELQUES CHIFFRES ET DONNÉES

Nombre de producteurs

Au 31 décembre 2020, le Québec comptait 4732 producteurs détenant un quota, comparativement à 4877 un an auparavant. Au cours de l'année, 33 producteurs ont démarré en acquérant le quota d'une ferme existante, pour un total de 2 249,35 kilogrammes de matière grasse par jour, alors qu'une ferme admissible en 2019 pour bénéficier du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières a aussi débuté ses activités. Quatre candidats admissibles pour ce programme en 2019 ont reporté leur démarrage et un autre s'est finalement désisté.

Règles de transfert de quota

Les producteurs peuvent s'adresser à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) pour être exemptés de dispositions du Règlement sur les quotas ou demander la révision d'une décision rendue par Les Producteurs de lait du Québec quant à son application. En 2020, 20 demandes d'exemption ont été accueillies par la RMAAQ. Ces dernières touchaient les règles applicables à la relocalisation, aux transferts de quota, à la flexibilité, à la cession temporaire, aux programmes d'aide à la relève en production laitière et au démarrage d'entreprises laitières.

Aide au démarrage

En 2020, Les Producteurs de lait du Québec ont reçu deux dossiers conformes pour le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières. Les prêts ont été accordés dans chacune des régions suivantes : Gaspésie-Les-Îles et Estrie. Ces entreprises n'ont pas encore démarré.

Maintien de quota

Les Producteurs de lait du Québec ont autorisé 55 producteurs à conserver leur quota ou à le céder temporairement, en tout ou en partie, en raison de la maladie des vaches laitières, de l'invalidité ou du décès de l'exploitant ou encore à cause d'une force majeure ayant causé des dommages au bâtiment d'élevage.



Quota négociable

+ 1 % février

- 2 % mai

+ 2 % décembre

SALEABLE QUOTA

+ 1% February

- 2% May

+ 2% December

Quota non négociable relatif aux cas de force majeure

Janvier à juin = **0,75 %**

Juillet à décembre = **0,80 %**

NON-SALEABLE QUOTA RELATED
TO EVENTS BEYOND THE CONTROL
OF PRODUCERS

January to June = 0.75%

July to December = 0.80%



Aide à la relève

Prêt de **6 kg** de MG par jour

20 demandes

Total de 120 kg de MG par jour

Prêt de **8 kg** de MG par jour

44 demandes

Total de 352 kg de MG par jour

Prêt de **10 kg** de MG par jour

62 demandes

Total de 620 kg de MG par jour

YOUNG DAIRY FARMERS ASSISTANCE

Loan for 6 kg of BF per day

20 compliant applications

Total of 120 kg of BF per day

Loan for 8 kg of BF per day

44 compliant applications

Total of 352 kg of BF per day

Loan for 10 kg of BF per day

62 compliant applications

Total of 620 kg of BF per day

PRODUCTEURS – QUOTA PAR RÉGION – 2020¹

PRODUCERS – QUOTA BY REGION – 2020¹

Région Region					Relève ² Young farmers ²	
			Avant le 1 ^{er} août 2002 Before August 1, 2002		Après le 1 ^{er} août 2002 After August 1, 2002	
	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)
01 – Estrie	461	40 957,97	143	146,70	100	340,40
02 – Capitale-Nationale–Côte-Nord	133	9 379,28	56	56,90	30	113,20
03 – Gaspésie-Les Îles	13	635,11	5	4,50	1	4,00
04 – Lanaudière	171	11 914,18	64	67,20	32	106,20
05 – Mauricie	191	14 603,20	86	90,80	37	139,10
06 – Outaouais-Laurentides	197	15 670,19	71	72,40	44	140,30
07 – Centre-du-Québec	690	64 862,59	256	264,10	163	581,10
08 – Abitibi-Témiscamingue	95	5 884,38	28	29,40	25	79,60
09 – Chaudière-Appalaches-Nord	582	46 358,73	254	260,90	111	362,40
10 – Chaudière-Appalaches-Sud	488	36 509,41	183	186,30	96	323,70
11 – Bas-Saint-Laurent	554	42 051,88	221	231,30	136	477,50
12 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	261	19 308,09	96	107,00	54	190,50
13 – Montérégie-Est	519	46 363,40	211	216,20	82	259,20
14 – Montérégie-Ouest	377	31 113,05	154	157,50	62	198,60
Total	4 732	385 611,46	1 828	1 891,20	973	3 315,80

1 Les données du tableau représentent la situation au 31 décembre 2020.
The data in the table represent the situation as at December 31, 2020.

2 Le Programme d'aide à la relève en production laitière a été mis en place en 1987. Il a été remplacé en 2002 par un nouveau programme. En 2020, des modifications aux modalités ont été apportées au programme de 2002.
The Young Dairy Farmers Assistance Program was created in 1987. It was replaced in 2002 by a new program. In 2020, the terms and conditions of the 2002 program were amended.

3 Les prêts octroyés dans le cadre du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières ont été bonifiés, passant de 10 kilogrammes (kg) de matière grasse (MG) par jour en 2006 à 12 kg de MG par jour en 2010. Depuis la mise en place du nouveau programme en juin 2016, les prêts sont d'au minimum 12 kg et d'au maximum 16 kg de MG par jour.
The loans awarded under the Dairy Farm Startup Assistance Program were increased from 10 kilograms (kg) of butterfat (BF) per day in 2006 to 12 kg of BF per day in 2010. Since the new program was implemented in June 2016, loans are a minimum of 12 kg and a maximum of 16 kg of BF per day.

QUOTA

THE QUOTA SECTION OF THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR ADMINISTERING THE BY-LAW RESPECTING QUOTAS FOR MILK PRODUCERS, WHICH SETS THE QUOTAS FOR MILK PRODUCTION IN QUEBEC. TO THAT END, THE DEPARTMENT CONTROLS QUOTA TRANSFERS, ADMINISTERS THE ASSISTANCE PROGRAMS FOR YOUNG DAIRY FARMERS AND DAIRY ENTERPRISE STARTUPS AND ADJUSTS PRODUCTION ENTITLEMENT.

HIGHLIGHTS OF THE YEAR

New terms and conditions for the Young Dairy Farmers Assistance Program

After an exhaustive brainstorming process by the various constituent bodies of Les Producteurs de lait du Québec, the Young Dairy Farmers Assistance Program appearing in the By-law respecting quotas was revised. As a result, new terms and conditions took effect as of May 1, 2020, including an older eligible age for the program, which was raised from 35 to 40 years old, and a bigger loan based on the training completed by the natural person who qualifies an enterprise, ranging from 6 to 10 kilograms of butterfat (kg of BF) per day.

Production adjustment measures during the COVID-19 crisis

The first months of the COVID-19 crisis were marked by consumers stocking up on dairy products in March and the slowdown in the hotel, restaurant and institutional sector in April. These two factors led to a huge decrease in the demand for milk starting in April. Provincial organizations sought to meet demand as quickly and effectively as

possible, which is why special production adjustment measures had to be taken. As a result, from April 1 to June 30, 2020, Quebec reduced the flexibility limits of the tolerance range to 0 days per month. This meant that producers who produced more than their quota ended up in an over-quota situation and had to pay a penalty of \$4.8050/kg of BF (\$20 per hectolitre). Producers who were in an underproduction situation were allowed to accumulate their underproduction for up to the equivalent of -30 days.

About quota

Quota was raised by 1% in February. Then, to offset the downturn in the market, in addition to the reduced flexibility limits of the tolerance range, quota was reduced by 2% on May 1, 2020. This quota reduction was reversed in December 2020, based on the market and anticipated demand for 2021.

Quota related to events beyond the control of producers

Since January 2020, non-saleable quota has been available to producers in a situation of underproduction caused by events beyond their control. The percentage issued is reviewed on January 1 and July 1 of every year. It is determined based on the average quota available in the reserve during the previous 6-month period.

SOME FIGURES AND DATA

Number of producers

As at December 31, 2020, Quebec had 4,732 licensed producers, compared to 4,877 on the same date the previous year. During the year, 33 producers started up by purchasing quota from an existing farm, for

Après le 1 ^{er} mai 2020 After May 1, 2020		Démarrage d'entreprises laitières ³ Dairy farm startup ³	
		Depuis le 1 ^{er} août 2006 Since August 1, 2006	
Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)
9	78,00	5	64,70
4	34,00	3	42,89
0	0,00	1	14,03
8	70,00	0	0,00
4	32,00	1	14,03
2	14,00	3	34,16
18	156,00	11	157,86
1	10,00	10	110,04
21	186,00	13	142,53
17	148,00	10	100,76
9	74,00	11	123,71
9	76,00	6	63,35
14	124,00	7	76,80
10	92,00	1	8,24
126	1 094,00	82	953,10

a total of 2,249.35 kilograms of butterfat per day, while one farm eligible in 2019 for the Dairy Farm Startup Assistance Program also began its operations. Four candidates eligible for this program in 2019 postponed their startup and another candidate eventually dropped out.

Quota transfer rules

Producers may apply to the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) for an exemption from provisions of the By-Law respecting quotas or to request a review of the way a decision rendered by Les Producteurs de lait du Québec has been applied. In 2020, the RMAAQ received 20 applications for exemption. They concerned the rules that apply to relocating, transferring quota, flexibility limits, temporary transfers, and the assistance programs for young dairy farmers and dairy enterprise startups.

Startup assistance

In 2020, Les Producteurs de lait du Québec received two compliant applications for the Dairy Farm Startup Assistance Program. Loans were granted in each of the following regions: Gaspésie-Les-Îles and Estrie. These enterprises have not yet started up.

Quota maintenance

Les Producteurs de lait du Québec authorized 55 producers to keep their quota or transfer it temporarily, in whole or in part, due to disease among their dairy cows, the disability or death of a farmer, or an event beyond their control that caused damage to animal housing.

SCVQ – TRANSACTIONS DE QUOTA PAR RÉGION – 2020

SCVQ – QUOTA TRANSACTIONS PER REGION – 2020

Région Region	Quantité achetée (kg de MG/jour) Quantity bought (kg of BF/day)	Quantité vendue (kg de MG/jour) Quantity sold (kg of BF/day)
01 – Estrie	671,23	806,59
02 – Capitale-Nationale–Côte-Nord	174,29	340,85
03 – Gaspésie-Les Îles ¹	33,62	65,96
04 – Lanaudière	172,41	82,27
05 – Mauricie	229,00	691,29
06 – Outaouais-Laurentides	207,72	222,83
07 – Centre-du-Québec	1 037,71	847,68
08 – Abitibi-Témiscamingue ¹	320,73	57,26
09 – Chaudière-Appalaches-Nord	742,12	394,67
10 – Chaudière-Appalaches-Sud	555,69	450,12
11 – Bas-Saint-Laurent	726,81	925,01
12 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	349,09	333,48
13 – Montérégie-Est	608,99	399,55
14 – Montérégie-Ouest	404,85	614,64
Total²	6 234,26	6 232,20

1 Pour la région Gaspésie-Les Îles et la région Abitibi-Témiscamingue, les quantités achetées incluent respectivement les quantités maximales allouées en priorité d'achat de 30 et de 300 kilogrammes (kg) de matière grasse (MG) par jour.

For the Gaspésie-Les Îles and the Abitibi-Témiscamingue regions, the purchased quantities include the maximum quantities allocated for their priority of purchase, which are 30 and 300 kilograms (kg) of butterfat (BF) per day respectively.

2 Pour équilibrer les offres d'achat et de vente, la réserve d'ajustements a vendu 2,06 kilogrammes (kg) de matière grasse (MG) par jour.

To balance the offers to buy with the offers to sell, the adjustment reserve sold 2.06 kilograms (kg) of butterfat (BF) per day.

SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ) – 2020

CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (SCVQ) – 2020

Mois Month	Prix du quota (\$/kg de MG/jour) Quota price (\$/kg of BF/day)	Offres d'achat (kg de MG/jour) Bids to buy (kg of BF/day)	Offres de vente (kg de MG/jour) Offers to sell (kg of BF/day)
Janvier – January	24 000,00	16 958,83	387,94
Février – February	24 000,00	18 208,44	421,07
Mars – March	24 000,00	18 659,74	714,90
Avril – April	24 000,00	18 365,40	1 096,39
Mai – May	24 000,00	18 891,11	761,63
Juin – June	24 000,00	19 111,27	552,49
Juillet – July	24 000,00	18 263,02	300,13
Août – August	24 000,00	17 609,85	197,75
Septembre – September	24 000,00	17 482,72	732,46
Octobre – October	24 000,00	17 291,93	514,92
Novembre – November	24 000,00	17 575,47	322,95
Décembre – December	24 000,00	18 145,35	229,57

Le prix plafond du quota en vigueur durant l'année est de 24 000 \$ par kilogramme (kg) de matière grasse (MG) par jour.

The quota price ceiling in effect during the year is \$24,000 per kilogram (kg) of butterfat (BF) per day.



Les produits
laitiers,
**un aliment
essentiel**



Printemps 2020:
transfert de la consommation vers le détail

SPRING 2020: transfer of consumption to retail





En mars 2020, un phénomène inattendu s'est produit au Québec, provoquant un impact sur la fluctuation de la demande dans un contexte inédit. Alors que le gouvernement de François Legault laissait entendre un recours au confinement pour endiguer la pandémie, les consommateurs se sont précipités dans les épiceries pour faire des réserves importantes de denrée, dont des produits laitiers. Cela a eu pour effet de gonfler la demande pour certaines classes de produits laitiers vendus au détail à la fin du mois de mars.

De mars à décembre, alors que la pandémie de la COVID-19 frappait le Québec, la chaîne d'approvisionnement des produits laitiers, de l'étable à la tablette d'épicerie, a été maintenue grâce aux efforts de chacun des acteurs. Si la distribution a représenté un défi, la production n'était pas en cause. Le maintien de la chaîne d'approvisionnement a permis aux consommateurs québécois de continuer de bénéficier d'un aliment sain et de grande valeur nutritionnelle.

Source de 14 autres nutriments essentiels, le lait est reconnu comme étant la source de calcium la plus fiable, puisqu'il est facilement absorbable par l'organisme. Il est non seulement un aliment essentiel dans un régime équilibré, il est aussi reconnu pour son excellent apport nutritionnel et sa qualité, qu'il soit à boire tel quel ou transformé dans une pluralité de produits. Son caractère réconfortant aura aussi fait du bien en cette période difficile.

Par ailleurs, alors que le confinement est imposé au Québec, force est de constater que la consommation des produits laitiers à la maison diffère des habitudes au bureau, à l'école ou au restaurant. Cette période est marquée par une hausse importante des achats à l'épicerie. Pour certains produits, comme le lait de consommation, on observera une hausse nette, pour d'autres, comme la crème, cette hausse ne sera pas suffisante pour contrer la baisse dans l'hôtellerie, la restauration et les institutions.

DAIRY PRODUCTS, AN ESSENTIAL FOOD

In March 2020, an unexpected phenomenon occurred in Quebec, which caused demand to fluctuate like never before. While François Legault's government was hinting at a lockdown to contain the pandemic, consumers rushed to grocery stores to stock up on food items, including dairy products. This inflated the demand for certain dairy product classes sold in retail stores at the end of March.

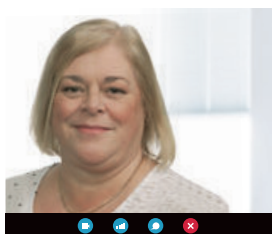
From March to December, while the COVID-19 pandemic was wreaking havoc in Quebec, the dairy product supply chain, from stables to grocery store shelves, was kept in operation thanks to the efforts of all actors. While distribution was a challenge, production was not an issue. By keeping the supply chain in operation, Quebec consumers were able to keep enjoying a healthy, highly nutritious food.

As a source of 14 essential nutrients, milk is known to be the most reliable source of calcium, because it is easily absorbable by the body. It is not only an essential food in a balanced diet, but also recognized as a highly nutritious quality product, whether it comes in the form of a beverage or is processed into a variety of different products. Its comforting effect also did some good during a tough period.

Furthermore, while the lockdown was in effect in Quebec, it was clear that dairy product consumption in homes differed from habits at offices, schools and restaurants. This period was marked by a major increase in purchases at the grocery store. For certain products, such as fluid milk, we observed a significant increase, while for others, such as cream, the increase would not be enough to compensate for the lower demand from hotels, restaurants and institutions.



Natalie Chrétien
Agente en approvisionnement
Milk Allocation Officer



Sylvie Gauthier
Agente en approvisionnement
Milk Allocation Officer



Claudia Lavigne
Coordonnatrice au transport
et à l'approvisionnement
*Transportation and Milk
Allocation Coordinator*



Gabriel Nault
Agent de transport
Transportation Officer

APPROVISIONNEMENT ET TRANSPORT

LA SECTION APPROVISIONNEMENT ET TRANSPORT DE LA DIRECTION GESTION DU LAIT VEILLE À L'APPLICATION DES RÈGLES ET PROGRAMMES ASSOCIÉS AU TRANSPORT ET AUX APPROVISIONNEMENTS DE LAIT AUX USINES. ELLE S'OCCUPE DE LA RÉCEPTION DES COMMANDES DES USINES, DE LA CRÉATION DU PLAN D'ASSIGNATION QUOTIDIEN ET DE L'ATTRIBUTION AUX TRANSPORTEURS. ELLE EST LA RESPONSABLE DE LA MISE À JOUR ANNUELLE DES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT EN CONFORMITÉ AVEC LA CONVENTION DE TRANSPORT DU LAIT ÉTABLIE ENTRE LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, L'ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, PROLAIT TRANSPORT, AGROPUR COOPÉRATIVE ET NUTRINOR COOPÉRATIVE.

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Année de défis pour l'approvisionnement du lait

En raison de la crise de la COVID-19, la Direction a dû faire face aux changements rapides et tout mettre en œuvre pour que le lait trouve acheteur. Des solutions permettant le stockage, comme la transformation en beurre et en fromage, ainsi que les dons de lait et l'écémage ont été privilégiées. Or, malgré ces mesures, la demande fluctuait trop rapidement et une certaine quantité de lait ne trouvait pas preneur. Des mesures d'urgence de disposition du lait à la ferme, établies selon un système de rotation au sein des producteurs, ont dû alors être mises en place, entraînant l'élimination de plus de 13 millions de litres.

L'instauration de programmes d'entreposage nationaux additionnels, combinée à des dons de lait exceptionnels et à des mesures de diminution de la production, a permis de rétablir l'équilibre dans l'approvisionnement à la fin avril.

Conflit de travail et entretien dans d'importantes usines

Pendant l'été, dans un contexte de crise où les marchés étaient en reprise graduelle, un conflit de travail de plusieurs semaines dans une usine importante du Centre-du-Québec a posé des défis supplémentaires de taille pour l'approvisionnement et le transport du lait au Québec. Ce contexte fut amplifié par la fermeture temporaire, au même moment, d'une autre grosse usine pour entretien.



Période des fêtes

L'approvisionnement des usines laitières pendant la période des fêtes est souvent plus difficile, notamment en raison des jours fériés. Ce fut le cas en 2020, où il a fallu de l'écramage et des dons de lait pour que tout le lait trouve preneur.

Assouplissement des règles pour la période de dégel

Se terminant habituellement en mai, la période de dégel sur le réseau routier québécois a une durée statutaire de 61 jours, dans trois zones géographiques distinctes. Le 25 mars 2020, en pleine crise de la COVID-19, le ministre des Transports a publié un arrêté ministériel pour lever les limites de poids en vigueur pendant la période de dégel. Cette suspension s'appliquait aux véhicules transportant des denrées alimentaires, dont les citernes de lait, ainsi que du matériel sanitaire et médical, des produits pharmaceutiques et des produits nécessaires à la production des aliments. Cette exemption extraordinaire a été accordée en réponse aux demandes exprimées notamment par la filière laitière, dont Les Producteurs de lait du Québec, et les fournisseurs d'intrants agricoles. Au total, la période de dégel a eu une durée effective de 18 jours dans la zone 1, et nulle dans les zones 2 et 3.

Poursuite des travaux pour la révision de la formule de tarification

L'actuelle formule de tarification s'est échuée en octobre 2020. Bien qu'elle ait subi plusieurs ajustements au fil du temps, les travaux pour sa révision en profondeur, qui ont été entamés en 2017 par le Comité de tarification, se sont poursuivis cette année. L'objectif du comité est de réviser les paramètres ainsi que les équations pour qu'ils représentent les pratiques de transport actuelles. Une collecte de données par GPS, qui visait à étudier le temps de déplacement, s'est terminée à la fin de l'année. Les résultats de cette étude seront pris en considération pour la nouvelle formule de tarification dans le cadre du processus de renouvellement de la Convention de transport qui débutera en février 2021.

COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT – PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE

TRANSPORTATION COST – AVERAGE COST
PER HECTOLITRE

	Pool P5 P5 Pool \$/hl	Québec Quebec \$/hl
2020	2,749	2,572
2019	2,781	2,578
2018	2,697	2,499
2017	2,619	2,427
2016	2,566	2,451
2015	2,625	2,522
2014	2,736	2,623
2013	2,708	2,626
2012	2,655	2,581

QUELQUES CHIFFRES ET DONNÉES

Mise en commun des frais de transport

La mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) en était à sa 22^e année. Le modèle de livraison en cascade (livraisons d'est en ouest) continue de s'appliquer afin d'optimiser les coûts de transport associés aux obligations de déplacement interprovincial de lait. Le Comité de transport de P5 vise à améliorer la coordination de ces déplacements et à partager les statistiques qui permettent de mieux expliquer et contrôler les coûts de transport de chaque province.

Transferts et relève de contrats de transport

La Direction effectue et approuve chaque année des transferts entre contrats de transport afin de s'assurer que les objectifs d'utilisation optimale des équipements soient respectés. **Les modifications ont inclus des transferts entre sept contrats. De plus, deux nouveaux exploitants-transporteurs ont pris la relève de contrats. Il s'agit de SLS Transport laitier inc. et Transport Guillaume Viens inc.**

Marchés de créneau et lait biologique

Les Producteurs de lait du Québec organisent des routes spéciales de ramassage du lait pour favoriser le développement de marchés de créneau, comme celui du lait biologique.

D'autres circuits plus petits répondent à des demandes particulières : lait casher, lait de troupeaux alimentés de foin sec et lait de troupeaux de race jersey ou canadienne.

Déchargements partiels et réseau routier

Les Producteurs de lait du Québec assument les 60 premiers dollars du coût d'un déchargement partiel. Ces frais s'ajoutent aux tarifs établis dans les contrats de transport et sont assumés par le pool de transport. Ces opérations visent à répondre aux commandes des petites entreprises laitières. **Le coût des déchargements partiels a été de 263 877 \$ en 2020.**

49 231 \$ ont été facturés par les transporteurs pour les détours non prévus aux contrats de transport du lait. L'ensemble de ces détours a été validé en tenant compte des dates de début et de fin des chantiers transmises par le ministère des Transports du Québec.

Carburant diesel

Les tarifs payés aux transporteurs ont varié selon la clause d'indexation sur le carburant prévue dans la Convention de transport du lait. Cette indexation est basée sur une enquête mensuelle menée auprès de la Régie de l'énergie du Québec. **Elle représente une baisse du coût moyen du diesel de 13,1 % en 2020.**

Nouvelles usines

La Direction organise et planifie l'approvisionnement de lait aux nouvelles usines. **Trois usines ont démarré leurs activités en 2020. Il s'agit de la Laiterie Ora, la Fromagerie Carpati et la Ferme Reine des prés, qui opère en tant que producteur-transformateur.**

Contribution du Québec au pool de transport

2020 = 5,97 millions \$,
soit l'équivalent
de **0,178 \$/hl.**

2019 = 6,74 millions \$,
soit l'équivalent
de **0,203 \$/hl.**

*QUEBEC'S CONTRIBUTION
TO THE TRANSPORTATION POOL
2020 = \$5.97 million, or the equivalent
of \$0.178 per hectolitre.
2019 = \$6.74 million in 2019, or the
equivalent of \$0.203 per hectolitre.*



140 producteurs de lait
biologique ont produit
63,4 millions de litres de lait.
Plus de **83 %** de ce lait a été
transformé pour les besoins
du marché biologique.

La collecte a été effectuée par
13 transporteurs et acheminée
à **18 usines** québécoises, incluant
6 producteurs-transformateurs,
et à **1 usine** ontarienne.

*140 certified organic milk producers
produced 63.4 million litres of milk.
More than 83% of that milk was processed
for organic market needs.
The milk was picked up by 13 transporters
and brought to 18 Quebec plants,
including 6 producer-processors,
and 1 Ontario plant.*

STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT

STATISTICS ON MILK TRANSPORTATION CONTRACTS

Type d'équipement Vehicule type	2020					2019				
	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilometres	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilometres
			Litres	%				Litres	%	
Camion-citerne 12 roues <i>Tank truck, 12 wheels</i>	35	100	293 867 874	8,75	1 854 266	35	116	335 417 787	9,58	2 327 477
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	31	51	240 525 176	7,16	1 579 455	31	64	317 318 391	9,07	2 080 080
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	239	484	2 824 536 349	84,09	23 381 928	238	492	2 846 949 327	81,35	24 209 739
Total	305	635	3 358 929 399	100,00	26 815 649	304	672	3 499 685 505	100,00	28 617 296

IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC^{1, 6}

MILK PROCESSING PROFILE IN QUEBEC^{1, 6}

	2020		2019		2018		2017		2016	
	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk
Grandes entreprises laitières ² <i>Large dairy enterprises²</i>	3	80,06	3	80,97	3	81,42	3	81,75	3	81,65
Moyennes entreprises laitières ³ <i>Medium dairy enterprises³</i>	35	19,45	37	18,55	37	18,12	36	17,75	35	17,84
Petites entreprises laitières ⁴ <i>Small dairy enterprises⁴</i>	58	0,49	54	0,48	53	0,46	54	0,50	57	0,51

TRANSFORMATION PAR RÉGIONS

PROCESSING BY REGION

	2020		2019		2018		2017		2016	
	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk
Régions centrales <i>Central regions</i>	85	91,30	84	91,23	84	91,37	84	91,70	87	91,78
Régions périphériques ⁵ <i>Outlying regions⁵</i>	28	8,70	27	8,77	26	8,63	26	8,30	26	8,22
Québec <i>Quebec</i>	113	100,00	111	100,00	110	100,00	110	100,00	113	100,00

1 Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.
Dairy enterprises in operation during the year.

2 Entreprises laitières dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.
Dairy enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.

3 Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.
Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 per day.

4 Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.
Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.

5 Les territoires des régions périphériques sont ceux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Gaspésie-Les Îles et du Bas-Saint-Laurent, comme définis dans les conventions de mise en marché du lait.
The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les Îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the milk marketing agreements.

6 Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 21 producteurs-transformateurs qui ont transformé 7,2 millions de litres de lait en 2020. Un producteur-transformateur se définit comme suit : producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.
Among all dairy enterprises 21 are producer-processors who processed 7,2 million litres of milk in 2020. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.

MILK ALLOCATION AND TRANSPORTATION

THE MILK ALLOCATION AND TRANSPORTATION SECTION OF THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT OVERSEES THE ADMINISTRATION OF THE RULES AND PROGRAMS ASSOCIATED WITH THE TRANSPORTATION AND SUPPLY OF MILK TO PLANTS. IT RECEIVES THE ORDERS FROM THE PLANTS, CREATES THE DAILY ALLOCATION PLAN, AND ASSIGNS THE TRANSPORTERS. IT IS RESPONSIBLE FOR ANNUALLY UPDATING MILK TRANSPORTATION CONTRACTS IN ACCORDANCE WITH THE MILK TRANSPORTATION AGREEMENT BETWEEN LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, THE ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, PROLAIT TRANSPORT, AGROPUR COOPERATIVE AND NUTRINOR COOPERATIVE.

HIGHLIGHTS OF THE YEAR

A year of challenges for milk allocation

Due to the COVID-19 crisis, the Department had to contend with rapid changes and did everything in its power to find buyers for the milk. It gave priority to solutions involving storage, such as processing milk into butter and cheese, as well as donating and skimming milk. Yet, despite these measures, demand fluctuated rapidly and takers could not be found for a certain quantity of milk. As a result, emergency milk disposal measures, based on a rotating system of producers, had to be carried out on farms, leading to the disposal of over 13 million litres.

Balance was restored to the supply at the end of April thanks to the institution of national storage programs, combined with record-breaking milk donations and production reduction measures.

Labour dispute and talks at large plants

During the summer, while the market was still in crisis but slowly recovering, a labour dispute disrupted operations at a large plant in the Centre-du-Québec region for several weeks, which created further major challenges for milk supplies and transportation in Quebec. To make matters worse, another large plant temporarily shut down at the same time for maintenance.

Holiday season

It is often harder to supply dairy plants during the holiday season, due in large part to the statutory holidays. 2020 was no exception to the rule, such that milk had to be skimmed or donated in order to find takers.

Rules relaxed for the thaw period

The thaw period on Quebec's road network, which usually ends in May, has a statutory period of 61 days in three different geographical zones. On March 25, 2020, at the peak of the COVID-19 crisis, the Transportation Minister published a ministerial decree lifting the weight restrictions that usually apply during the thaw period. These restrictions were suspended for vehicles that transport food products, such as milk tank trucks, as well as sanitary and medical equipment, pharmaceutical products, and products required for food production. This extraordinary exemption was granted in response to demands from the dairy and other industries, including Les Producteurs de lait du Québec, and agricultural input suppliers. In total, the thaw period effectively lasted 18 days in zone 1, and zero days in zones 2 and 3.

Work continued on the pricing formula review

The current pricing formula expired in October 2020. Although it has been adjusted several times over the years, the in-depth review began by the Pricing Committee in 2017 continued this year. The committee's objective is to review the parameters and equations so that they

reflect current transportation practices. Efforts to collect data by GPS for the purpose of reviewing travel times were completed by the end of the year. The results of the study will be taken into consideration in the new pricing formula when the Transportation Agreement renewal process begins in February 2021.

SOME FIGURES AND DATA

Transportation cost pooling

This was the 22nd year that transportation costs were pooled by the provinces who signed the Agreement on Eastern Canadian Milk Pooling (P5). The cascading delivery model (shipments from east to west) continues to be applied in an effort to optimize transportation costs associated with interprovincial milk transportation requirements. The P5 Transportation Committee works to improve movement coordination and share statistics that help explain and control the transportation costs of each province.

Transportation contract transfers and changes

Every year, the Department performs and approves transfers between transportation contracts to ensure that optimum equipment use objectives are met. Changes included transfers between seven contracts. In addition, two new producer-transporters took over contracts. They were SLS Transport laitier inc. and Transport Guillaume Viens inc.

Niche markets and organic milk

Les Producteurs de lait du Québec organizes special milk pickup routes to encourage the development of niche markets, such as the organic milk market.

Other smaller routes meet specific needs: kosher milk, milk from dry-hay-fed herds, and milk from Jersey or Canadienne herds.

Partial shipments and road network

Les Producteurs de lait du Québec pays the first \$60 of the cost of a partial load. These costs are in addition to the rates set out in the transportation contracts and are covered by the transportation pool. These operations are meant to fill orders by small dairy enterprises. The cost of partial loads was \$263,877 in 2020.

\$49,231 was billed by transporters for detours not covered in the milk transportation contracts. All of these detours were checked based on the start and end dates of the construction sites that were sent by the Ministère des Transports du Québec.

Diesel fuel

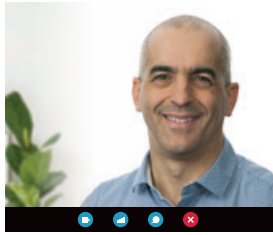
The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause set out in the Milk Transportation Agreement. Indexing is based on a monthly survey conducted by the Régie de l'énergie du Québec. It shows that the average cost of diesel decreased by 13.1% in 2020.

New plants

The Department organizes and plans the supply of milk to new plants. Three plants began operations in 2020. They were Laiterie Ora, Fromagerie Carpati and Ferme Reine des Prés, which operates as a producer-processor.



Marc-André Gravel
Responsable au contrôle
de la qualité et aux
contrôles techniques
*Quality Control and Technical
Controls Manager*



Mario Guertin
Agent à la réglementation et
aux contrôles techniques
*Regulatory and Technical
Controls Officer*



Julie Lanthier
Agente au contrôle de la qualité
et aux contrôles techniques
*Quality Control and Technical
Controls Officer*



Évelyne Sanfaçon
Agente au contrôle de la qualité
et aux contrôles techniques
*Quality Control and Technical
Controls Officer*

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ, DU VOLUME ET DE LA COMPOSITION

LA SECTION CONTRÔLE DE LA QUALITÉ, DU VOLUME ET DE LA COMPOSITION DE LA DIRECTION GESTION DU LAIT VEILLE À L'APPLICATION DES NORMES PRÉVUES PAR LES CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT ET À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR LES PRODUCTEURS LAITIERS. ÉGALEMENT, ELLE A LA RESPONSABILITÉ DE S'ASSURER QUE LES ANALYSES DE COMPOSITION ET LA MESURE DES VOLUMES SONT CONFORMES AU LAIT LIVRÉ PAR LES PRODUCTEURS ET AU LAIT PAYÉ PAR LES USINES. ELLE COLLABORE AUSSI AVEC LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (MAPAQ), RESPONSABLE DE VALIDER LES RÉSULTATS DU LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA COMPOSITION DU LAIT DE LACTANET.

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Adaptation aux nouvelles règles de qualité

Mise en place à la fin de l'année 2019, la nouvelle méthode de calcul pour le déclenchement des pénalités reliées aux bactéries et aux cellules somatiques en était à sa première année complète d'application. Cette méthode, basée sur le pourcentage de résultats hors norme et couvrant une période mobile de trois mois, est plus souple et prend mieux en compte la tendance globale des résultats d'un producteur en plus d'être moins influencée par les résultats anormaux. Cette nouvelle façon de faire, qui a contribué à améliorer globalement les résultats de qualité du lait cette année, a toutefois demandé une adaptation chez certains producteurs.

Diminution de l'écart entre le volume mesuré à la ferme et à l'usine

Plusieurs mesures sont instaurées pour permettre au personnel, en collaboration avec les transporteurs de lait, de maintenir l'écart entre le volume mesuré à la ferme et le volume reçu selon le compteur à l'usine, le plus bas possible. Parmi ces mesures, il y a les visites régulières pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques lors des calibrations dans les usines. Les vérifications du calibrage des bassins refroidisseurs des producteurs qui en ont fait la demande ou dont le circuit

QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR STRATES

STRATIFICATION OF MILK QUALITY

	Résultats d'analyse Analysis results	2020 % volume	2019 % volume	2020 % analyses	2019 % analyses
Bactéries totales – <i>Total bacteria count</i>	1 à/to 15 000/ml	61,14	64,25	60,49	63,72
	15 001 à/to 50 000/ml	31,21	28,44	31,76	28,75
	50 001 à/to 121 000/ml	5,47	4,77	5,55	4,91
	plus de/more than 121 000/ml	2,18	2,54	2,20	2,62
Cellules somatiques – <i>Somatic cell count</i>	1 à/to 100 000/ml	12,24	9,61	11,91	9,67
	100 001 à/to 200 000/ml	51,41	49,74	47,34	45,58
	200 001 à/to 300 000/ml	28,24	30,12	29,75	31,31
	300 001 à/to 400 000/ml	7,20	9,03	9,34	10,95
	plus de/more than 400 000/ml	0,91	1,50	1,66	2,49

MOYENNE DES RÉSULTATS D'ANALYSE

AVERAGE ANALYSIS RESULTS

	2020 Moyenne pondérée Weighted average	2019 Moyenne pondérée Weighted average
Bactéries totales/ml <i>Total bacteria count/ml</i>	22 918	25 762
Cellules somatiques/ml <i>Somatic cell count/ml</i>	183 721	193 971

de ramassage présente des variations importantes sont aussi effectuées. Cette année, l'écart entre le volume mesuré à la ferme et à l'usine a été réduit à un niveau record de 0,12 %, comparativement à 0,15 % en 2019. Il s'agit d'une économie importante sur l'ensemble du lait livré en un an.

Défis pour la formation des nouveaux essayeurs

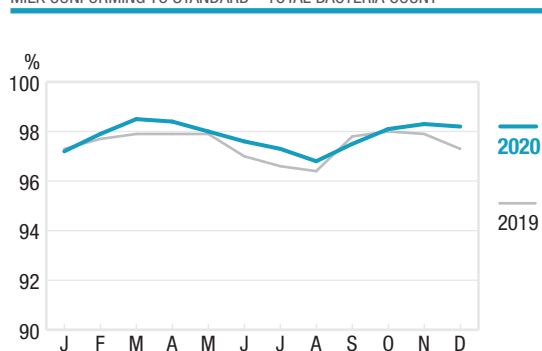
La Direction a collaboré à trois reprises à la formation de 40 nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. La crise de la COVID-19 a toutefois posé plusieurs défis en rendant impossible la tenue de certaines séances de formation. Pour s'assurer d'avoir la main-d'œuvre disponible, le MAPAQ et la Régie des marchés agricoles et alimentaires ont permis l'émission d'autorisations spéciales temporaires d'apprentis essayeurs, à condition que ces derniers suivent la formation pour obtenir un permis conforme aux règles, dès que possible.

Réflexion sur les méthodes d'échantillonnage

En 2020, la Direction a entamé des travaux concernant les méthodes et outils employés lors de l'échantillonnage du lait. Un projet pilote visant à étudier l'efficacité des glaciers utilisés lors de la prise d'échantillon a été réalisé en collaboration avec Lactanet. Les travaux se poursuivront en 2021 dans le but de revoir les différentes étapes du processus d'échantillonnage.

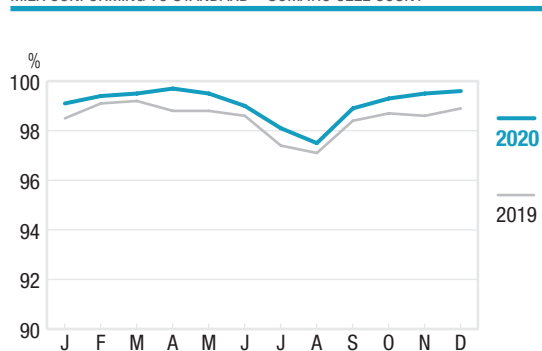
LAIT CONFORME À LA NORME – BACTÉRIES TOTALES

MILK CONFORMING TO STANDARD – TOTAL BACTERIA COUNT



LAIT CONFORME À LA NORME – CELLULES SOMATIQUES

MILK CONFORMING TO STANDARD – SOMATIC CELL COUNT



QUELQUES CHIFFRES ET DONNÉES

Primes à la qualité

1. Prime des Producteurs de lait du Québec

Résultats égaux ou inférieurs à 20 000 BT et à 200 000 CS par millilitre

3 963 producteurs ont bénéficié au moins une fois de la prime de 0,50 \$ par hectolitre

2. Prime biologique

76 % des producteurs de lait certifié biologique ont reçu la prime à la qualité spécifique au lait biologique au moins une fois

3. Prime prévue aux conventions de mise en marché du lait

Résultats égaux ou inférieurs à 15 000 BT et à 150 000 CS par millilitre

2 893 producteurs ont bénéficié au moins une fois de la prime de 0,1491 \$ à 0,2876 \$ par hectolitre

La prime est financée à parts égales par les transformateurs et les producteurs (3 ¢/hl chacun). Elle est versée mensuellement à chacun des producteurs se qualifiant lorsque la moyenne provinciale a été égale ou inférieure à 250 000 CS par millilitre pendant la période de référence. La prime sera maintenue en 2021, puisque pour la période de référence de décembre 2019 à novembre 2020, la moyenne pondérée québécoise a été de 184 409 CS par millilitre.

Suspension de la collecte

54 producteurs ayant cumulé quatre pénalités et plus concernant les bactéries totales ou les cellules somatiques sur une période mobile de 12 mois ont vu la collecte de leur lait suspendue, certains plus d'une fois, pour un total de 75 suspensions.

Protocole d'intervention

Les Producteurs de lait du Québec mandatent Lactanet et ses conseillers à la qualité du lait pour guider les producteurs ayant des problèmes avec la qualité du lait de leur ferme dans la recherche de solutions. En 2020, 320 interventions à la ferme ont été réalisées, en plus des services-conseils par téléphone.

Programme de reconnaissance Lait'xcellent

Le programme Lait'xcellent souligne le travail et l'engagement des producteurs qui ont réussi à livrer constamment un lait de la meilleure qualité. Chaque année, Les Producteurs de lait du Québec décernent trophées et bourses à trois gagnants provinciaux et à trois gagnants dans chaque région. Des certificats sont également décernés afin de souligner l'atteinte des objectifs visant une qualité de lait exceptionnelle tout au long de l'année.

Gestion des résultats des programmes d'échantillonnage et d'analyse

Tout au long de l'année, le personnel de la gestion du lait a effectué un suivi constant avec les transporteurs de lait, les usines laitières et le laboratoire pour le bon fonctionnement des programmes d'échantillonnage. **880 300 résultats d'analyses et 108 336 résultats de citernes ont été validés afin d'assurer le paiement du lait et la facturation. Également, 226 341 résultats servant à établir la qualité du lait ont été validés avant leur diffusion aux producteurs.**

Bactéries totales (BT)

Lait conforme à la norme :

97,82 % en 2020

97,46 % en 2019

Cellules somatiques (CS)

Lait conforme à la norme :

99,09 % en 2020

98,50 % en 2019

Adulteration du lait par l'eau

Lait conforme à la norme :

99,77 % en 2020

99,79 % en 2019

TOTAL BACTERIA (TB)

Milk that met the standard:
97.82% in 2020,
97.46% in 2019

SOMATIC CELLS (SC)

Milk that met the standard:
99.09% in 2020, 98.50% in 2019

MILK ADULTERATION BY WATER

Milk that met the standard:
99.77% in 2020, 99.79% in 2019



Lait'xcellent 2020

562 certificats

« Très grande distinction »

716 certificats

« Grande distinction »

456 certificats « Amélioration » aux producteurs dont les résultats pour la qualité du lait se sont améliorés d'au moins 20 % par rapport à ceux de 2019



LAIT'XCELLENT 2020:
562 "Very Great Distinction" certificates
716 "Great Distinction" certificates
456 "Improvement" certificates for producers whose milk quality results improved by at least 20% compared to 2019

EXIGENCES QUALITATIVES – 2020

QUALITY REQUIREMENTS – 2020

Type d'analyse Analysis	Norme Standard
Bactéries totales <i>Total bacteria count</i>	121 000 CBI ¹ /ml – Avis préventif à 50 000 CBI/ml 121,000 IBC ¹ /ml – Notice at 50,000 IBC/ml
Bactéries après pasteurisation <i>Bacteria after pasteurization</i>	7 000 UFC ² /ml 7,000 CFU ² /ml
Cellules somatiques <i>Somatic cell count</i>	400 000 CS/ml – Avis préventif à 350 000 CS/ml 400,000 SC/ml – Notice at 350,000 SC/ml
Adulteration par les antibiotiques <i>Adulteration by antibiotics</i>	Négatif à l'analyse Negative
Adulteration par l'eau <i>Adulteration by water</i>	Point de congélation n'excède pas -0,507°C Freezing point with limit of -0.507°C
Adulteration par les antiseptiques <i>Adulteration by antiseptics</i>	Négatif à l'analyse Negative
Sédiments <i>Sediments</i>	Aucuns sédiments No sediments
Odeur <i>Smell</i>	Aucune mauvaise odeur No bad smell
Température <i>Temperature</i>	4°C maximum 4°C maximum
Saveur <i>Taste</i>	Aucune mauvaise saveur No bad taste
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) <i>Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)</i>	Aucune falsification permise No falsification allowed

1 Comptage bactérien individuel
Individual bacteria count

2 Unités formant des colonies
Colony forming units

POURCENTAGE DU VOLUME MESURÉ PAR UN COMPTEUR APPROUVÉ ET ÉCHANTILLONNÉ PAR UN ÉCHANTILLONNEUR APPROUVÉ

PERCENTAGE OF VOLUME MEASURED BY AN APPROVED METER AND SAMPLED BY AN APPROVED SAMPLER

Volume

Volume

96 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un compteur approuvé.

96% of the milk volume received by the plants was measured by an approved meter.

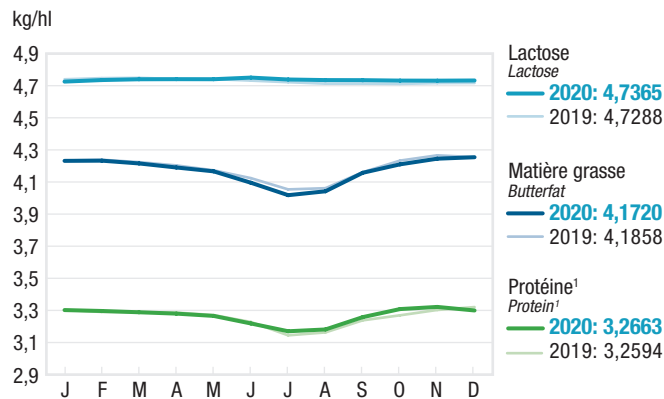
Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides).
Milk composition (butterfat, protein, lactose and other solids).

96 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide d'un échantillonneur approuvé.

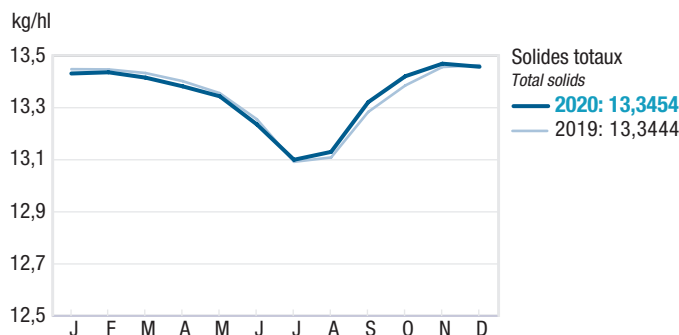
96% of the milk volume was sampled at the plant for payment purposes, using an approved sampler.

TENEUR MENSUELLE – MOYENNE PONDÉRÉE

MONTHLY TEST – WEIGHTED AVERAGE



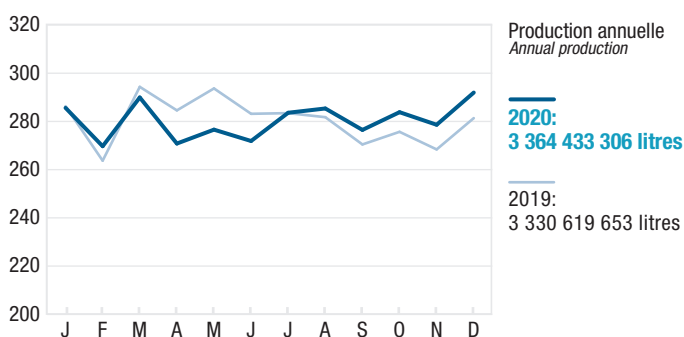
1 Depuis septembre 2018, les résultats d'analyse concernant la protéine sont exprimés en protéines vraies (caséines + protéines du lactosérum). L'azote non protéique est ajouté aux autres solides.
Since September 2018, protein analysis results have been expressed as "true" proteins (caseins + whey proteins). Non-protein nitrogen is added to the other solids.



VOLUME DE LAIT PRODUIT MENSUELLEMENT

MONTHLY MILK PRODUCTION VOLUME

Millions de litres Millions of litres



Production annuelle
Annual production

2020:
3 364 433 306 litres

2019:
3 330 619 653 litres

QUALITY, VOLUME AND COMPOSITION CONTROL

THE QUALITY, VOLUME AND COMPOSITION CONTROL SECTION OF THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT ENSURES THE APPLICATION OF THE STANDARDS SET OUT IN THE MILK MARKETING AGREEMENTS AND THE IMPROVEMENT OF THE QUALITY OF MILK DELIVERED BY DAIRY FARMERS. IN ADDITION, IT IS RESPONSIBLE FOR ENSURING THAT COMPOSITION ANALYSES AND VOLUME MEASUREMENTS ARE CONSISTENT WITH THE MILK SHIPPED BY PRODUCERS AND PAID FOR BY THE PLANTS. EMPLOYEES ALSO WORK WITH THE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (MAPAQ), WHICH IS RESPONSIBLE FOR VALIDATING THE RESULTS OF THE MILK COMPOSITION TESTS PERFORMED IN LACTANET'S LABORATORY.

HIGHLIGHTS OF THE YEAR

Adaptation to new quality rules

Created at the end of 2019, the new method of calculating the trigger for bacteria and somatic cell-related penalties was applied for its first full year. This method, which is based on a percentage of substandard results and covers a rolling three-month period, is more flexible, takes better account of the general trend of a producer's results, and is less influenced by abnormal results. However, while the new approach helped improve the milk quality results this year, some producers had to adapt.

Decrease in the gap between the volumes measured at farms and at plants

A number of measures are being taken to enable staff members, in collaboration with milk transporters, to keep the gap as low as possible between the volume measured at farms and the volume received at plants according to the meter. Some of these measures include regular visits to inspect the meters and automatic samplers during calibrations at plants. Calibration checks are also conducted on the bulk tanks of producers who request them or on pickup routes that show significant variations. This year, the gap between the volumes measured at farms and at plants was reduced to a record low of 0.12%, compared to 0.15% in 2019. This reflects significant savings for all the milk delivered in a year.

Challenges in training new graders

The Department participated in three training sessions for 40 new milk graders at the Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. However, the COVID-19 crisis created several challenges by making it impossible to hold some of the training sessions. To ensure that a workforce is available, MAPAQ and the Régie des marchés agricoles et alimentaires allowed special temporary authorizations to be issued for grader trainees, on condition that they complete the training to obtain a permit in compliance with the rules as soon as possible.

Sampling methods contemplated

In 2020, the Department started to work on the methods and tools that are used when milk is sampled. A pilot project studying the efficiency of the coolers used when taking samples was carried out in collaboration with Lactanet. This initiative will continue in 2021 with the goal of reviewing the various steps in the sampling process.

SOME FIGURES AND DATA

Quality premiums

1. *Les Producteurs de lait du Québec premium*

Results equal to or lower than 20,000 TB and 200,000 SC per millilitre
3,963 producers received the \$0.50 per hectolitre premium at least once.

2. *Organic premium*

76% of certified organic milk producers received the specific quality premium for organic milk at least once

3. *Premium set out in the milk marketing agreements*

Results equal to or lower than 15,000 TB and 150,000 SC per millilitre
2,893 producers received the \$0.1491 to 0.2876 per hectolitre premium at least once.

The premium is funded equally by producers and processors (3¢/hl each). It is paid on a monthly basis to each qualifying producer when the provincial average has been equal to or lower than 250,000 SC per millilitre during the reference period. The premium will continue in 2021 because Quebec's weighted average for the reference period from December 2019 to November 2020 was 184,409 SC per millilitre.

Suspension of pickup

Pickup was suspended for 54 producers who accumulated four or more penalties for total bacteria or somatic cells over a rolling 12-month period, and more than once for some, for a total of 75 suspensions.

Intervention protocol

Les Producteurs de lait du Québec hires Lactanet and its milk quality advisors to guide producers with milk quality problems on their farms in their search for solutions. In 2020, 320 farm visits were made, in addition to telephone calls, for the purpose of providing advisory services.

Lait'xcellent recognition program

The Lait'xcellent program recognizes the work and commitment of producers who have succeeded in consistently delivering the best quality milk. Every year, Les Producteurs de lait du Québec awards trophies and cash prizes to three provincial winners and three winners in each region. Certificates are also presented in recognition of producers who attain outstanding milk quality goals over the course of the year.

Management of sampling and analysis program results

Throughout the year, milk management staff members followed up on an ongoing basis with milk transporters, dairy plants and the laboratory to ensure that sampling programs were running smoothly. More than 880,300 test results and nearly 108,336 tank trunk results were checked for the purposes of milk pay and billing. Also, over 226,341 results used to determine the quality of milk were checked before being shared with producers.



Des outils collectifs essentiels pour faire face à la crise

L'embellie de la demande des consommateurs au détail et les stocks qui se sont construits dans les frigos modèrent la demande dans les premiers jours d'avril. Le ralentissement important dans le secteur de l'hôtellerie, la restauration et les institutions fait chuter de façon importante la demande en produits laitiers. La restauration est particulièrement déstructurée et devra renouveler son offre de service. Le choc est rapide sur les commandes des restaurateurs, et donc sur les demandes d'approvisionnement en lait.

La situation en avril entraîne alors un déséquilibre entre la production et la demande et le lait peine à trouver preneur. La perspective de devoir disposer du lait devient une réalité alors que se mettent en branle plusieurs chantiers afin d'éviter cette conclusion dramatique. Des dons importants, près de 4 millions de litres, sont offerts en partenariat avec plusieurs transformateurs aux banques alimentaires québécoises. Ces dons permettent non seulement d'éviter le gaspillage, mais ils contribuent aussi à aider les Québécoises et les Québécois en situation de précarité alimentaire, un problème exacerbé par la crise.

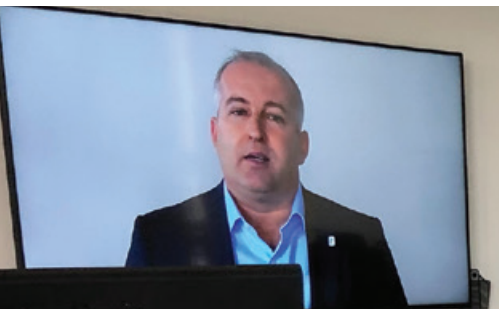
PHOTO : LES BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC



Avril 2020:
la gestion de l'offre démontre son efficacité

APRIL 2020: Supply management shows its effectiveness





Les producteurs sont fortement mis à contribution et plusieurs mesures sont instaurées. Ils devront réduire leurs livraisons de lait au cœur du printemps, alors que les troupeaux sont au pic de leur production. Plafonnement des reprises de tolérance, pénalités sur les livraisons supplémentaires et coupure de quota seront appliqués. Des programmes nationaux seront aussi développés pour permettre le stockage additionnel de produit laitier et des initiatives marketing ciblées seront rapidement déployées. Les producteurs laitiers seront mobilisés pour agir en solidarité avec la filière afin de résorber la production en trop. Ces différentes décisions, accompagnées de communications visant à mieux comprendre la situation et à présenter des solutions pour atteindre les objectifs, portent fruit. L'arrimage entre les besoins et la production se remet en place, non sans difficultés et imprévus, à partir de la fin avril.

Cela n'aurait pas été possible sans les outils, indispensables, de la mise en marché collective dont se sont dotés les producteurs laitiers d'ici. Grâce à la gestion de l'offre, les producteurs ont pu agir de manière collective sur les objectifs de production de toutes les fermes laitières afin de résorber les problèmes rapidement. La réaction québécoise et canadienne à la crise, rendue possible par la gestion de l'offre, aura été plus rapide, plus coordonnée et plus efficace que dans les pays qui ne bénéficient pas de cet outil, notamment les États-Unis.

Le choc des impacts négatifs de ces fluctuations de marché a également été absorbé collectivement, permettant ainsi aux producteurs de partager les conséquences de la crise. Pour agir rapidement et trouver des solutions tout en préservant la solidarité entre les producteurs et en aidant les personnes victimes de précarité alimentaire, la mise en marché collective et la gestion de l'offre ont prouvé encore une fois leur caractère essentiel.

COLLECTIVE TOOLS ESSENTIAL TO FACE THE CRISIS

The lull in retail consumer demand and fully stocked fridges curbed demand in the first few days of April. The major slowdown in the hotel, restaurant and institutional sector caused demand for dairy products to fall sharply. Restaurants were particularly affected and had to rethink their services. The rapid decline in orders from restaurants had a causal effect on milk supply requests.

The situation in April led to an imbalance between production and demand and takers were hard to find for the milk. The prospect of having to dispose of the milk eventually became a reality, despite the many initiatives that had been set in motion to avoid this dramatic conclusion. Large donations, nearly 4 million litres, were made in partnership with several processors to Quebec food banks. These donations not only helped avoid waste, but also helped Quebecers who were facing food insecurity, a problem exacerbated by the crisis.

Producers were heavily involved and many measures were taken. They would be asked to reduce their milk shipments in the heart of spring, when their herds were at peak production levels. A ceiling was placed on the use of tolerance ranges, penalties were applied to additional shipments, and quota was cut. National programs were also developed to store additional dairy products, and targeted marketing initiatives were rapidly rolled out. Dairy farmers would come together to act in solidarity with the industry and curb excess production. These various decisions, along with communications aimed at explaining the situation and offering solutions to achieve the objectives, yielded results. The balance between demand and production was restored, but not without difficulty or unforeseen circumstances, starting at the end of April.

This would not have been possible without the essential tools of collective marketing that Quebec dairy farmers have adopted. Thanks to supply management, producers were able to take collective action toward the production objectives of all dairy farms and resolve problems quickly. Supply management made it possible for Quebec and Canada to react to the crisis in a faster, better coordinated and more effective fashion than countries that do not have this tool, especially the United States.

The shock caused by the negative impacts of these market fluctuations were also absorbed collectively, because producers shared in the consequences of the crisis. By acting rapidly and finding solutions while maintaining solidarity between producers and helping people who suffer from food insecurity, collective marketing and supply management proved once again that they are essential.



Marie-Pier Beauchamp
Coordonnatrice au programme
d'assurance qualité
*Quality Assurance Program
Coordinator*



Audrey Blanchette-Pellerin
Technicienne à la gestion du lait
Milk Management Technician



Stéphane Fournier
Agent au programme
d'assurance qualité
*Quality Assurance Program
Officer*

PROACTION

LA DIRECTION GESTION DU LAIT APPLIQUE ET COORDONNE LE PROGRAMME PROACTION AU QUÉBEC. ELLE EFFECTUE LES SUIVIS DES VALIDATIONS ET ASSURE LA CERTIFICATION DES PRODUCTEURS. ELLE INFORME LES PRODUCTEURS SUR LES EXIGENCES DU PROGRAMME, QUE CE SOIT PAR DES SÉANCES DE FORMATION, PAR LA MISE À JOUR DU SITE INTERNET **PROACTION.QUEBEC** OU PAR LA RÉDACTION D'ARTICLES POUR LA REVUE *LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS*.

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Suspension temporaire des validations à la ferme

À la fin mars 2020, dans le but de limiter la propagation de la COVID-19, le gouvernement du Québec a ordonné un confinement et la mise en place de mesures visant à réduire les services et activités non prioritaires. Après analyse et consultation des principaux partenaires, Les Producteurs de lait du Québec ont décidé de suspendre temporairement les activités en lien avec le programme proAction, soit les validations à la ferme, les autodéclarations ainsi que les visites d'évaluation des animaux prévues par Holstein Canada.

À la mi-mai 2020, la reprise des activités et services non prioritaires a été autorisée graduellement au Québec. Les activités de validation du programme proAction ont donc pu reprendre. Des mesures sanitaires strictes ont été instaurées par les agents de validation et les producteurs afin de se conformer aux consignes de santé publique lors des visites à la ferme.

Appels aux producteurs par les agents de validation de Lactanet

Pendant la suspension temporaire des activités de validation, les agents de Lactanet ont été mandatés par l'organisation pour communiquer avec les producteurs afin de prendre le pouls de la situation sur le terrain quant aux impacts de la crise de la COVID-19. Par téléphone, les agents de validation ont informé les producteurs des mesures de prévention à mettre en place à la ferme, partagé des conseils pour aider à planifier la production et fait le suivi sur les récentes actualités.

Formation des agents de validation

En raison des contraintes liées à la crise de la COVID-19, les activités de formation des agents de validation se sont déroulées à distance cette année. La situation évoluant rapidement en période de crise, des réunions et séances d'information ont eu lieu de façon plus régulière pour faire le point et leur assurer une formation continue.

Autres réalisations

- Les exigences du volet environnement ont été développées par le groupe de travail des Producteurs laitiers du Canada (PLC) au cours de l'année. Le volet sera ajouté aux validations proAction à l'automne 2021.
- Dans le but de faciliter la recherche de documents et de formulaires, une réorganisation du contenu sur le site Web **proaction.quebec** a été effectuée en 2020.

QUELQUES CHIFFRES ET DONNÉES

Processus de validation

Le cycle de validation se déroule sur deux ans : une validation complète la première année, suivie la deuxième année d'une autodéclaration par formulaire. Afin d'assurer la conformité du processus de certification, un échantillon déterminé au hasard des producteurs ayant soumis un formulaire d'autodéclaration fait l'objet d'une validation à la ferme. **Le montant pour la validation à la ferme, assumé par le fonds affecté au programme proAction, est passé à 225 \$ en 2020.**

Pénalités

Le producteur qui n'est pas titulaire d'un certificat proAction ou celui dont l'accréditation est révoquée en raison d'un manquement aux volets implantés se voient imposer des pénalités, conformément aux conventions de mise en marché du lait. **Au 31 décembre 2020, 29 producteurs étaient pénalisés, comparativement à 34 un an auparavant.**

Agents de validation

Chaque organisation provinciale a la responsabilité d'organiser et de fournir des services pour la certification au programme proAction. Les Producteurs de lait du Québec mandatent Lactanet pour effectuer les validations à la ferme.

Les Producteurs de lait du Québec s'assurent aussi d'effectuer le suivi des agents de validation en vue de l'obtention et le maintien de leur accréditation par Les Producteurs laitiers du Canada.

Évaluation des animaux par Holstein Canada

Les Producteurs de lait du Québec ont continué de coopérer avec Holstein Canada pour l'évaluation de l'état de chair, des blessures (jarrets, genoux et cou) et de la boiterie des animaux. Cette évaluation constitue une exigence du volet bien-être animal et doit être effectuée avant la validation à la ferme. Le fonds affecté au programme proAction couvre les frais pour l'évaluation des animaux réalisée par Holstein Canada.

Service Accompagnement proAction

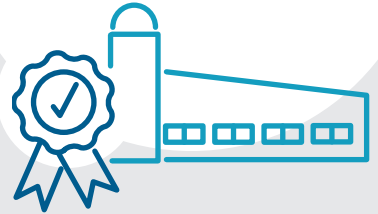
Lactanet a continué d'offrir le service Accompagnement proAction aux producteurs désirant obtenir du soutien dans la préparation de leur certification. Les Producteurs de lait du Québec assument les frais des deux premières heures de ce service.

2 159 entreprises

ont été visitées pour une validation complète

2 361 entreprises

ont soumis une autodéclaration par formulaire



31 décembre 2020 :

4 699 entreprises laitières détenaient une **certification proAction**. **99 % des producteurs représentaient 99 % du volume de lait produit.**

2,159 enterprises were visited for a full validation

2,361 enterprises were subject to a self-declaration by form

December 31, 2020: 4,699 active dairy enterprises were registered with the proAction program. 99% of producers represented 99% of the volume of milk produced.

Au 31 décembre 2020 :

14 agents de validation étaient accrédités au Québec

Lors de validations à la ferme :

12 agents de validation ont été supervisés par Les Producteurs de lait du Québec



As at December 31, 2020: 14 validators were accredited in Quebec

This year, during the on-farm validations: 12 validators were supervised by Les Producteurs de lait du Québec

PROACTION

THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT IMPLEMENTS AND COORDINATES THE PROACTION PROGRAM IN QUEBEC. IT FOLLOWS UP THE VALIDATIONS AND ENSURES THAT PRODUCERS ARE REGISTERED. IT INFORMS PRODUCERS OF THE PROGRAM REQUIREMENTS THROUGH TRAINING SESSIONS, BY UPDATING THE **PROACTION.QUEBEC** WEB SITE AND BY DRAFTING ARTICLES FOR *LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS* MAGAZINE.

HIGHLIGHTS OF THE YEAR

Temporary suspension of on-farm validations

At the end of March 2020, with the goal of limiting the spread of COVID-19, the Quebec government ordered a lockdown and implemented measures to reduce non-priority services and activities. After analyzing the situation and consulting with its main partners, Les Producteurs de lait du Québec decided to temporarily suspend activities in connection with the proAction program, including on-farm validations, self-declarations and animal assessment visits scheduled by Holstein Canada.

In mid-May 2020, non-priority activities and services were authorized again and gradually resumed in Quebec. This meant that proAction program validation activities also resumed. Strict health measures were instituted by validators and producers to comply with public health directives during on-farm visits.

Producers called by Lactanet validators

While validation activities were temporarily suspended, the organization hired Lactanet agents to contact producers and get a sense of the situation on the ground in terms of how the COVID-19 crisis had impacted them. During the calls, validators informed producers of the preventive measures they should take on their farms, shared tips to help them plan their production, and passed along the latest news to them.

Validator training

Due to the constraints caused by the COVID-19 crisis, validator training activities were held remotely this year. Since the situation changed quickly during the crisis, meetings and information sessions took place regularly to update and provide validators with continuing education.

Other accomplishments

- Environmental module requirements were developed by the Dairy Farmers of Canada (DFC) working group during the year. This module will be covered by proAction validations starting in the fall of 2021.
- To make searching for documents and forms easier, content was reorganized on the **proaction.quebec** Web site in 2020.

SOME FIGURES AND DATA

Validation process

The validation cycle takes place over two years: A full validation is performed in the first year and a self-declaration form is submitted in the second. To ensure compliance with the certification process, a random sample of producers who submitted a self-declaration form during the year receive an on-farm validation. The amount for the on-farm validation, which is covered by the fund allocated to the proAction program, rose to \$225 in 2020.

Penalties

Producers who do not have a proAction certificate or are deregistered because they do not meet the requirements of an implemented module are subject to penalties, in accordance with the milk marketing agreements. As at December 31, 2020, 29 producers were penalized, compared to 34 in the previous year.

Validators

Each provincial organization is responsible for organizing and providing registration services for the proAction program. Les Producteurs de lait du Québec hired Lactanet to carry out on-farm validations.

Les Producteurs de lait du Québec also makes sure to follow up with validators in view of helping them obtain and keep their accreditation with Dairy Farmers of Canada.

Animal assessments by Holstein Canada

Les Producteurs de lait du Québec continued to work with Holstein Canada on the assessment of the body condition, injuries (hock, knees and neck) and lameness of animals. This assessment is a requirement of the animal care module and must be carried out prior to the on-farm validation. The fund allocated to the proAction program covers the costs of Holstein Canada's animal assessment.

ProAction Guidance service

Lactanet continued to offer the proAction Guidance service to producers who wanted to receive assistance in completing the pre-requisites for their registration. Les Producteurs de lait du Québec covers the cost of the first two hours of this service.

Des dons de lait records

Le programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise offre un approvisionnement continu sur une base planifiée et annuelle. Les transporteurs et les transformateurs de lait du Québec contribuent également au programme en transportant et transformant gratuitement ces dons afin que le lait et les produits laitiers soient offerts aux organismes de charité par l'entremise des Banques alimentaires du Québec pour distribution aux personnes dans le besoin à travers la province.

En plus des quantités du programme de dons de lait régulier, Les Producteurs de lait du Québec ont offert conjointement avec certains transformateurs des dons spéciaux en argent ou en produits laitiers aux communautés pendant l'année, entre autres pour aider les personnes se retrouvant en situation de vulnérabilité relativement à la crise de la COVID-19. En plus des litres de lait, ce sont donc 170 000 \$, dont 70 000 \$ directement dans les régions, qui ont été remis pour soutenir les Banques alimentaires du Québec dans leurs efforts face au nombre grandissant de demandes.

Finalement, à l'approche de la période des fêtes, Les Producteurs de lait du Québec ont aussi fait des dons pour la composition des paniers de Noël. Les besoins pour l'aide alimentaire étant toujours en hausse durant cette période et encore plus cette année en raison de la crise de la COVID-19, les dons de lait ont été bonifiés de 12 % par rapport à l'an dernier, permettant de rejoindre 14 organismes supplémentaires.

RECORD MILK DONATIONS

The Quebec dairy industry's milk and dairy product donation program provides a continuous supply that is planned on an annual basis. Quebec milk transporters and processors also contribute to the program by transporting and processing the donated milk for free, so that the milk and dairy products can be given to charitable organizations by the Food Banks of Quebec network for distribution to people in need across Quebec.

In addition to the quantities normally donated through the program, Les Producteurs de lait du Québec and certain partners made special monetary donations or donated dairy products to communities during the year, in particular to help the most vulnerable get through the COVID-19 crisis. In addition to the litres of milk, \$170,000, including \$70,000 directly in the regions, was donated to support Food Banks of Quebec in their efforts to deal with the growing number of requests.

Finally, as the holiday season approached, Les Producteurs de lait du Québec also made donations for Christmas baskets. Since there is always a high demand for food assistance during this period and the demand was even higher this year due to the COVID-19 crisis, milk donations were increased by 12% compared to last year, which made it possible to supply 14 additional organizations.



Programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise

304 producteurs
543 728 litres de lait

THE QUEBEC DAIRY INDUSTRY'S MILK AND DAIRY PRODUCT DONATION PROGRAM

304 producers
543,728 litres of milk

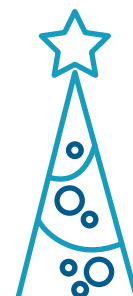


Dons spéciaux liés à la crise de la COVID-19

Quelque **4 millions** de litres de lait

SPECIAL DONATIONS
IN CONNECTION WITH
THE COVID-19 CRISIS

Approximately 4 million
litres of milk



Dons des fêtes
45 000 litres de lait à
134 organismes à travers
la province

HOLIDAY SEASON DONATIONS
45,000 litres of milk to
134 organizations across
the province



TOTAL

Près de
4,6 millions
de litres remis aux Banques
alimentaires du Québec

4 fois
les volumes habituels

TOTAL
Nearly 4.6 million litres were
donated to the Food Banks of Quebec
Four times the usual volume

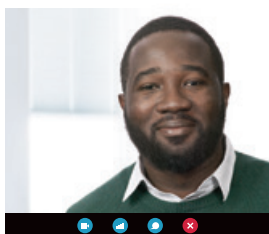




Florence Bouchard Santerre
Directrice de la recherche
économique
Director, Economic Studies



Chantal Fleury
Directrice adjointe de la
recherche économique –
Agronomie
*Assistant Director, Economic
Studies, Agronomy*



Rock Éric Hounhouigan
Agroéconomiste
Agroeconomist

RECHERCHE ÉCONOMIQUE

LA DIRECTION RECHERCHE ÉCONOMIQUE CONSEILLE LES DIRIGEANTS DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC SUR LES POLITIQUES ET LES DOSSIERS RELIÉS À L'INDUSTRIE LAITIÈRE. ELLE ACCOMPLIT CE MANDAT PAR LA RÉALISATION D'ÉTUDES, D'ANALYSES ET LA RÉDACTION DE TEXTES DE VULGARISATION POUR GUIDER LES DIFFÉRENTES INSTANCES ET DIRECTIONS DE L'ORGANISATION. LA DIRECTION REPRÉSENTE L'ORGANISATION À DE NOMBREUX COMITÉS PROVINCIAUX ET NATIONAUX.

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Faire face à la crise de la COVID-19

Dès le début de la crise de la COVID-19, la Direction a collaboré aux efforts de la filière laitière pour comprendre et ajuster la production aux besoins instables et chaotiques du marché. Des rencontres régulières ont été tenues dans le but d'évaluer rapidement la situation pour répondre de façon coordonnée et efficace. Afin d'informer les producteurs de l'état du marché, et pour leur envoyer les bons signaux de production, des communications ponctuelles sous forme de vidéos ont été réalisées par la Direction.

Des efforts constants ont aussi été déployés pour protéger la chaîne de production et limiter au maximum les risques de transmission du virus dans la filière laitière. Différents groupes de travail ont été mis sur pied avec les partenaires pour évaluer les impacts potentiels de la crise et pour identifier des mesures à instaurer dans les fermes. De l'accompagnement, le développement d'outils pour guider les producteurs et les intervenants à la ferme ainsi qu'une bonne circulation de l'information ont également été assurés par la Direction.

Nouvelle politique de paiement des composants

La Direction a participé aux travaux menant à l'annonce, en janvier 2020, des modifications à la politique de paiement des composants à la ferme. Ces changements, qui seront instaurés en août 2021, ont fait l'objet d'évaluation et de projection. Avant de pouvoir implanter la nouvelle politique, le Règlement sur le paiement du lait aux producteurs doit être ajusté et homologué par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour ensuite être intégré dans le système informatique.



Analyses et projections à propos de l'évolution des marchés, la production et la mise en place de nouvelles politiques.

Analyses and projections concerning market development, production and the implementation of new policies.

Révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers

En 2020, la Direction a contribué aux travaux de révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers. Des rencontres régulières se sont déroulées tout au long de l'année afin de faire avancer les différentes étapes de la révision dans la perspective d'une publication en 2022.

AUTRES DOSSIERS ET RÉALISATIONS

Prix du lait aux producteurs

La Commission canadienne du lait (CCL) a annoncé, le 2 novembre 2020, un ajustement de prix des classes 1 à 4 de 2 %, à l'exception des ingrédients en 4a qui sont basés sur le prix mondial. L'ajustement est effectif à partir du 1^{er} février 2021 et l'impact sur le revenu est estimé à 1,46 \$ pour un hectolitre à composition moyenne. La hausse s'applique à 44 % sur la matière grasse et à 56 % sur les solides non gras.

Ententes de mise en commun et dossiers nationaux

À l'échelle nationale, la Direction collabore étroitement avec le directeur du développement des affaires concernant le suivi et l'avancement des ententes de mise en commun ainsi que la gestion du Plan national de commercialisation du lait. En 2020, la Direction a participé activement aux travaux menant à la conclusion d'une entente pour la mise en commun des revenus entre les 10 provinces canadiennes et à ceux qui visaient à se conformer à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique.

Comité sur le quota de P5

La Direction effectue des analyses de marché et émet des recommandations sur les ajustements du droit de produire des producteurs pour le Comité sur le quota de P5. De nombreuses rencontres hebdomadaires ont eu lieu en 2020 en raison de la crise de la COVID-19, notamment au printemps.

Dossiers provinciaux

Sur la scène provinciale, la Direction établit mensuellement diverses statistiques et analyses nécessaires pour le suivi des politiques et des activités de l'organisation, notamment en ce qui concerne l'évolution du prix du lait et ses variations mensuelles. Elle collabore également aux différentes négociations portant sur les opérations de mise en marché ou de transport du lait et participe aux audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le requérant.

Dossiers agronomiques

La Direction s'implique dans différents comités provinciaux en lien avec les aspects agronomiques de la production laitière. Elle est notamment responsable du comité stratégique sur la santé des bovins laitiers, dont le mandat est de voir à la coordination des actions et à l'échange d'information sur les initiatives québécoises à ce sujet. La Direction collabore régulièrement avec différents partenaires institutionnels, de services professionnels et de transfert de connaissances pour développer des projets structurants. En 2020, elle a notamment participé aux travaux d'élaboration de trois campagnes du Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ), dont une sur la biosécurité lancée en décembre. La Direction a également entrepris, en collaboration avec Les Producteurs de bovins du Québec, le développement d'un plan de mesures d'urgence pour la filière bovine.



Participation à différents comités en lien avec la production de lait à la ferme, dont **24 comités permanents, 2 comités ad hoc et des comités de suivis** pour les projets de recherche.

Participation in various committees related to milk production on farms, including 24 standing committees, 2 ad hoc committees and research project monitoring committees.

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2020

PRODUCTION AND PRODUCERS, BY REGION, AS AT DECEMBER 31, 2020

Région Region	Production totale Total production		Producteurs Producers	
	Litres Litres	%	Nombre Number	%
01 – Estrie	358 181 186	10,65	461	9,74
02 – Capitale-Nationale–Côte-Nord	81 744 012	2,43	133	2,81
03 – Gaspésie-Les Îles	5 834 524	0,17	13	0,27
04 – Lanaudière	102 116 623	3,03	171	3,61
05 – Mauricie	125 315 666	3,72	191	4,04
06 – Outaouais-Laurentides	134 906 896	4,01	197	4,16
07 – Centre-du-Québec	571 485 919	16,99	690	14,58
08 – Abitibi-Témiscamingue	49 657 994	1,48	95	2,01
09 – Chaudière-Appalaches-Nord	398 576 382	11,84	582	12,30
10 – Chaudière-Appalaches-Sud	320 438 480	9,52	488	10,31
11 – Bas-Saint-Laurent	364 883 600	10,85	554	11,71
12 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	165 141 826	4,91	261	5,52
13 – Montérégie-Est	408 357 595	12,14	519	10,97
14 – Montérégie-Ouest	277 792 603	8,26	377	7,97
Total	3 364 433 306	100,00	4 732	100,00

La Direction est aussi responsable du comité des Producteurs de lait du Québec ayant le mandat de suivre et d'orienter les travaux de proAction. Elle participe aux différents comités nationaux de développement et d'implantation du programme, soit ceux du bien-être animal, de la biosécurité, de l'environnement et de la traçabilité.

Implication et collaborations

La Direction poursuit son implication en recherche et développement, notamment en siégeant au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion de projets. Pour ce qui est du transfert de connaissances, la Direction intervient dans les différents comités stratégiques de Lactanet, dont ceux liés au secteur technico-économique, au logement, au bien-être animal et au virage numérique. La Direction collabore également aux différents comités et aux travaux émanant d'une planification stratégique de la filière laitière, notamment sur le développement des marchés et le développement durable.

La Direction a également collaboré au suivi et à l'orientation d'autres projets liés au transfert de connaissance et à la recherche appliquée. Ces projets sont soutenus pour leur pertinence pour l'organisation et le secteur laitier, soit par une participation financière, une collaboration dans le développement et le suivi, soit par une combinaison des deux.

Tous les membres de la Direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois* en rédigeant des articles de fond ou des chroniques portant sur les statistiques, la gestion, l'évolution des marchés, proAction et la recherche économique.

ECONOMIC STUDIES

THE ECONOMIC STUDIES DEPARTMENT ADVISES THE OFFICERS OF LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC ON POLICIES AND ISSUES CONCERNING THE DAIRY INDUSTRY. TO FULFILL THIS MANDATE, THE DEPARTMENT MUST CONDUCT STUDIES AND ANALYSES AND DRAFT EXPLANATORY DOCUMENTS TO GUIDE THE ORGANIZATION'S VARIOUS BODIES AND COURSES OF ACTION. THE DEPARTMENT ALSO REPRESENTS THE ORGANIZATION ON MANY PROVINCIAL AND NATIONAL COMMITTEES.

HIGHLIGHTS OF THE YEAR

Dealing with the COVID-19 crisis

From the very beginning of the COVID-19 crisis, the Department has participated in the dairy industry's efforts to understand and adjust production to the unstable and chaotic needs of the market. Regular meetings have been held with the goal of rapidly evaluating the situation so that a coordinated and effective response can be provided. The Department produced intermittent videos to inform producers of the state of the market and send them the right production signals.

Ongoing efforts have also been made to protect the production chain and minimize the risks of spreading the virus in the dairy industry. Various working groups have been created with partners to assess the potential impacts of the crisis and identify measures that should be taken on farms. In addition, the Department has developed tools to guide producers, on-farm workers, and service providers and ensured that information is effectively distributed.

New component payment policy

The Department participated in the work that led to the changes in the on-farm component payment policy announced in January 2020. These changes, which will be instituted in August 2021, are based on an assessment and projections. Before the new policy can be implemented, the By-law respecting producers' milk payments needs to be adjusted and approved by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec and then be entered into our computer system.

Revised Code of Practice for the Care and Handling of Dairy Cattle

In 2020, the Department actively participated in the review of the Code of Practice for the Care and Handling of Dairy Cattle. Regular meetings were held throughout the year in order to advance the various steps of the review in view of publication in 2022.

OTHER ISSUES AND ACCOMPLISHMENTS

Price paid to producers for milk

On November 2, 2020, the Canadian Dairy Commission (CDC) announced a 2% price adjustment for Classes 1 to 4, except for ingredients in Class 4a, which are based on the world price. The adjustment is effective as of February 1, 2021 and the impact on average revenue is estimated at \$1.46 for a hectolitre with average composition. 44% of the increase applies to butterfat and 56% to solids non-fat.

Pooling agreements and national issues

At the national level, the Department works closely with the Director of Business Development on monitoring and advancing the pooling agreements and managing the National Milk Marketing Plan. In 2020, the

Department actively participated in the work leading to the conclusion of a revenue pooling agreement between the 10 Canadian provinces and efforts to comply with the Canada-United States-Mexico Agreement.

P5 Quota Committee

The Department performs market analyses and issues recommendations on adjustments to the production entitlement of producers for the P5 Quota Committee. A number of weekly meetings took place in 2020 due to the COVID-19 crisis, particularly in the spring.

Provincial issues

At the provincial level, the Department prepares various monthly statistics and analyses required to monitor the organization's policies and activities, especially as concerns changes and monthly variations in the price of milk. It also helps out with various negotiations on milk marketing or transportation operations and participates in the hearings of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec that require its involvement.

Agronomic issues

The Department is involved in various provincial committees interested in the agronomic aspects of dairy production. It is specifically responsible for the strategic dairy cattle health committee, which is mandated to oversee the coordination of activities and the exchange of information on Quebec animal health initiatives related to that issue. The Department regularly collaborates with various institutional, professional service and knowledge transfer partners to develop critical projects. In 2020, it specifically participated in the development work for three campaigns of Quebec's comprehensive animal health program (PISAQ), including one on biosecurity launched in December. The Department also began developing a contingency plan for the cattle industry, in collaboration with Les Producteurs de bovins du Québec.

Furthermore, the Department is responsible for the Les Producteurs de lait du Québec committee mandated to monitor and steer proAction activities. It participates in the various national development and implementation committees of the program, including those concerned with animal care, biosecurity, the environment and traceability.

Involvement and collaboration

The Department continues its involvement in research and development mainly by sitting on the board of directors of Novalait Inc. and its various project management committees. In the area of knowledge transfer, the Department participates in various strategic Lactanet committees, including the technical-economic committee, the housing committee, the animal care committee, and the digital transition committee. The Department also participates in various committees and activities resulting from a strategic planning initiative for the dairy industry, particularly in the areas of market development and sustainable development.

In addition, the Department has helped monitor and steer other projects involving knowledge transfer and applied research. These projects are supported because of their relevance to the organization and the dairy sector, either through financial participation or collaboration in development and monitoring, or a combination of the two.

All members of the Department contribute regularly to *Le producteur de lait québécois* magazine by writing feature articles or columns on statistics, management, market trends, proAction and economic research.



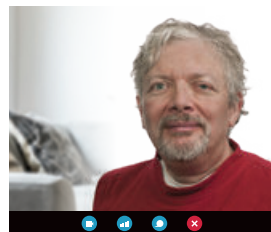
Philip Arsenault
Analyste-
programmeur
Programmer Analyst



Hugo Bélanger
Directeur des technologies de
l'information
Director, Information Technology



Étienne Cabana
Agent réseau et soutien
aux utilisateurs
*Network and User Support
Officer*



Claude Daigneault
Analyste-programmeur
Programmer Analyst



Félix-Antoine Dion
Coordonnateur au
développement –
Intelligence d'affaires
*Development Coordinator –
Business Intelligence*

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

LA DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION A SOUS SA RESPONSABILITÉ LES ACTIVITÉS RELATIVES AUX SYSTÈMES D'INFORMATION, À LA BUREAUTIQUE, À LA RÉSEAUTIQUE, AU DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES ET AU SOUTIEN INFORMATIQUE. ELLE TRAVAILLE EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES AUTRES DIRECTIONS À L'AMÉLIORATION CONTINUE DES PROCESSUS ADMINISTRATIFS. DES CONSULTANTS EXTERNES APPORTENT UNE FLEXIBILITÉ SUPPLÉMENTAIRE AFIN DE RÉPONDRE AUX DEMANDES ET À LA RÉALISATION DE CERTAINS PROJETS.

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

En mode télétravail

Dès le début de la crise de la COVID-19, en mars 2020, une grande part des employés a dû passer en télétravail afin de limiter la propagation du virus et protéger les activités de l'organisation. Toutes les réunions, autant celles à l'échelle provinciale que nationale, ont aussi basculé en mode virtuel. Ce nouveau mode de fonctionnement, qui change les habitudes de travail, a dû être mis en place subitement et en accéléré. L'équipe des Technologies de l'information a dû s'assurer de l'acquisition et du déploiement de nouveaux équipements, outils et logiciels, puis garantir la formation et le soutien aux employés et membres du conseil d'administration.

Mise en place de changements administratifs

En 2020, les différentes directions des Producteurs de lait du Québec ont dû travailler en étroite collaboration pour planifier et implanter des changements administratifs qui visaient à se conformer aux exigences de l'Accord Canada–États-Unis-Mexique (ACEUM). La Direction des technologies de l'information a été partie prenante dans ce grand chantier, puisque les modifications touchaient plusieurs systèmes et procédés informatiques, dont ceux impliquant l'approvisionnement et les déclarations des usines ainsi que la facturation du lait.

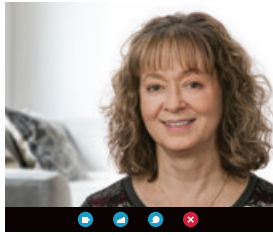


Les employés et membres du conseil d'administration ont été équipés pour le télétravail et les réunions virtuelles.

Employees and members of the Board of Directors were equipped for teleworking and virtual meetings.



Yacine Kébir
Analyste-programmeur
Programmer Analyst



Mona Ouellet
Analyste-programmeure
Programmer Analyst



Sébastien Richard
Agent réseau et soutien aux
utilisateurs
Network and User Support
Officer

Déploiement complet des ordinateurs de poche

Les travaux liés au remplacement des ordinateurs de poche utilisés pour la collecte du lait se sont achevés cette année. Des efforts ont également été faits pour résoudre tous les problèmes rencontrés avec les appareils, notamment les ratés du lecteur de code-barre et les défauts avec le système d'exploitation. **350 nouveaux ordinateurs de poche sont fonctionnels et déployés dans toutes les régions du Québec.**

Contrats de service avec les provinces maritimes

En 2020, des ententes formelles ont été conclues avec les offices provinciaux des producteurs du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse afin de répondre à leurs besoins de traitement de données et de suivi de leurs dossiers de producteurs. Ainsi, les systèmes liés aux ordinateurs de poche et à la gestion du lait, ainsi que les coûts et le soutien technique qui y sont associés, seront partagés avec ces deux provinces.

AUTRES DOSSIERS ET RÉALISATIONS

Affichage amélioré des résultats de qualité

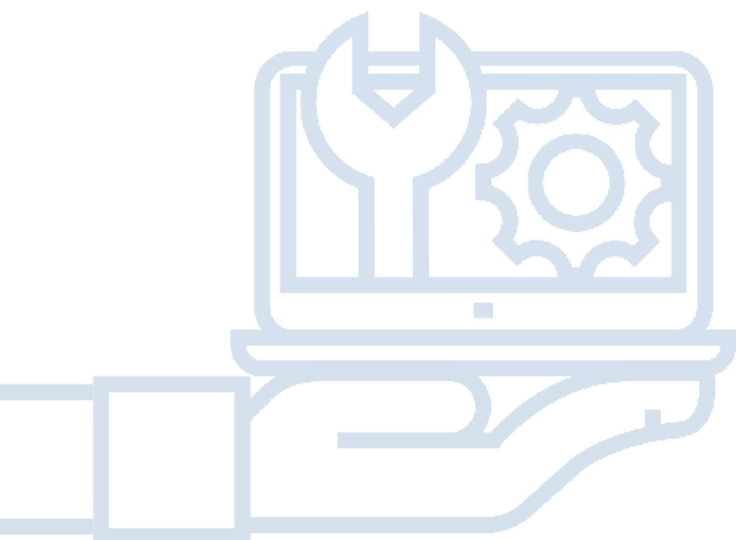
En collaboration avec l'équipe de la gestion du lait, l'affichage des résultats d'analyse de qualité du lait sur l'extranet des producteurs a été rehaussé en 2020. La nouvelle façon de présenter les résultats permet une meilleure compréhension des données.

Poursuite du chantier pour le système de gestion du lait

Le projet de refonte du système de gestion du lait s'est poursuivi en 2020. Des travaux importants de développement, comprenant interfaçage, gestion de la sécurité, configuration et mise en production, ont été réalisés. Le nouveau système de gestion du lait devrait être implanté graduellement à compter de 2021.

La sécurité, une priorité qui demeure

Des travaux sur la sécurité des équipements et des systèmes ont été accomplis dans le but de stabiliser et d'ajouter de la robustesse à l'infrastructure informatique des Producteurs de lait du Québec. La sécurité des données demeure aussi une priorité pour l'équipe des technologies de l'information. Des efforts constants sont déployés pour assurer le maintien et le développement de dispositifs de sécurité adéquats.



INFORMATION TECHNOLOGY DEPARTMENT

THE INFORMATION TECHNOLOGY DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR ACTIVITIES CONCERNING INFORMATION SYSTEMS, OFFICE AUTOMATION, NETWORKS, SYSTEMS DEVELOPMENT AND TECHNICAL SUPPORT. IT WORKS CLOSELY WITH THE OTHER DEPARTMENTS TO CONTINUOUSLY IMPROVE ADMINISTRATIVE PROCESSES. EXTERNAL CONSULTANTS LEND ADDED FLEXIBILITY WHEN ANSWERING REQUESTS AND CARRYING OUT CERTAIN PROJECTS.

HIGHLIGHTS OF THE YEAR

Teleworking

When the COVID-19 crisis began in March 2020, the employees of Les Producteurs de lait du Québec who could telework were encouraged to do so in the interest of preventing the spread of the virus and protecting the organization's operations. All meetings at the provincial and national levels also went virtual. This new way of working, which is a departure from the usual working methods, had to be implemented suddenly and quickly. The Information Technology team had to ensure that new hardware, tools and software were acquired and deployed and that employees and members of the Board of Directors received training and support.

Administrative changes implemented

In 2020, the various departments of Les Producteurs de lait du Québec had to work closely together to plan and implement administrative changes in order to comply with the requirements of the Canada–United States–Mexico Agreement (CUSMA). The Information Technology Department was involved in this large-scale project, since the changes affected several IT systems and processes, including those related to the supply and declarations of plants, not to mention milk invoicing.

Pocket computers fully deployed

Efforts to replace the pocket computers used for milk pickups came to an end this year. Work was done to resolve all the problems encountered with the devices, such as incorrect barcode readings and operating system glitches. 350 new pocket computers are now operational and in use in every region of Quebec.

Service contracts with the Maritime provinces

In 2020, formal agreements were concluded with the producer boards of New Brunswick and Nova Scotia to meet their data processing and producer file tracking needs. As a result, the pocket computers and milk management systems, as well as their associated costs and technical support, will be shared with these two provinces.

OTHER ISSUES AND ACCOMPLISHMENTS

Improved display of quality results

In collaboration with the milk management team, the display of milk quality test results on the producers' extranet was enhanced in 2020. The new display presents the results in a way that is easier to understand the data.

Milk management system project continued

The overhaul of the milk management system continued in 2020. This included major development work on its interfacing, security management, configuration, and commissioning. The new milk management system should be gradually implemented starting in 2021.

Security, still a priority

Equipment and systems safety work was carried out with the goal of stabilizing and increasing the robustness of the IT infrastructure at Les Producteurs de lait du Québec. Data security is still a priority for the information technology team. Ongoing efforts are made to ensure that effective security controls are developed and maintained.



Katleen Beaudoin
 Agente aux communications
 numériques
Digital Communications Officer



François Dumontier
 Directeur, communications,
 affaires publiques et vie syndicale
*Director, Communications,
 Public Affairs and Union Support*



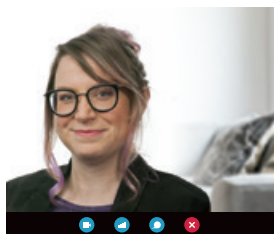
Audrey Gendron
 Secrétaire de rédaction et
 journaliste
Editorial Assistant and Journalist



Yanick Grégoire
 Directeur adjoint,
 communications, affaires
 publiques et vie syndicale
*Assistant Director,
 Communications, Public Affairs
 and Union Support*



Alexandra Perron
 Agente de communication
Communications Officer



Marlène Rancourt
 Conseillère aux communications
 numériques et aux relations publiques
*Advisor, Digital Communications and
 Public Relations*

COMMUNICATIONS, AFFAIRES PUBLIQUES ET VIE SYNDICALE

LA DIRECTION COMMUNICATIONS, AFFAIRES PUBLIQUES ET VIE SYNDICALE ASSUME LA RESPONSABILITÉ DES COMMUNICATIONS INTERNES, EXTERNES ET DES AFFAIRES PUBLIQUES DE L'ORGANISATION, ET ELLE COORDONNE ET RÉALISE DES ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE VIE SYNDICALE. SON RÔLE L'AMÈNE À COLLABORER ÉTROITEMENT AVEC LES AUTRES DIRECTIONS ET LES ÉLUS POUR LES SOUTENIR ET LES CONSEILLER DANS CES DOMAINES.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

COVID-19: une gestion de crise

La crise de la COVID-19 a eu un impact majeur sur les travaux de la Direction en 2020. Dès le mois de mars, des efforts ont été déployés pour contribuer à gérer la crise et assurer le maintien des activités de la filière laitière. Des représentations gouvernementales ont été réalisées afin notamment que les différents acteurs de l'industrie soient reconnus dans les emplois et services prioritaires et pour que des décisions soient prises pour faciliter les opérations, comme la levée de la période de dégel et l'octroi de permis d'apprentis essayeurs. La Direction a également géré les relations avec les médias, dont de nombreuses demandes d'entrevues et d'information de la part de journalistes concernant des sujets d'actualité liés à la production laitière.

En raison des restrictions sanitaires, l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec, qui était prévue en avril 2020, a dû être annulée. La Direction a participé aux travaux visant à remodeler en formule virtuelle les autres activités de vie syndicale de l'organisation, dont les journées d'information de novembre.



Les coulisses des journées d'information
 virtuelles de novembre
*Behind the scenes of the virtual information
 days in November*

Communications aux producteurs

Des efforts concertés ont été déployés dès le début de la crise de la COVID-19 pour développer, partager et fournir de l'information et des outils aux producteurs. Des communications régulières ont été transmises notamment en lien avec les décisions de production, l'état des marchés, les consignes sanitaires en vigueur, les mises à jour gouvernementales et les ressources disponibles. Des outils et documents informatifs, tels que des affiches et des procédures, ainsi que des vidéos explicatives concernant les décisions de production et l'état des marchés, ont été produits et communiqués aux producteurs. Différentes plateformes de communication ont été utilisées pour rejoindre les producteurs, dont l'extranet des producteurs, le site Web lait.org, les médias sociaux et le bulletin hebdomadaire *Laitb'do*.

L'annonce des détails de l'indemnisation pour l'AECG et le PTPGP

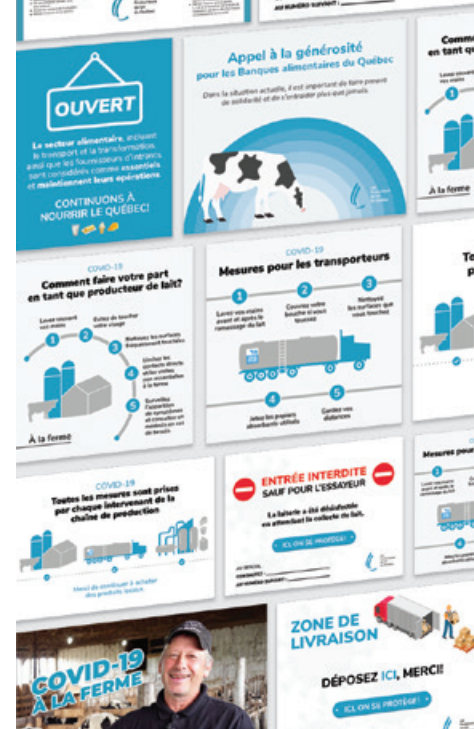
Tout au cours de l'année 2020, la Direction a été active pour s'assurer que le gouvernement fédéral respecte son engagement à indemniser les producteurs de lait afin d'atténuer les impacts des derniers accords commerciaux. Les efforts de représentations gouvernementales ont porté fruit avec l'annonce, en novembre 2020, du détail des années restantes du programme d'indemnisation pour les pertes financières reliées à l'Accord économique et commercial global (AECG) ainsi que le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Le gouvernement a ainsi établi un calendrier de trois ans pour le versement du 1,405 milliard restant qui avait été annoncé en août 2019. Les producteurs laitiers recevront, sous forme de paiements directs et selon leur contingent de lait, des paiements en espèces de 468 millions de dollars en 2020-2021, de 469 millions de dollars en 2021-2022 et de 468 millions de dollars en 2022-2023.

Présence accrue sur les médias sociaux

En 2020, Les Producteurs de lait du Québec ont rehaussé leur présence sur les médias sociaux avec la création d'une page Facebook de la présidence et le déploiement d'une page organisationnelle sur Instagram. Le rehaussement de la performance sur les plateformes déjà utilisées (Facebook, Twitter, LinkedIn) s'est également fait ressentir après des modifications dans la gestion de communauté visant à mieux répondre aux besoins d'information, vulgariser le travail de l'organisation, valoriser la profession et promouvoir la gestion de l'offre et la mise en marché collective. Une grande attention est portée aux visuels et à l'interactivité en priorisant les contenus dynamiques, exclusifs et originaux.

Modernisation des outils de communication interne

Les réflexions entamées quant à la modernisation de la revue *Le producteur de lait québécois* se sont poursuivies en 2020, notamment celle concernant l'ajout d'un volet numérique. Les travaux de mise à jour de l'activité *La route du lait*, qui vise à valoriser et à démystifier la production laitière chez les jeunes du primaire, ont également avancé cette année.



Outils et documents d'information pour les producteurs
Information tools and documents for producers



AUTRES DOSSIERS ET RÉALISATIONS

Publications

La production de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue l'un des principaux mandats de la Direction en matière de communication avec les producteurs. Il est possible de consulter la revue du mois en cours, et les éditions précédentes, sur le site extranet des producteurs et sur lait.org. Par ailleurs, la Direction prépare le rapport annuel des Producteurs de lait du Québec, en collaboration avec les autres directions, et une brochure qui promeut la mise en marché collective du lait et la gestion de l'offre. Afin de tenir au fait de l'évolution des dossiers les élus et le personnel de l'organisation ainsi que les partenaires, la Direction publie une lettre hebdomadaire : *Laitb'do*. Tous les producteurs y ont accès par l'entremise de leur extranet.

Relations gouvernementales

La Direction s'assure de défendre les intérêts des producteurs auprès des élus, instances et fonctionnaires des gouvernements provincial et fédéral. Cette année, la Direction a organisé, en février, des rencontres avec les députés fédéraux lors de la journée de relation gouvernementale des Producteurs laitiers du Canada, tenue à Ottawa en marge de leur Conférence annuelle sur la politique laitière. Tout au long de l'année, la Direction a été active dans les dossiers en lien avec les accords commerciaux. Elle a suivi de près le processus de ratification de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), notamment en participant à l'étude du projet de loi C-4 et en faisant cheminer le dossier des indemnisations pour cet accord. La Direction a également maintenu des relations gouvernementales pour obtenir un soutien de l'ensemble des partis politiques au projet de loi C-216 visant à interdire les brèches dans la gestion de l'offre. La Direction a aussi assuré une veille et des suivis quant aux nouveaux accords en négociation, dont le Mercosur, l'Alliance du Pacifique ainsi que la négociation Canada–Royaume-Uni. Dans ce dernier cas, une entente provisoire a été conclue en décembre, celle-ci n'accordant aucun accès additionnel au marché laitier canadien. La Direction a aussi participé aux consultations du Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes portant sur ce projet d'accord avec le Royaume-Uni.

Relations avec les médias

Sur le plan des relations avec les médias, la Direction répond en continu aux demandes des journalistes, prépare des communiqués et organise, le cas échéant, des activités de presse. Elle fait partie d'un groupe national de gestion des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe assure une veille médiatique et s'occupe, s'il y a lieu, de la gestion de crise.

Promotion de la profession

La Direction contribue activement à promouvoir la profession. En janvier, l'organisation a participé au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation à Québec. En raison de la crise de la COVID-19, les activités entourant la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec, prévue en septembre, ont été annulées. Des efforts ont toutefois été déployés pour valoriser l'agriculture québécoise et le travail des producteurs. La Direction a ainsi participé aux initiatives de l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour promouvoir l'achat local, en collaborant à la campagne et au développement de l'application mobile *Mangeons local plus que jamais!* ainsi qu'au jeu familial *Kasscrout*.

Internet et médias sociaux

La Direction est responsable de la mise à jour du site Web de l'organisation, lait.org, et des réponses aux demandes d'information des internautes.

La Direction assure également la gestion des médias sociaux de l'organisation, notamment sur Facebook (ProdLaitQc/DanielGobeilPLQ), Instagram (@ProdLaitQc), Twitter (@ProdLaitQc) YouTube (Les Producteurs de lait du Québec). Il est aussi possible de suivre *Le producteur de lait québécois* sur Twitter (@RevueLPLQ).

Formation et vie syndicale

La Direction est responsable de la formation des nouveaux élus régionaux et des membres du conseil d'administration de l'organisation. Elle s'assure de mettre à jour le matériel utilisé en région pour la formation donnée aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. Elle est également responsable de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des groupes régionaux sur des dossiers reliés à leur fonction. Enfin, la Direction collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de l'organisation.

Coordination des communications du Mouvement pour la gestion de l'offre

Avec ses partenaires, l'UPA et les autres groupes sous gestion de l'offre, la Direction poursuit son mandat de coordination des activités de communication du Mouvement pour la gestion de l'offre (mouvementgo.ca).

COMMUNICATIONS, PUBLIC AFFAIRS AND UNION SUPPORT

THE COMMUNICATIONS, PUBLIC AFFAIRS AND UNION SUPPORT DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR THE ORGANIZATION'S INTERNAL AND EXTERNAL COMMUNICATIONS AND PUBLIC AFFAIRS. IT ALSO COORDINATES AND CONDUCTS TRAINING AND UNION SUPPORT ACTIVITIES. IN THIS ROLE, IT WORKS CLOSELY WITH THE OTHER DEPARTMENTS AND ELECTED OFFICIALS TO SUPPORT AND ADVISE THEM IN THESE AREAS.

HIGHLIGHTS OF THE YEAR

COVID-19: crisis management

The COVID-19 crisis had a major impact on the Department's activities in 2020. Starting in the month of March, efforts were made to help manage the crisis and keep operations running in the dairy industry. Lobbying efforts were made with the government specifically so that the different actors in the industry would be recognized as priority jobs and services and decisions would be made to facilitate operations, such as lifting the thaw period and awarding permits to grader trainees. The Department also managed media relations, including numerous interview and information requests from journalists concerning topical subjects in connection with dairy production.

Due to the health restrictions, the Annual General Meeting of Les Producteurs de lait du Québec, which was scheduled for April 2020, had to be cancelled. The Department participated in efforts to convert the organization's other union support activities into a virtual format, including the information days in November.

Communications for producers

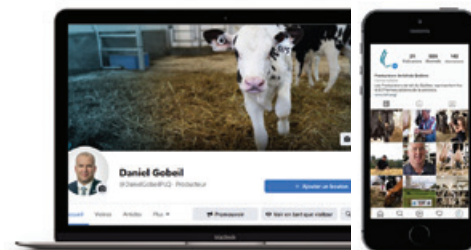
Concerted efforts were made at the beginning of the COVID-19 crisis to develop, share and provide information and tools to producers. Regular communications were distributed particularly in connection with production decisions, market conditions, applicable health directives, government updates, and available resources. Informative tools and documents, such as posters and procedures, as well as explanatory videos about production decisions and market conditions, were prepared and shared with producers. Various communications platforms were used to reach producers, including the producers' extranet, the lait.org Web site, social media and the weekly *Lait'do* newsletter.

Details of the compensation announced for CETA and the CPTPP

Throughout 2020, the Department actively made sure that the federal government kept its promise to compensate dairy producers in an effort to mitigate the impacts of the latest trade agreements. The government lobbying efforts yielded results with the announcement in November 2020 of the details for the remaining years of the compensation program for financial losses in connection with the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) and the Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP). The government set a three-year schedule for paying the remaining \$1.405 billion announced in August 2019. Dairy farmers will receive cash payments of \$468 million in 2020-2021, \$469 million in 2021-2022, and \$468 million in 2022-2023, in the form of direct payments based on their milk quota.

Greater presence on social media

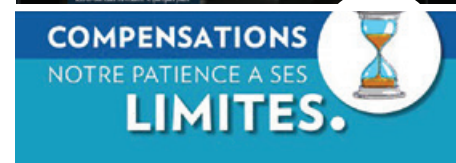
In 2020, Les Producteurs de lait du Québec increased its presence on social media by creating a Facebook page for its Chair and an Instagram page for the organization. Its improved performance on the platforms it already uses (Facebook, Twitter, LinkedIn) was also noticeable after changes were made to the community's management in order to better meet information needs, explain the organization's work, raise the profile of the profession, and promote supply management and collective marketing. A great deal of attention was given to visuals and interactivity by prioritizing exciting, exclusive and original content.



Activation d'Instagram et lancement de la page Facebook du président
Instagram activation and launch of the Chair's Facebook page



Deux éditions 2020 de la revue
Le producteur de lait québécois
Two 2020 issues of the Le producteur de lait québécois magazine



Mise en œuvre d'un plan d'action pour l'annonce des mesures d'indemnisation
Action plan implemented for the compensation announcement



Compensations – les producteurs de lait satisfaits d'une annonce | Producteurs de lait du Québec

Annnonce des détails de l'indemnisation pour l'AECG et le PTPGP en novembre
Compensation details announced for CETA and the CPTPP in November

Internal communication tools updated

In 2020, we continued our deliberations on updating the *Le producteur de lait québécois* magazine, including the possibility of adding a digital component. Efforts to update the *Milk's Path* activity, which is designed to promote and demystify dairy production to elementary students, also advanced this year.

OTHER ISSUES AND ACCOMPLISHMENTS

Publications

One of the main tasks of the Department as regards its communications with producers is to produce *Le producteur de lait québécois* magazine. The magazine can be consulted in the month in progress, and previous issues can be accessed on the producers' extranet site and at lait.org. In addition, the Department prepares the annual report of Les Producteurs de lait du Québec in cooperation with the other departments and produces a corporate booklet that promotes collective marketing and supply management. In order to keep the organization's elected officials, staff and partners informed of developments in issues of interest to the organization, the Department publishes a weekly newsletter: *Laitb'do*. All producers can access it through their extranet.

Government relations

The Department defends producers' interests with elected officials, government authorities and public servants at the provincial and federal levels. This year, the Department organized meetings in February with federal MPs during Dairy Farmers of Canada's government relations day held in Ottawa in conjunction with its Annual Dairy Policy Conference. Throughout the year, the Department was active in issues related to the trade agreements. It closely monitored the Canada-United States-Mexico Agreement (CUSMA) ratification process, particularly by participating in the review of Bill C-4 and advancing the issue of compensation for this agreement. The Department also kept up government relations in order to obtain support from all political parties for Bill C-216, which aims to prohibit breaches in the supply management system. The Department also monitored and followed up on new agreements being negotiated, including Mercosur, the Pacific Alliance and the Canada-United Kingdom negotiations. In the latter case, a tentative agreement was concluded in December that grants no additional access to the Canadian dairy market. The Department also participated in the consultations of the Standing Committee on International Trade of the House of Commons regarding this draft agreement with the United Kingdom.

Media relations

The Department's media relations responsibilities include answering requests from journalists on an ongoing basis, preparing press releases and organizing media events, as needed. It belongs to a national management group that focuses on dairy production and dairy product issues. This group monitors media coverage of these issues and performs crisis management, where necessary.

Promotion of the profession

The Department actively contributes to promoting the profession. In January, the organization participated in the Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation in Quebec City. Due to the COVID-19 crisis, the activities surrounding the Quebec farm open house event scheduled in September were canceled. However, efforts were made to promote Quebec agriculture and the work of producers. For instance, the Department participated in the initiatives of the Union des producteurs agricoles (UPA) to promote buying local, by collaborating in the campaign and the development of the *Mangeons local plus que jamais!* mobile application as well as the *Kasscrout* family game.

Internet and social media

The Department is responsible for updating the organization's Web site, lait.org, and for answering information requests from site visitors.

The Department also manages the organization's social media tools, specifically Facebook (ProdLaitQc/DanielGobeilPLQ), Instagram (@ProdLaitQc), Twitter (@ProdLaitQc), and YouTube (Les Producteurs de lait du Québec). *Le producteur de lait québécois* can also be followed on Twitter (@RevueLPLQ).

Training and union support

The Department is responsible for training new regional elected officials and members of the organization's Board of Directors. It updates the material used in the regions to train new producers on their milk marketing system. It is also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the regional groups on issues related to their duties. Finally, the Department works closely with General Management on preparing the organization's General Meetings.

Coordination of communications from the Supply Management Movement

The Department continues to perform its task of coordinating the communication activities of the Supply Management Movement (movementgo.ca) with its partners, UPA and other supply-managed groups.



L'achat local, un réflexe essentiel à cultiver





La crise de la COVID-19 aura permis de conscientiser les Québécoises et les Québécois sur la fragilité des lignes d'approvisionnement dans plusieurs domaines, notamment alimentaire. Alors que les frontières se ferment et que le transport des marchandises devient plus difficile, certains produits risquent de manquer.

Malgré les risques de pénurie alimentaires, évoqués notamment par l'Union des producteurs agricoles, de difficultés pour la circulation des travailleurs étrangers temporaires et l'état chaotique des marchés, c'est dans un appel à la consommation locale que de nombreux consommateurs ont pu poser un geste pour appuyer les producteurs d'ici.

Les producteurs laitiers du Québec et du Canada font depuis longtemps appel à cette solidarité avec les consommateurs grâce à son logo de la petite vache bleue, qui permet de distinguer les produits laitiers faits à 100 % avec du lait d'ici. Printemps 2020, au début du confinement, Les Producteurs de lait du Québec ont également participé à l'initiative *On se serre les coudes* pour stimuler la consommation locale. Finalement, plusieurs fromageries d'ici se retrouvent désormais sur le site web du Panier Bleu, une autre initiative visant à promouvoir la consommation de produits locaux.

La consommation locale, les efforts des producteurs et le réalignement de l'industrie auront permis dès la fin du printemps de revenir à une certaine stabilité dans l'arrimage entre la demande et la production. Si bien que, dès décembre 2020, la coupure dans le droit de produire qui avait été rendue nécessaire par les changements dans le marché au printemps était réémise.

BUYING LOCAL, AN ESSENTIAL REFLEX TO DEVELOP

The COVID-19 crisis has made Quebecers more aware of the fragility of supply lines in many areas, including food. When borders close and transporting goods becomes harder, some products may not be available.

Despite the risks of food shortages, which were specifically raised by the Union des producteurs agricoles, the travel difficulties faced by foreign temporary workers and the chaotic market conditions, many consumers showed their support for local producers by calling for local consumption.

Les Producteurs de lait du Québec and Dairy Farmers of Canada have long called for this form of solidarity with consumers through the Blue Cow logo, which indicates that dairy products are made with 100% local milk. In the spring of 2020, as the lockdown began, Les Producteurs de lait du Québec also participated in the *On se serre les coudes* initiative to encourage local consumption. Finally, several cheese plants in Quebec joined the Panier Bleu website, another initiative aimed at promoting local product consumption.

Local consumption, producers' efforts, and the realignment of the industry were all reasons why it was possible to regain some stability in the balance between demand and production by the end of spring. All of this was done so effectively that the quota that had to be cut due to market changes in the spring was reissued in December 2020.

2020:
solidarité accrue des
consommateurs pour les
produits d'ici

*2020: greater solidarity shown
by consumers for local products*





Sara Bujold
Conseillère principale
publicité
Senior Marketing Advisor



Julie Gélinas
Directrice du marketing
Marketing Director



Marie-Ève Lalonde
Conseillère principale
des commandites
Senior Sponsorship Advisor



Lucy Royer
Secrétaire de direction
Executive Secretary



Élise Sansoucy
Technicienne marketing
Marketing Technician

MARKETING

LA DIRECTION MARKETING EST RESPONSABLE DE TOUS LES PROGRAMMES FRANCOPHONES DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION DES PRODUITS DE LA FAMILLE LAITIÈRE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS. LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION EN MATIÈRE DE NUTRITION AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ RELÈVENT DES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA DE MÊME QUE LES ACTIVITÉS PUBLICITAIRES DE VALORISATION DE LA PROFESSION, LES PRINCIPALES RECHERCHES DE TENDANCES EN CONSOMMATION ET LES RAPPORTS DE PERFORMANCE DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PRODUITS LAITIERS.

Lait

Campagnes publicitaires

Dès la mi-mars, lors du début du premier confinement relié à la crise de la COVID-19, des actions publicitaires prioritaires ont rapidement été mises en place pour soutenir la consommation. D'abord, le Lait et Fromages d'ici ont participé à la campagne *On se serre les coudes* avec 17 autres marques québécoises. Les trois messages télé et web donnaient le coup d'envoi à ce mouvement d'entraide prônant la force de l'achat local. La campagne *Payez-vous la traite* déployée au début avril s'inscrivait dans une ferme volonté de stimuler la consommation de produits laitiers pour contrer les surplus de lait occasionnés par le ralentissement des activités du secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions (HRI).

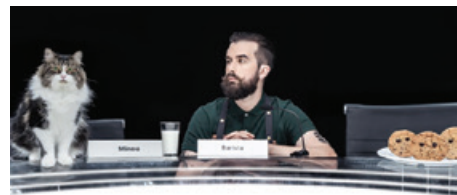
La campagne automnale *Discussions autour du lait d'ici* rassemblait petits et grands buveurs québécois aux portraits variés. Échangeant autour d'un gigantesque verre de lait, l'offensive cumulant 6 messages clés visait à exposer différents points de vue du produit phare. Une campagne d'affichage à travers tout le Québec, autant en imprimé que sur le web, a aussi mis à l'honneur les lieux cultes de plusieurs régions de la province afin d'accentuer le sentiment de fierté du produit vedette bien de chez nous.

Dès octobre, deux nouvelles audiences ont été captées par des tactiques spécifiques, soit les 65 ans et plus pour vanter la valeur ajoutée du lait dans leur routine et les intolérants au lactose pour rappeler les possibilités de profiter des bienfaits du lait sans désagrément grâce à des offres de produits tenant compte de ce type de profil de consommation.



Publicité rassemblant 19 marques d'ici pour favoriser l'achat local, dont le Lait et Fromages d'ici

Advertisement with 19 local brands that encourages buying local, including the Lait and Fromages d'ici brands



Campagne publicitaire *Discussions autour du lait d'ici*

The Discussion autour du lait d'ici advertising campaign

La traditionnelle campagne du temps des fêtes était de retour avec quatre messages publicitaires humoristiques. Les publicités mettaient en vedette de jeunes parents attentionnés et déterminés à entretenir la magie de Noël pour leurs enfants. Un volet culinaire *Santé Sentez* faisait référence aux recettes de la Famille du Lait (recettesdici.com) où l'inspiration était assurée grâce à une impressionnante variété de propositions. Pour une cinquième année, le Lait était commanditaire de Ciné-Cadeau, le rendez-vous télévisuel familial par excellence du congé des fêtes.

Lait biologique

Débutant à la mi-août, la campagne du lait biologique a poursuivi son populaire élan de 2019 avec *Le lait bio, fier de sa nature*. Une immersion dans le quotidien du producteur Bryan Denis de la Ferme Denijo du Bas-St-Laurent a inspiré la création de contenu numérique mettant en lumière les particularités et le leadership de la production biologique d'ici. De l'affichage à proximité des points de vente de marchés biologiques a également assuré un impact efficace auprès de la clientèle niche de ce réseau bio.

Lait-école

Le programme Lait-école, déployé en collaboration avec les centres de services scolaires du Québec et les transformateurs, a permis de servir 7 millions de berlingots de lait dans 600 écoles primaires de la province durant l'année scolaire 2019-2020. Il s'agit d'une baisse de près de 5 millions par rapport à l'année précédente, principalement due à l'interruption de la distribution de mars à juin, en raison de la crise de la COVID-19.

Programme de partenariat marketing

Dans le contexte des impacts négatifs des mesures de confinement sur les ventes globales, Les Producteurs de lait du Québec ont créé un programme avec leurs partenaires permettant le déploiement de plus de 60 projets promotionnels assurant des commandes de lait additionnel. Ce maillage des efforts avec les joueurs clés de l'industrie visait à unir les moyens de tout un chacun pour stimuler la consommation des produits laitiers au Québec.

Commandites

Cette année, les promoteurs évènementiels ont dû sortir des sentiers battus et des traditionnels bains de foule afin de s'ajuster à la réalité du confinement. Les Producteurs de lait du Québec ont ainsi maintenu certaines activités de commandites pour des événements présentés en mode virtuel. L'Expo agricole de Saint-Hyacinthe et le Festival western de Saint-Tite se sont notamment démarqués.

Recettes d'ici

Recettesdici.com regroupe plus de 1500 recettes honorant les produits laitiers en plus d'offrir un blogue proposant des tendances culinaires, des contenus ludiques ainsi que des trucs et astuces. Avec plus de 100 nouvelles créations culinaires en 2020, les *foodies* ont pu découvrir d'inspirantes façons de consommer le lait, la crème, les fromages d'ici, le beurre, le yogourt et le lait au chocolat. La promotion de cette marque-cuisine de La Famille du lait s'est généralement concentrée sur le web, destination de prédilection pour atteindre la jeune clientèle cible, notamment par des animations originales dynamiques. Une infolettre est également envoyée hebdomadairement (52 par année) aux abonnés, proposant des recettes alléchantes dans le but de stimuler et simplifier la préparation culinaire de la semaine. Aussi, Recettes d'ici a signé son premier partenariat télé en s'associant à la populaire télé-réalité *Occupation double*, émission de prédilection rejoignant les 18-30 ans. Un audacieux message publicitaire parodiant les applications mobiles de rencontres s'est judicieusement fait remarquer lors des différentes intégrations culinaires proposées lors de l'émission. Enfin, d'autres initiatives à mentionner : des rendez-vous en direct



Déclinaisons de la campagne d'affichage du Lait
Variations of the Lait brand poster campaign



Campagne publicitaire du Lait pour les fêtes
The Lait brand holiday advertising campaign



Campagne d'affichage pour le Lait biologique
Poster campaign for the Lait biologique brand



Partenariat Recettes d'ici et Occupation double chez nous
Recettes d'ici and Occupation double chez nous partnership

sur Instagram avec des chefs reconnus, une première approche Tik Tok, un nouvel outil vide-frigo permettant de sélectionner les ingrédients restants pour découvrir des recettes adaptées à ces besoins spécifiques.

Commandites

Les Francos de Montréal et le Festival Montréal en Lumière ont également proposé des menus thématiques Recettes d'ici, où les produits laitiers rimaient avec une programmation adaptée au contexte de distanciation sociale.

Lait au chocolat

La marque positionnée comme boisson de récupération sportive par excellence a été particulièrement active en publiant 62 messages promotionnels sur sa page Facebook, cumulant fidèlement plus de 90 000 abonnés.

Commandites

Le Lait au chocolat a pu rayonner à l'occasion de 52 tournois de hockey et ringuette en début d'année, avant les restrictions sanitaires. Par la suite, la majorité des événements sportifs commandités ont été reportés à l'exception du Marathon de Québec, *Je cours Qc*, qui a opté pour une version virtuelle. Plusieurs privilèges de contrats de commandites adaptés au contexte ont également été fièrement déployés par le biais de publicités ou d'intégrations de contenus sur diverses tribunes de partenaires promoteurs sportifs dans le but de maintenir des liens d'appui auprès du réseau d'influence si précieux chez les consommateurs physiquement actifs.

Fromages d'ici

De mai à août, trois offensives numériques ont ciblé des moments de consommation afin de stimuler la consommation de fromages d'ici dans le confort de sa maison. Premièrement, *Jour de Pout'* se concentrait sur le fromage en grains, avec des personnalités vedettes telles que Mariana Mazza, Christian Bégin, Mehdi Bousaidan et Mélanie Ménard. Ensuite, dans la série *Marilou en mou*, la célèbre fondatrice de *3 fois par jour* a concocté 5 recettes simples et savoureuses à cuisiner pour jongler avec la réalité du confinement. Finalement, Bob le Chef se révéla la vedette estivale de *Sauve tes boulettes*, un élan visant à sauver la cuisson manquée au BBQ grâce à l'astucieux ajout de fromages d'ici. Vidéos, publiereportages, placements web et concours ont permis de faire rayonner les offensives à leur maximum. À l'automne, Fromages d'ici lançait une nouvelle campagne d'envergure, *Plein de pâtes d'ici, plein de fromages d'ici*, proposant des parallèles ludiques entre les différents types de pâtes et des personnalités aux profils bien enracinés dans la culture québécoise. Le déploiement des efforts fut concentré en radio, imprimé et numérique, à travers différents partenariats médias.

Commandites

En février, Les Producteurs de lait ont fait la promotion des fromages d'ici avec les soupers fondues de Montréal en Lumière au profit des Banques alimentaires du Québec et la Fête des fromages d'ici au Complexe Desjardins. Aussi, une vingtaine de dégustations de fromages ont été proposées à l'échelle du Québec, en salle au début de l'année et en version boîtes gourmandes pour emporter à l'automne. Fidèles à leurs valeurs, Les Producteurs de lait du Québec et les fromagers sont demeurés présents, connectés à leur communauté et solidaires en maintenant leur partenariat en formule adaptée auprès de plusieurs organismes. La Coupe Rogers, le Festival d'été de Québec, l'Orchestre symphonique de Montréal, le Théâtre Jean-Duceppe, le Festival international de jazz de Montréal et le concours Sélection Caseus figurent parmi les alliés en 2020. Enfin, Les Producteurs de lait du Québec ont dûment honoré leur traditionnelle collaboration avec le Centre d'expertise fromagère du Québec de même qu'avec la relève de l'ITHQ.



Images tirées de recettesdici.com
Images from recettesdici.com



Offensive numérique pour la version virtuelle du Festival international de jazz de Montréal
Digital campaign for the virtual version of the Montreal International Jazz Festival

Crème

Pour une dixième année de collaboration avec l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, 6,5 millions de contenants ont été imprimés avec la mention **Recettesd'ici.com** pour encourager les consommateurs à cuisiner avec de la crème, mais également avec d'autres catégories de produits de La Famille du lait. De juin à octobre, cette identité promotionnelle s'est aussi fréquemment retrouvée à l'honneur dans de nombreuses circulaires des supermarchés du Québec, maximisant ainsi la portée du partenariat de longue date.

Beurre

Le Beurre a renouvelé son association avec le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie, pour une septième année. La traditionnelle mention *J'aime le beurre*, toujours aussi percutante, s'est retrouvée sur plus de 3 millions d'identifiants, attachés aux pinces des homards vendus dans les épiceries et poissonneries du Québec.

Promotion de la profession

En complémentarité avec les efforts publicitaires des Producteurs de lait du Canada, qui visent à maintenir la confiance qu'accordent les consommateurs au sceau *Lait de qualité*, la Direction a favorisé plusieurs messages clés misant sur la volonté d'amélioration continue de l'industrie. La campagne automnale du Lait a ainsi dédié l'un de ses 6 messages à ce volet spécifique de la valorisation de la profession. Parallèlement, diverses sections du site Internet **lafamilledulait.com** proposent un total de quatre vidéos documentaires exposant les volets clés du programme de certification proAction. Une section « Foire aux questions » permet également de répondre sans détour aux interrogations des consommateurs sur les sujets qui les préoccupent. La série télé *Arrive en campagne*, animée par Bob le Chef et commanditée par le Lait, a consacré un épisode à la production laitière du Québec et mis en valeur le désir de dépassement des producteurs.

Dans une volonté de valoriser le sentiment d'appartenance des producteurs de lait et de faciliter leur accès à différents articles promotionnels et vestimentaires, une boutique en ligne Producteurs de lait du Québec a été lancée, celle-ci proposant des produits conçus au Québec, en conformité avec les valeurs d'affaires de l'organisation.

Commandites

Les Producteurs de lait du Québec ont soutenu par ailleurs diverses activités de promotion de la profession tout au long de l'année tels que la remise de vélos à des jeunes par la Fondation de pédiatrie sociale du Dr Julien, la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation (SAAC) et le Congrès Holstein Québec. Des dons de lait aux Banques alimentaires du Québec, des paniers de Noël à divers organismes de bienfaisance et une série d'événements coordonnés par les conseils régionaux ont réaffirmé la grande générosité qui anime les 10 418 producteurs de lait de la province.



Les participants de l'offensive *Jour de pout'*: Mariana Mazza, Mélanie Maynard, Mehdi Bousaidan et Christian Bégin
Participants in the *Jour de pout'* campaign: Mariana Mazza, Mélanie Maynard, Mehdi Bousaidan and Christian Bégin



Publicité des Fromages d'ici: *Plein de pâtes d'ici, plein de fromages d'ici*
Advertisement for the Fromages d'ici brand: *Plein de pâtes d'ici, plein de fromages d'ici*



Commandites régionales de Fromages d'ici
Fromages d'ici brand regional sponsorships

MARKETING

THE MARKETING DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR ALL FRENCH-LANGUAGE ADVERTISING PROGRAMS AND PROMOTIONAL ACTIVITIES FOR THE ENTIRE FAMILY OF DAIRY PRODUCTS ACROSS QUEBEC. DAIRY FARMERS OF CANADA IS RESPONSIBLE FOR NUTRITION-RELATED PROMOTIONAL ACTIVITIES WITH HEALTH PROFESSIONALS, ADVERTISING ACTIVITIES THAT PROMOTE THE PROFESSION, MAJOR RESEARCH INTO CONSUMER TRENDS, AND PERFORMANCE REPORTS FOR THE VARIOUS DAIRY PRODUCT CATEGORIES.

Milk

Advertising campaigns

Starting in mid-March, as the first COVID-19-related lockdown began, advertising activities in support of consumption were given priority and quickly launched. First, Lait and Fromages d'ici participated in the *On se serre les coudes* campaign with 17 other Quebec brands. The three television and Web ads kicked off this movement to support local businesses by advocating the power of buying local. The *Payez-vous la traite* campaign in early April showed our firm desire to stimulate dairy product consumption in an effort to offset the surplus milk caused by the slowdown in the hotel, restaurant and institutional (HRI) sector.

The fall *Discussions autour du lait d'ici* campaign brought together big and small milk drinkers from Quebec for a discussion around a giant glass of milk, relaying 6 key messages that reflect different points of view about the flagship product. A Quebec-wide poster campaign including both print and Web-based ads was also customized for popular spots in many regions of the province in order to boost pride in our very own local star product.

In October, two new audiences were reached using specific tactics: The 65-and-older age group was shown the added value of milk in their routine, and lactose-intolerant individuals were reminded that there are products that provide the benefits of milk without the unpleasant effects for this group.

The traditional holiday season campaign returned with four humorous advertisements. These ads featured young well-intentioned parents who were determined to keep the magic of Christmas alive for their children. *Santé Sentez*, which had a culinary twist, referred to Famille du Lait recipes (recettesdici.com) that surely inspired audiences with their impressive variety of recommendations. For the fifth year, Lait sponsored Ciné-Cadeau, the popular series of family television programming during the holiday break.

Organic milk

Starting in mid-August, the organic milk campaign continued the popular run that began in 2019 with *Le lait bio, fier de sa nature*. A glimpse into a day in the life of producer Bryan Denis at Ferme Denijo in the Bas-St-Laurent region was the inspiration behind the digital content spotlighting Quebec's special features and leadership in organic production. Ad posters near to organic market points of sale were also effective with niche clients in this organic network.

Milk-School Program

The Milk-School program, which was carried out in collaboration with Quebec school service centres and processors, served 7 million cartons of milk at 600 elementary schools in the province during the 2019-2020 school year. This is about 5 million less than the previous year, mainly because distribution activities were interrupted from March to June, due to the COVID-19 crisis.

Marketing partnership program

In response to the negative impacts of the lockdown measures on overall sales, Les Producteurs de lait du Québec created a program with its partners in which over 60 promotional projects were carried out to secure additional milk orders. The idea that joining forces would stimulate dairy product consumption in Quebec was behind these combined efforts of key players in the industry.

Sponsorships

This year, event promoters had to break with tradition and go off the unbeaten path in order to adjust to the lockdown situation. As a result, Les Producteurs de lait du Québec continued certain sponsorship activities for virtual events. The Expo agricole de Saint-Hyacinthe and the Saint-Tite Country Western Festival were two notable examples.



Publications Facebook de la Famille du lait, qui abordent avec humour des sujets d'actualité

Facebook posts for the Famille du lait brand, which discuss hot topics with a bit of humor



Bob le Chef et l'offensive *Sauve tes boulettes* grâce à l'ajout de fromages d'ici
Bob le chef and the *Sauve tes boulettes* campaign suggest adding Quebec cheeses



Série *Marilou en mou* avec Fromages d'ici
Marilou en mou series with Fromages d'ici

Our recipes

Recettesdici.com has over 1,500 recipes featuring dairy products, in addition to a blog discussing culinary trends, amusing content, tips and advice. With over 100 new culinary creations in 2020, *foodies* definitely discovered inspiring ways to use milk, cream, Quebec cheeses, butter, yogurt and chocolate milk. This Famille du lait culinary brand was mainly promoted on the Web through creative and dynamic animated spots aimed at young clientele who spend much of their time there. A newsletter is also sent on a weekly basis (52 per year) to subscribers, offering scrumptious recipes to inspire and streamline food preparation for the week. In addition, Recettes d'ici signed its first television partnership with the popular *Occupation double* reality television program watched by many 18 to 30-year-olds. A bold advertisement parodying mobile dating apps was strategically inserted into the program's various culinary content. Finally, here are some other initiatives worth mentioning: live Instagram broadcasts with renowned chefs, a first foray into Tik Tok, a new empty-your-fridge tool that lets you select leftover ingredients to discover recipes that you can make with them.

Sponsorships

The Francos de Montréal and Montréal en Lumière festivals also offered thematic Recettes d'ici menus, where dairy products and socially distanced programming made a winning combination.

Chocolate milk

This brand, positioned as an excellent post-workout recovery beverage, was particularly active, posting 62 promotional messages on its Facebook page, which has accumulated 90,000 loyal followers.

Sponsorships

Lait au chocolat was able to reach audiences at 52 hockey and ringette tournaments early in the year, before the health restrictions. Thereafter, the majority of sponsored sports events were postponed, except for the Quebec City Marathon, *Je cours Qc*, which chose to go virtual. To adapt to this situation, many sponsorship contract privileges were exercised in the form of advertisements or content shared on the various forums of our partner sports promoters in an effort to keep supporting this influential network that is so important to physically active consumers.

Our cheeses

From May to August, three digital campaigns targeted excellent moments to use cheese in order to encourage Quebec cheese consumption in the comfort of our own homes. The first was *Jour de Pout'*, which focused on cheese curd and featured celebrities such as Mariana Mazza, Christian Bégin, Mehdi Bousaidan and Mélanie Ménard. Then came the *Marilou en mou* series, where the famed founder of *3 fois par jour* concocted 5 tasty easy-to-make recipes during the lockdown. Finally, Bob le Chef stole the show in the summer with *Sauvetes boulettes*, by saving failed BBQ food through clever uses of Quebec cheeses. Videos, infomercials, Web placements and contests helped create maximum visibility for the campaigns. In the fall, Fromages d'ici launched an extensive new campaign, *Plein de pâtes d'ici, plein de fromages d'ici*, which drew amusing parallels between various types of pasta and well-known Quebec cultural figures. Efforts were focused on radio, print and digital ads through various media partnerships.

Sponsorships

In February, Les Producteurs de lait du Québec promoted Quebec cheeses with fondue dinners at the Montréal en Lumière festival, for the benefit of the Food Banks of Quebec, and the Festival of Our Cheeses at Complexe Desjardins. Also, around twenty cheese tastings were offered

at indoor locations across Quebec early in the year and in gourmet takeaway boxes in the fall. True to their values, Les Producteurs de lait du Québec and cheese makers remained present, connected to their community and united by continuing their partnerships with several organizations in an adapted format. The Rogers Cup, the Quebec City Summer Festival, the Montreal Symphony Orchestra, Jean Duceppe Theatre, the Montreal International Jazz Festival, and the Selection Caseus contest were some of the key allies in 2020. Finally, Les Producteurs de lait du Québec duly honoured its traditional cooperation with the Centre d'expertise fromagère du Québec and ITHQ students.

Cream

For the tenth year of cooperation with the Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, 6.5 million containers were printed with **Recettesd'ici.com** to encourage consumers to cook with cream as well as other categories of Famille du lait products. From June to October, this promotional brand was also frequently featured in many grocery store flyers across Quebec, thereby maximizing the impact of this longstanding partnership.

Butter

The Beurre brand renewed its association with the Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie for the seventh year. The usual tagline *J'aime le beurre*, which is still every bit as relevant, appeared on over 3 million tags attached to the claws of lobsters sold at grocery stores and seafood shops in Quebec.

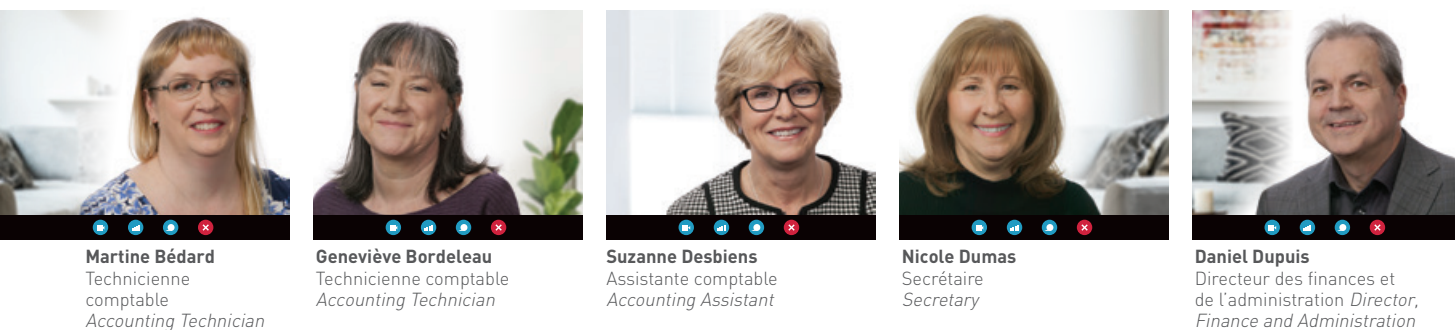
Promotion of the profession

To complement the advertising efforts of Dairy Farmers of Canada, which are aimed at keeping consumers confident in the *Lait de qualité* seal, the Department selected several key ads that focused on the industry's desire to continuously improve. For instance, the Lait campaign in the fall dedicated one of its 6 ads to this specific aspect of promoting the profession. At the same time, various sections of the **lafamilledulait.com** Web site offered a total of four documentary videos explaining the key modules of the proAction certification program. A "Frequently Asked Questions" section also provides direct answers to consumer questions on their topics of concern. The *Arrive en campagne* television series, hosted by Bob le Chef and sponsored by the Lait brand, dedicated an episode to milk production in Quebec and highlighted producers' goal of achieving excellence.

Driven by a desire to increase milk producers' feeling of belonging and make various promotional and clothing items more accessible to them, an online Producteurs de lait du Québec store was launched with products designed in Quebec that comply with the organization's business values.

Sponsorships

Les Producteurs de lait du Québec also supported various promotional activities for the profession throughout the year, such as the distribution of bicycles to youth by Dr. Julien's Social Pediatrics Foundation, the Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation (SAAC), and the Holstein Québec Provincial Convention. Milk donations to the Food Banks of Quebec, Christmas baskets for various charity organizations, and a series of events coordinated by the regional councils reaffirmed the tremendous generosity of the 10,418 milk producers in the province.



FINANCES ET ADMINISTRATION

LA DIRECTION FINANCES ET ADMINISTRATION A LA RESPONSABILITÉ DE TRAITER LES OPÉRATIONS COMPTABLES ET DE PRODUIRE L'INFORMATION FINANCIÈRE DES DIFFÉRENTS FONDS DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, INCLUANT LES GROUPES RÉGIONAUX. ELLE ASSUME ÉGALEMENT LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DU FONDS DU POOL POUR LA MISE EN MARCHÉ DU LAIT PRODUIT AU QUÉBEC, CE QUI INCLUT LES PAIEMENTS AUX PRODUCTEURS, AUX TRANSPORTEURS ET AUX FOURNISSEURS DE SERVICES AINSI QUE LA FACTURATION DES USINES. DE PLUS, LA DIRECTION ENREGISTRE LES TRANSACTIONS D'ACHAT ET DE VENTE DE QUOTAS DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC RÉALISÉES PAR LE SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ). ENFIN, ELLE FOURNIT UN SOUTIEN ADMINISTRATIF ET DES CONSEILS FINANCIERS AUX INSTANCES DE L'ORGANISATION ET À LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Les répercussions de la crise de la COVID-19

En 2020, l'organisation a dû relever plusieurs défis en lien avec la crise de la COVID-19. Les exigences gouvernementales en santé publique nous ont amenés à revoir nos méthodes et à privilégier le télétravail afin d'assurer la continuité des opérations financières et administratives et de respecter les échéanciers pour le traitement du paiement du lait.

La crise de la COVID-19 a réduit significativement les déplacements des membres du conseil d'administration et des groupes régionaux aux diverses réunions. Par exemple, l'assemblée générale annuelle a été reportée et les journées de réflexion de novembre ont été remplacées par des réunions d'information tenues virtuellement.

Concernant les états financiers de 2020

Les résultats du Fonds d'administration, excluant ceux affectés aux activités des Programmes-Qualité du lait et programme proAction, affichent un excédent de 256 252 \$. La réduction des dépenses associées aux réunions des administrateurs et des membres a été contrebalancée par une baisse des revenus d'intérêts et la poursuite des investissements en ressources humaines, matérielles et externes afin de soutenir et moderniser les systèmes informatiques et poursuivre la numérisation des dossiers.

Les fonds affectés aux Programmes-qualité du lait ont par ailleurs généré un excédent de 160 766 \$. Ce surplus s'explique par une hausse des retenues qualité suite à la mise en place, au 1^{er} novembre 2019, des nouvelles normes, politiques et procédures pour la qualité du lait.



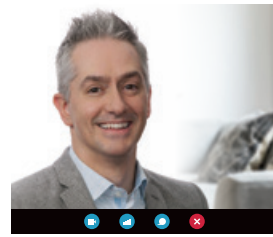
Andrée Gauthier
Commis comptable
Accounting Clerk



Claudia Larouche
Comptable de gestion
Management Accountant



Elaine Pellerin
Coordonnatrice, service du pool
Pool Service Coordinator



Patrick Verstricht
Directeur adjoint, finances
et administration
*Assistant
Director, Finance and
Administration*

À noter que, comme le prévoient les conventions de mise en marché du lait, les sommes recueillies pour des résultats positifs au dépistage des antibiotiques doivent être versées prioritairement dans un fonds de compensation jusqu'à ce qu'il atteigne un montant maximum de 150 000 \$, et ce, afin de couvrir d'éventuels coûts associés à une contamination de lait entreposé dans un silo d'usine. Puisque ce fonds a atteint le maximum prévu lors d'une année antérieure et qu'aucun montant n'a été versé à une usine pour un volume de lait contaminé, les sommes recueillies ont pu être utilisées pour couvrir une partie des coûts des programmes d'amélioration de la qualité et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à répondre aux normes.

Le résultat net lié à l'administration du programme proAction présente une insuffisance des produits sur les charges de 1 509 927 \$. Ceci s'explique par une réduction du nombre de pénalités perçues auprès des producteurs qui ne sont pas titulaires d'un certificat proAction et par une augmentation des charges encourues concernant les frais d'évaluation des animaux en lien avec le volet bien-être animal. L'organisation aura également supporté les frais initiaux d'implantation de l'outil PROFILab de Lactanet, permettant un accès sans frais à l'analyse du profil des acides gras à l'ensemble des fermes laitières du Québec pour une période de temps limitée.

Le Fonds de publicité et promotion a également dû faire face à divers bouleversements dans la mise en marché des produits laitiers avec la baisse subite du marché dans l'hôtellerie, la restauration et les institutions et des surplus de lait occasionnés. Considérant les soldes accumulés au fonds, les membres du conseil d'administration ont demandé la suspension de la contribution pour le mois d'avril 2020, ce qui a représenté environ 3,7 millions de dollars pour les producteurs. Puis, divers programmes ont été développés avec les transformateurs pour soutenir les ventes au détail des produits laitiers et compenser le report des grands événements et festivals. Au final, ce fonds aura puisé près de 4 millions de dollars dans ses réserves.

En ce qui a trait aux recettes provenant des ventes de lait du Fonds du pool, elles se sont élevées à 2,75 milliards de dollars, une légère hausse de 1,4 % par rapport à l'exercice précédent. Parmi les enjeux soulevés en 2020, notons la mise en application des nouvelles règles de qualité, les limitations de la production durant les mois d'avril à juin avec l'arrêt complet des seuils de tolérance et l'imposition de pénalités sur la production hors quota ainsi que les changements administratifs pour respecter les nouvelles exigences de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

Enfin, un mot sur le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait dont les résultats sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle. Ce fonds sert à couvrir les coûts liés à la défense des intérêts économiques des producteurs, notamment ceux engagés par Le Mouvement pour la gestion de l'offre (MGO), dont la coordination administrative est assurée par la Direction. En 2020, les charges ont été particulièrement affectées aux actions du MGO et des Producteurs de lait du Québec dans le contexte des négociations de l'ACEUM et pour la réalisation de certains projets d'études et de recherches.

PAIEMENTS AUX PRODUCTEURS – 2020

PAYMENTS TO PRODUCERS – 2020

Mois Month	Prix du lait – intraquota Within-quota milk price				Prime à la matière grasse – intraquota ² Within-quota butterfat premium ²		Prime qualité CMML ³ Quality premium MMAs ³
	Matière grasse Butterfat	Protéine Protein	Lactose et autres solides Lactose and other solids	Valeur d'un hl de référence ¹ Value of reference hl ¹	Matière grasse Butterfat	Valeur d'un hl de référence ¹ Value of reference hl ¹	Volume Volume
	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/hl	\$/kg	\$/hl	\$/hl
Janvier – January	10,6988	8,3532	1,5897	72,95	0,0136	0,05	0,1937
Février – February	10,8386	8,4107	1,5925	73,65	0,0470	0,17	0,1783
Mars – March	10,7994	8,5512	1,6069	74,01	0,0476	0,17	0,1685
Avril – April	10,4992	6,9915	1,3863	66,95	0,0530	0,19	0,1491
Mai – May	11,0047	8,3583	1,5692	73,95	0,0614	0,22	0,1610
Juin – June	9,9668	8,0826	1,5064	69,02	0,0921	0,33	0,1853
Juillet – July	10,3771	8,3866	1,5271	71,53	0,1529	0,55	0,2380
Août – August	10,8012	8,1948	1,5078	72,36	0,2405	0,87	0,2876
Septembre – September	10,7417	8,4929	1,5856	73,50	0,1713	0,62	0,2405
Octobre – October	10,3584	8,3704	1,5937	71,80	0,0695	0,25	0,2267
Novembre – November	10,6622	8,4743	1,6149	73,33	0,0452	0,16	0,2007
Décembre – December	10,6505	8,5505	1,6144	73,52	0,0283	0,10	0,1991
Prix moyen annuel 2020 <i>Average annual price 2020</i>	10,6192	8,2741	1,5587	72,25	0,0794	0,29	0,1964
Prix moyen annuel 2019 <i>Average annual price 2019</i>	10,7821	8,0364	1,5245	71,92	0,0276	0,10	0,2218

1 Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence.

Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre.

Matière grasse/Butterfat: 3,60 kg/hl Protéine/Protein: 3,00 kg/hl Lactose et autres solides/Lactose and other solids: 5,90 kg/hl

2 La prime à la matière grasse est versée aux producteurs dont le ratio solides non gras/gras est de 2,30 ou moins.

The butterfat premium is paid to producers whose solids non-fat/fat ratio is 2.30 or less.

3 Prime mise en application si la moyenne pondérée provinciale annuelle de cellules somatiques prévue aux conventions de mise en marché du lait est atteinte. Cette prime est financée à parts égales par les producteurs et les entreprises laitières.

Premium applied when the provincial annual weighted average somatic cell count stipulated in the milk marketing agreements has been reached. This premium is funded equally by the producers and dairy enterprises.

RÉPARTITION DES VENTES PAR CLASSES DE FABRICATION AU QUÉBEC – 2020

QUEBEC SALES BY MANUFACTURING CLASS – 2020

Classe Class	Description	% Solides totaux % Total solids	% Recettes % Receipts
1a	Lait et boissons laitières <i>Milk and milk-based beverages</i>	15,74	20,92
1b	Crème <i>Cream</i>	3,22	4,03
2a	Yogourt <i>Yogurt</i>	9,00	9,06
2b	Crème glacée, crème sure, laits frappés et boissons nutritives <i>Ice cream, sour cream, milk shakes and nutritional drinks</i>	1,42	1,59
3a	Fromages fins et fromages non mentionnés en classes 3b ou 3c <i>Fine cheeses and cheeses not listed in classes 3b or 3c</i>	9,29	9,88
3b	Cheddar <i>Cheddar</i>	14,70	15,84
3c	Asiago, brick, colby, farmer, feta, gouda, havarti, jack, monterey jack, mozzarella, muenster, paneer, parmesan, suisse <i>Asiago, Brick, Colby, Farmer, Feta, Gouda, Havarti, Jack, Monterey Jack, Mozzarella, Munster, Paneer, Parmesan and Swiss</i>	20,11	20,05
4a et 7	Beurre et poudre de lait <i>Butter and milk powder</i>	24,75	16,64
4b	Lait concentré destiné à la vente au détail et pertes extraordinaires <i>Concentrated milk for retail sales and unusual losses</i>	1,67	1,88
4d	Inventaires et retours en lait de consommation jeté <i>Inventories and rejected fluid milk returns</i>	0,10	0,11
Total		100,00	100,00

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS – 2020

FINANCING OF OPERATIONS – 2020

	Janvier à avril January to April	Mai à juillet May to July	Août à décembre August to December
	\$ /kg de ST ¹ – \$ /kg of TS ¹		
Administration du plan conjoint et fonds de défense <i>Administration of the Joint Plan and Defence Fund</i>	0,02588	0,02588	0,02565
Contribution à l'UPA <i>Contribution to the UPA</i>	0,00712	0,00712	0,00735
Total partiel Subtotal	0,03300	0,03300	0,03300
Publicité et promotion <i>Advertising and promotion</i>	0,10120	0,10120	0,10120
Fonds de développement <i>Development Fund</i>	0,00080	0,00080	0,00080
Total	0,13500	0,13500	0,13500

N. B. – L'application du Règlement sur la contribution spéciale des producteurs de lait pour la publicité a été suspendue en avril 2020.

NB – The application of the By-law respecting milk producers' special contribution for advertising was suspended in April 2020.

¹ Solides totaux
Total solids

FINANCE AND ADMINISTRATION

THE FINANCE AND ADMINISTRATION DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR PROCESSING ACCOUNTING TRANSACTIONS AND PRODUCING THE FINANCIAL REPORTING FOR THE VARIOUS FUNDS OF LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, INCLUDING THE REGIONAL GROUPS. IT ALSO PERFORMS THE FINANCIAL TRANSACTIONS OF THE POOL FUND FOR MARKETING MILK PRODUCED IN QUEBEC, WHICH INCLUDES PAYMENTS TO PRODUCERS, TRANSPORTERS AND SERVICE PROVIDERS, AS WELL AS PLANT BILLING. IN ADDITION, THE DEPARTMENT RECORDS QUOTA PURCHASE AND SALES TRANSACTIONS BY QUEBEC MILK PRODUCERS IN THE CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (SCVQ). FINALLY, IT PROVIDES ADMINISTRATIVE SUPPORT AND FINANCIAL ADVICE TO THE ORGANIZATION'S BODIES AND GENERAL MANAGEMENT.

Repercussions of the COVID-19 crisis

In 2020, the organization had to overcome several challenges in connection with the COVID-19 crisis. The government's public health requirements forced us to review our methods and give priority to teleworking in order to ensure the continuity of financial and administrative operations and meet the deadlines for processing milk payments.

The COVID-19 crisis significantly reduced the travel of members of the Board of Directors and regional groups for various meetings. For example, the Annual General Meeting was postponed and the brainstorming days in November were replaced with information meetings that were held virtually.

As concerns the financial statements for 2020

The results of the General Operating Fund, excluding those attributed to the activities of the Milk Quality Programs and the proAction program, show a surplus of \$256,252. The reduction in expenditures associated with directors' and members' meetings was offset by a decrease in revenue from interests and continued investments in human, material and external resources in an effort to support and upgrade the computer systems and continue digitizing files.

The funds allocated to the Milk Quality Programs also generated a surplus of \$160,766. This surplus can be explained by an increase in quality deductions after new milk quality standards, policies and procedures were implemented on November 1, 2019.

It should be noted that, as stipulated in the milk marketing agreements, the amounts collected for positive antibiotic screening results must first be paid into a compensation fund until it reaches the maximum amount of \$150,000. This is done to cover the potential costs associated with contaminated milk stored in a plant silo. Since this fund reached its maximum amount during a previous year and an amount has not been paid to a plant for a volume of contaminated milk, the amounts collected were used to cover a portion of the costs of the quality improvement and technical assistance programs for producers who were having trouble meeting the standards.

The net result for proAction program administration showed a deficiency of revenue over expenses of \$1,509,927. This can be explained by a decrease in the number of penalties collected from producers who do not hold a proAction certificate and an increase in the expenses incurred for animal assessments for the animal care module. The organization also bore the initial costs of setting up Lactanet's PROFILab tool, which will provide all dairy farms in Quebec with free access to a fatty acid profile analysis for a limited period of time.

The Advertising and Promotion Fund also had to overcome various disruptions in dairy product marketing, due to a sudden decrease in the hotel, restaurant and institutional market and the resulting surplus milk. Considering the balances that had accumulated in the fund, the members of the Board of Directors requested that the contribution for April 2020 be suspended, which represented around \$3.7 million for producers. Then, various programs were developed with processors to support retail sales of dairy products and compensate for the postponement of large events and festivals. Ultimately, this fund drew on its reserves in the amount of nearly \$4 million.

Pool Fund receipts from milk sales reached \$2.75 billion, a slight increase of 1.4% compared to the previous year. Some of the issues raised in 2020 included the application of new quality rules, production restrictions from April to June due to the complete suspension of tolerance thresholds, penalties issued for over-quota production, and administrative changes that were made to comply with the new requirements of the Canada–United States–Mexico Agreement (CUSMA).

Finally, a word concerning the Fund for the Defence of Milk Producers' Economic Interests, whose results are presented to delegates behind closed doors at the Annual General Meeting. This fund is used to cover the costs of defending producers' economic interests, especially those incurred by the Supply Management Movement (SMM), whose administrative aspects are coordinated by the Department. In 2020, expenses were particularly affected by the actions carried out by the SMM and Les Producteurs de lait du Québec in the context of the CUSMA negotiations and activities in connection with certain studies and research projects.

ÉTATS FINANCIERS 2020

RAPPORT DE LA DIRECTION

La responsabilité des états financiers non consolidés et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la Direction des Producteurs de lait du Québec (l'« Organisation »). Les états financiers non consolidés ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à l'exception du fait qu'ils n'incluent pas les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait qui sont présentés distinctement lors de l'assemblée annuelle, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration.

Dans le cadre de ses responsabilités, la Direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de l'Organisation est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers non consolidés. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la Direction.

L'auditeur indépendant Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., nommé par l'assemblée générale, a audité les états financiers non consolidés de l'Organisation conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et a présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Daniel Gobeil

Le 1^{er} vice-président,



Alain Brassard

Le 18 février 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux producteurs visés par le Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés des Producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) (ci-après l'« Organisation »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 décembre 2020 et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie ainsi que de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool et de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers non consolidés ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la Direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers non consolidés ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers non consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019 n'ont pas été définies. Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers non consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers non

consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.¹

Brossard, Québec

Le 18 février 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A105474

BILAN NON CONSOLIDÉ

au 31 décembre 2020

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2020 Total \$	2019 Total \$
Actif								
Court terme								
Encaisse	5 778 137	3 368 087	—	18 048 091	7 316 332	—	34 510 647	59 354 534
Débiteurs (note 3)	182 179	309 856	—	247 519 486	189 660	—	248 201 181	238 652 041
Créances interfonds, sans intérêt	2 272 066	4 519 139	46 198	—	—	(6 837 403)	—	—
Placements (note 5)	4 500 000	4 200 000	—	—	5 500 000	—	14 200 000	9 700 000
Frais payés d'avance	208 045	1 032 434	—	—	—	—	1 240 479	282 818
	12 940 427	13 429 516	46 198	265 567 577	13 005 992	(6 837 403)	298 152 307	307 989 393
Long terme								
Sommes à percevoir des producteurs (note 4)	—	—	—	64 340	—	—	64 340	257 932
Placements (notes 5 et 14)								
Participations dans les sociétés satellites	119	—	—	—	—	—	119	119
Coentreprise	—	—	1 609 766	—	—	—	1 609 766	1 512 001
Autres placements	3 003 737	11 503 737	217 773	—	1 000 000	—	15 725 247	20 261 101
	3 003 856	11 503 737	1 827 539	—	1 000 000	—	17 335 132	21 773 221
Immobilisations (note 7)	1 237 104	42 394	—	—	—	—	1 279 498	1 096 577
Autres éléments d'actif	295 678	—	—	—	—	—	295 678	325 405
	17 477 065	24 975 647	1 873 737	265 631 917	14 005 992	(6 837 403)	317 126 955	331 442 528
Passif								
Court terme								
Créditeurs et charges à payer (note 8)	2 919 140	822 590	—	254 582 231	5 525 445	—	263 849 406	276 815 831
Créances interfonds, sans intérêt	319 160	—	—	6 351 781	166 462	(6 837 403)	—	—
Solde à verser aux producteurs	—	—	—	4 697 905	—	—	4 697 905	526 956
Réserve d'ajustements (note 6)	—	—	—	—	8 314 085	—	8 314 085	8 502 485
Revenus reportés (note 4)	195 114	—	—	—	—	—	195 114	217 173
	3 433 414	822 590	—	265 631 917	14 005 992	(6 837 403)	277 056 510	286 062 445
Long terme								
Revenus reportés (note 4)	161 375	—	—	—	—	—	161 375	257 932
	3 594 789	822 590	—	265 631 917	14 005 992	(6 837 403)	277 217 885	286 320 377
Soldes de fonds								
Investis en immobilisations	1 029 872	42 394	—	—	—	—	1 072 266	733 779
Grevés d'affectations externes								
Affectés aux Programmes- qualité du lait	160 766	—	—	—	—	—	160 766	(25 247)
Affectés au programme proAction	2 944 081	—	—	—	—	—	2 944 081	4 454 008
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis)	—	—	1 827 539	—	—	—	1 827 539	1 765 628
Libres d'affectations	9 747 557	24 110 663	46 198	—	—	—	33 904 418	38 193 983
	13 882 276	24 153 057	1 873 737	—	—	—	39 909 070	45 122 151
	17 477 065	24 975 647	1 873 737	265 631 917	14 005 992	(6 837 403)	317 126 955	331 442 528

Engagements (note 13)

* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS DU FONDS D'ADMINISTRATION, DU FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	2020 Total \$	2019 Total \$
Produits					
Prélèvements	14 275 900	41 764 378	359 141	56 399 419	59 482 864
Retenues-qualité	1 470 624	—	—	1 470 624	1 095 669
Pénalité proAction	478 682	—	—	478 682	609 980
Intérêts	508 605	442 511	780	951 896	2 669 963
Pénalité pour des livraisons de lait non déclarées	—	—	—	—	62 500
	16 733 811	42 206 889	359 921	59 300 621	63 920 976
Charges					
Activités de promotion	—	5 981 941	—	5 981 941	3 531 551
Campagnes publicitaires	—	17 854 618	—	17 854 618	18 866 447
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	1 027 648	21 793 026	—	22 820 674	23 655 991
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 236 355	—	—	3 236 355	3 210 613
Exploitation	8 778 609	676 571	—	9 455 180	8 897 706
Formation, information et publications	178 965	—	—	178 965	216 572
Programme proAction	1 988 609	—	—	1 988 609	2 476 023
Programmes-qualité du lait	523 452	—	—	523 452	510 723
Quote-part de la perte de Novalait inc.	—	—	367 930	367 930	310 551
Recherche	348 437	—	12 896	361 333	369 214
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	786 406	—	—	786 406	610 193
Réunions des administrateurs et des membres	958 239	—	—	958 239	1 761 072
	17 826 720	46 306 156	380 826	64 513 702	64 416 656
Insuffisance des produits sur les charges	(1 092 909)	(4 099 267)	(20 905)	(5 213 081)	(495 680)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

ÉVOLUTION DE LA RÉSERVE D'AJUSTEMENTS DU SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020 \$	2019 \$
Recettes provenant des producteurs de lait pour l'achat de quotas	149 384 400	212 853 360
Versements aux producteurs de lait pour la vente de quotas	149 572 800	213 046 320
Insuffisance des recettes par rapport aux versements	(188 400)	(192 960)
Réserve d'ajustements au début	8 502 485	8 695 445
Réserve d'ajustements à la fin (note 6)	8 314 085	8 502 485

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS NON CONSOLIDÉS DU FONDS D'ADMINISTRATION, DU FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Fonds d'administration			
	Investi en immobilisations \$	Grevés d'affectations externes		Libre d'affectations \$
		Affecté aux Programmes-qualité du lait \$	Affecté au programme proAction \$	
Soldes au début	684 010	(25 247)	4 454 008	9 862 414
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(214 982)*	160 766	(1 509 927)	471 234
Acquisitions d'immobilisations	560 844	—	—	(560 844)
Virement interfonds	—	25 247	—	(25 247)
Soldes à la fin	1 029 872	160 766	2 944 081	9 747 557

* Le montant de l'insuffisance des produits par rapport aux charges du solde de fonds investi en immobilisations du Fonds d'administration comprend un amortissement des immobilisations d'un montant de 370 548 \$ (339 792 \$ en 2019) et un amortissement des revenus reportés liés aux immobilisations d'un montant de 155 566 \$ (155 191 \$ en 2019).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

ÉVOLUTION DU SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS DU FONDS DU POOL

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	Qualité – Fonds de compensation* \$	2020 Total \$	2019 Total \$
Recettes					
Provenant des ventes de lait (note 9)	2 749 595 873	—	—	2 749 595 873	2 710 911 034
Intérêts	150 778	—	—	150 778	304 945
	2 749 746 651	—	—	2 749 746 651	2 711 215 979
Distribution des recettes					
Versements nets aux producteurs	2 582 486 411	—	—	2 582 486 411	2 537 804 648
Déduction pour frais de transport	93 851 839	(93 851 839)	—	—	—
Prélèvements	56 399 419	—	—	56 399 419	59 482 864
Retenues-qualité	1 470 624	—	—	1 470 624	1 095 669
Pénalité proAction	478 682	—	—	478 682	609 980
Cession temporaire de quotas	5 821 395	—	—	5 821 395	5 472 205
Frais d'analyse des échantillons de lait	2 466 243	—	—	2 466 243	2 000 075
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	1 580 730	—	—	1 580 730	1 604 197
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 10)	—	93 906 564	—	93 906 564	93 754 482
Programme de calibrage	236 116	—	—	236 116	256 345
Programme de lait-école	337 519	—	—	337 519	415 833
Vérification et analyses relatives au paiement du lait	391 999	—	—	391 999	328 686
	2 745 520 977	54 725	—	2 745 575 702	2 702 824 984
Excédent des recettes sur la distribution des recettes	4 225 674	(54 725)	—	4 170 949	8 390 995
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs au début	910 974	(534 018)	150 000	526 956	(7 864 039)
Soldes à verser aux producteurs à la fin (note 11)	5 136 648	(588 743)	150 000	4 697 905	526 956

* Fonds de compensation constitué en vertu de l'article 7.11 des conventions de mise en marché du lait relativement à une contamination de lait d'un silo d'usine.
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Fonds de publicité et promotion		Fonds de développement		2020 Total \$	2019 Total \$
Investi en immobilisations \$	Libre d'affectations \$	Grevé d'affectations externes Affecté à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéicommiss) \$	Libre d'affectations \$		
49 769	28 202 505	1 756 628	129 014	45 122 151	45 617 831
(7 375)	(4 091 892)	61 911	(82 816)	(5 213 081)	(495 680)
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
42 394	24 110 663	1 827 539	46 198	39 909 070	45 122 151

FLUX DE TRÉSORERIE NON CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020 \$	2019 \$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière	(5 213 081)	(495 680)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	377 923	346 456
Quote-part de la perte de Novalait inc.	367 930	310 551
	(4 467 228)	161 327
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement, des autres éléments d'actif et des revenus reportés		
Excédent des recettes sur la distribution des recettes du Fonds du pool	4 170 949	8 390 995
Insuffisance des recettes par rapport aux versements du Système centralisé de vente des quotas	(188 400)	(192 960)
Autres (note 15)	(23 562 115)	8 532 901
	(19 579 566)	16 730 936
	(24 046 794)	16 892 263
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(10 129 841)	(23 134 518)
Dispositions de placements	9 700 000	16 709 463
Acquisitions d'immobilisations	(560 844)	(660 540)
Sommes à percevoir des producteurs	193 592	198 478
	(797 093)	(6 887 117)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(24 843 887)	10 005 146
Encaisse au début	59 354 534	49 349 388
Encaisse à la fin	34 510 647	59 354 534

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Les Producteurs de lait du Québec (l'« Organisation ») sont constitués en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* et regroupent les producteurs de lait de la province. À titre d'administrateurs du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, ils réalisent la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et de la *Loi sur les impôts* du Québec et est exempté des impôts sur le revenu.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers non consolidés de l'Organisation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL), à l'exception du fait que les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait qui ont fait l'objet d'un audit distinct n'ont pas été inclus dans les présents états financiers non consolidés.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Organisation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Organisation sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Organisation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisation est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou ceux qui sont rachetables en tout temps sans pénalité.

Comptabilité par fonds

Les états financiers non consolidés de l'Organisation comptent six fonds, dont cinq sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat qui lui est confié. L'Organisation distingue trois secteurs d'activité :

- administration du plan conjoint et services aux membres;
- mise en marché du lait;
- administration d'un système d'échange des quotas.

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe quatre fonds : le Fonds d'administration, le Fonds de publicité et promotion, le Fonds de développement de l'industrie laitière et le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait (non présenté). Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à l'administration de l'Organisation et du plan conjoint, les produits, les charges, les actifs et les passifs destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes ainsi que les produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs à l'administration du programme proAction sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché du lait, de la Convention de transport du lait et des ententes nationales, ainsi que les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélèvement pour l'administration du plan conjoint, par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité et par la pénalité proAction appliquée aux producteurs qui ne sont pas titulaires d'un certificat proAction suite à un manquement aux volets mis en œuvre. Les sommes recueillies pour les résultats positifs au dépistage des antibiotiques sont versées dans un fonds de compensation jusqu'à ce que celui-ci atteigne un montant maximum de 150 000 \$. Ces sommes sont conservées dans le Fonds du pool.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. L'Organisation administre ces programmes sur le territoire québécois, à l'exception du secteur nutrition qui est administré par Les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélèvement de publicité.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélèvement pour le Fonds de développement de l'industrie laitière.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélèvement du Fonds de défense.

Le deuxième secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué aux Producteurs de lait du Québec la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les actifs et les passifs afférents à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentés dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait. Ce fonds présente également les sommes recueillies afin de compenser toute usine du Québec ayant reçu du lait contaminé par un antibiotique, non détectable par une méthode rapide de détection à la réception à l'usine et qui aurait été entreposé dans un silo.

Le troisième secteur d'activité, administration d'un système d'échange des quotas, vise à faciliter les transactions entre les producteurs. Les actifs et les passifs, afférents aux transactions d'achat et de vente de quotas par les producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ), sont présentés dans le fonds du Système centralisé de vente des quotas. Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

Participations dans les sociétés satellites

L'Organisation a choisi de comptabiliser les participations dans les sociétés satellites selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Participation dans la coentreprise

L'Organisation a choisi de présenter des états financiers non consolidés seulement et de comptabiliser la participation dans la coentreprise selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

De plus, l'Organisation présente à la note 14 les informations additionnelles exigées dans les NCCOSBL.

Dépréciation des participations dans les sociétés satellites et la coentreprise

À chaque date de fin d'exercice, l'Organisation détermine, pour toute participation, s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Organisation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'une participation, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats non consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur une participation est comptabilisée aux résultats non consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Matériel et systèmes informatiques	3 et 5 ans
Matériel roulant	8 et 10 ans
Équipement de bureau	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats non consolidés et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Constatation des produits

Les principaux produits de l'Organisation sont les produits de prélèvements, de retenues-qualité et la pénalité proAction. Les produits de prélèvements sont constatés conformément aux règlements selon le nombre de kilogrammes de solides totaux contenus dans le lait lorsque le montant est déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de retenues-qualité et la pénalité proAction sont constatés au moment où ils sont mesurables et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les intérêts proviennent des soldes excédentaires d'encaisse, des dépôts à terme, des placements garantis liés aux marchés et des prêts encaissables sur demande. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

L'Organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les pénalités pour des livraisons de lait non déclarées sont constatés lorsque le montant est déterminé, que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a rendu une décision favorable à une demande d'ordonnances sur acquiescement et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Régime de retraite

Le régime complémentaire de retraite de l'Organisation intègre un volet à cotisations définies et, depuis janvier 2010, un volet à prestations définies.

L'Organisation participe au régime interentreprises du Régime complémentaire de retraite des employés de l'Union des producteurs agricoles et ses partenaires. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. Selon la dernière évaluation actuarielle du régime de retraite interentreprises effectuée le 31 décembre 2018, ce régime présente un déficit de solvabilité de 6 085 100 \$. Étant donné que les informations requises pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies ne sont pas disponibles, l'Organisation applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

Au cours de l'exercice, l'Organisation a versé au régime complémentaire de retraite des cotisations s'élevant à 319 313 \$ (294 398 \$ en 2019) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations définies et à prestations définies.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers non consolidés, la Direction de l'Organisation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers non consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la Direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Organisation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3. DÉBITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2020 Total \$	2019 Total \$
Clients et autres	115 789	96 647	4 039	—	216 475	156 963
Entreprises laitières	—	—	246 673 061	—	246 673 061	236 732 381
Intérêts courus	47 192	203 436	6 383	15 996	273 007	257 546
Les Producteurs laitiers du Canada	—	2 461	—	—	2 461	59 706
Producteurs	2 111	—	292 164	84 759	379 034	751 357
Sociétés satellites	172	—	—	—	172	14 888
Taxes de vente	—	—	429 336	—	429 336	440 482
Transporteurs	—	—	114 503	—	114 503	93 899
Union des producteurs agricoles	16 915	7 312	—	88 905	113 132	144 819
	182 179	309 856	247 519 486	189 660	248 201 181	238 652 041

Les sommes à recevoir des entreprises laitières correspondent principalement aux montants à recevoir des transformateurs pour la valeur du lait de décembre, dont 82 % au 31 décembre 2020 (83 % au 31 décembre 2019) sont à recevoir de trois grandes entreprises laitières.

4. SOMMES À PERCEVOIR DES PRODUCTEURS ET REVENUS REPORTÉS

Programme de calibrage – Fonds d'administration et Fonds du pool

L'Organisation a une entente pour la fourniture d'un service de calibrage des bassins refroidisseurs des producteurs de lait. Selon cette entente, l'Organisation rembourse toutes les charges liées à ce service, incluant le prix d'achat de matériel roulant et d'équipements de calibrage. Le Fonds d'administration avance les sommes requises pour l'achat de matériel roulant et d'équipements de calibrage qui sont réparties sur les périodes futures selon la durée de vie utile estimative. Au cours de l'exercice, un montant de 15 036 \$ (60 146 \$ en 2019) a été porté au programme de calibrage.

Au 31 décembre 2020, la somme à percevoir des producteurs relative au programme de calibrage est de valeur nulle (15 036 \$ en 2019).

Ordinateurs de poche – Fonds d'administration et Fonds du pool

L'Organisation a acquis des ordinateurs de poche moyennant un investissement total de 900 045 \$ pour la saisie des collectes de lait à la ferme. Ce montant couvre le coût d'achat des ordinateurs de poche, le contrat d'entretien d'une durée de cinq ans et les coûts de développement nécessaires à leur utilisation. Cette somme est répartie sur cinq ans dans les frais de transport, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative des ordinateurs de poche. Au cours de l'exercice, un montant de 193 591 \$ (193 216 \$ en 2019) a été porté aux frais de transport.

Au 31 décembre 2020, la somme à percevoir des producteurs et le solde des revenus reportés relatifs aux ordinateurs de poche s'élèvent à 257 932 \$ (451 523 \$ en 2019) dont 193 592 \$ (193 591 \$ en 2019) pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 64 340 \$ (257 932 \$ en 2019) pour la partie à long terme imputable aux années subséquentes.

5. PLACEMENTS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	SCVQ \$	2020 Total \$	2019 Total \$
Participations dans les sociétés satellites						
Parts sociales de Valacta, société en commandite, et actions de catégorie A de Valacta inc.	52	—	—	—	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc.	67	—	—	—	67	67
	119	—	—	—	119	119
Participation dans la coentreprise						
Actions et souscriptions d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc.	—	—	1 609 766	—	1 609 766	1 512 001
Autres placements						
Dépôts à terme ¹	4 000 000	13 000 000	—	2 000 000	19 000 000	19 000 000
Prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande ¹	2 000 000	1 200 000	—	4 500 000	7 700 000	7 700 000
Placements garantis liés aux marchés ²	1 503 737	1 503 737	—	—	3 007 474	3 007 474
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis), sans intérêt ³	—	—	217 773	—	217 773	253 627
	7 503 737	15 703 737	217 773	6 500 000	29 925 247	29 961 101
Placements échéant au cours du prochain exercice	4 500 000	4 200 000	—	5 500 000	14 200 000	9 700 000
	3 003 737	11 503 737	217 773	1 000 000	15 725 247	20 261 101

1 Les dépôts à terme qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la fin de l'année ainsi que les prêts encaissables sur demande sont classés dans les placements à court terme puisque les intentions de la Direction sont d'utiliser ces sommes au cours du prochain exercice ou d'en exiger l'encaissement. Les dépôts à terme ainsi que les prêts encaissables portent intérêt à des taux variant de 1,09 % à 3,40 % (de 2 % à 3,35 % en 2019) et viennent à échéance de janvier 2021 à mars 2025 (de janvier 2020 à septembre 2024 en 2019).

2 Les placements garantis liés aux marchés sont des placements dont le capital est garanti à 100 % à l'échéance. Un taux d'intérêt annuel minimum est garanti et un maximum annuel est fixé. Les intérêts sont versés à l'échéance selon l'évolution des cours d'un panier de titres boursiers donnés en référence. Au 31 décembre 2020, les placements détenus viennent à échéance en décembre 2024. Le taux d'intérêt annuel minimum garanti est de 1,55 % et le taux maximum annuel fixé est de 6,96 %. Le taux d'intérêt minimum est utilisé pour le calcul annuel des intérêts et le taux réel l'année de l'échéance.

3 L'avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis) est constituée des contributions versées qui serviront au paiement des actions de Novalait inc. Au cours de l'exercice, l'Organisation a souscrit à 46 570 actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc. (38 468 actions en 2019) pour un coût de 465 700 \$ (384 680 \$ en 2019).

6. RÉSERVE D'AJUSTEMENTS – SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire des quotas que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

7. IMMOBILISATIONS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2020 Valeur comptable nette \$	2019 Valeur comptable nette \$
Matériel et systèmes informatiques	6 013 396	4 779 321	1 234 075	1 047 354
Matériel roulant	76 531	34 137	42 394	49 223
Équipement de bureau	9 532	6 503	3 029	—
	6 099 459	4 819 961	1 279 498	1 096 577

La charge d'amortissement pour l'exercice s'élève à 377 923 \$ (346 456 \$ en 2019).

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2020 Total \$	2019 Total \$
Charges sociales et retenues à la source	114 183	—	—	—	114 183	73 411
Coentreprise	—	—	75 318	—	75 318	72 515
Entreprises laitières	4 287	—	—	—	4 287	35 557
Fonds de mise en commun interprovincial	—	—	14 719 263	—	14 719 263	25 593 599
Fournisseurs et frais courus	1 845 736	403 407	776 843	—	3 025 986	2 566 532
Producteurs	320	—	230 218 820	5 525 445	235 744 585	238 910 808
Sociétés satellites	110 281	—	330 410	—	440 691	302 339
Taxes de vente	164 004	414 135	—	—	578 139	236 117
Transporteurs	—	—	8 461 577	—	8 461 577	8 391 601
Union des producteurs agricoles	680 329	5 048	—	—	685 377	633 352
	2 919 140	822 590	254 582 231	5 525 445	263 849 406	276 815 831

Les sommes dues aux producteurs et aux transporteurs correspondent principalement aux sommes dues relatives aux livraisons de lait et à la valeur des ventes de quotas sur le Système centralisé de vente des quotas de décembre.

9. RECETTES PROVENANT DES VENTES DE LAIT – FONDS DU POOL

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Ventes provinciales	2 841 105 808	2 820 007 256
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	(91 509 935)	(109 096 222)
	2 749 595 873	2 710 911 034

10. FRAIS DE TRANSPORT ET DE MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT – FONDS DU POOL

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Frais de transport	87 933 208	87 010 713
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	5 973 356	6 743 769
	93 906 564	93 754 482

11. SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS – FONDS DU POOL

Le montant de 5 136 648 \$ à verser aux producteurs (910 974 \$ en 2019) est sujet à ajustements après révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières. Les ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont communiqués à l'Organisation.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Organisation est exposée sont détaillés ci-dessous.

Risque de crédit

L'Organisation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. L'Organisation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et les prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Organisation ou les producteurs de lait.

Ce risque est réduit au minimum en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles le crédit a été consenti, du suivi rigoureux des débiteurs et, pour les sommes à recevoir des entreprises laitières, en raison du programme de garantie de paiement du lait administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Organisation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement.

Les dépôts à terme et les prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande portant intérêt à taux fixe exposent l'Organisation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les placements garantis liés aux marchés portant intérêt à taux variable exposent l'Organisation à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les principaux objectifs de l'Organisation en ce qui a trait aux placements sont d'assurer la sécurité du capital investi, de garder un niveau élevé de liquidités et d'obtenir un rendement satisfaisant. L'Organisation gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen tout en réduisant la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Organisation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

L'Organisation couvre ses besoins de liquidités en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement, ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

13. ENGAGEMENTS

Dans le cours normal des activités, l'Organisation a conclu des ententes qui engagent des fonds pour les exercices financiers futurs. Les versements estimatifs futurs pour les trois prochains exercices s'établissent à 12 127 000 \$ en 2021, à 3 554 000 \$ en 2022 et à 1 851 000 \$ en 2023. Ces ententes se détaillent comme suit :

Convention de l'immeuble

L'Organisation s'est engagée, en vertu d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et les autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net ou la perte nette réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de l'Organisation s'élève à 13,8 % en 2020. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé. Cette convention est d'une durée indéterminée et l'Organisation peut se retirer sous réserve d'un préavis de 12 mois.

Location de locaux commerciaux

Le bail entre l'Organisation et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 283 000 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

Dosage des composants aux fins de paiement du lait

La Convention de dosage de composants des échantillons de lait de citernes et de producteurs aux fins de paiement du lait (« Convention de dosage ») se poursuit jusqu'à son renouvellement.

Un contrat de service couvre l'analyse des échantillons de lait qui ne sont pas visés par la Convention de dosage, afin que toutes les collectes de lait à la ferme fassent l'objet d'une analyse pour en déterminer la composition, la numération de cellules somatiques et la teneur en eau. Ce contrat se renouvelle au gré des parties. Une entente de service pour l'analyse des bactéries totales de trois échantillons additionnels par mois par producteur est en préparation. Les coûts de ces analyses supplémentaires sont assumés entièrement par Les Producteurs de lait du Québec.

L'Organisation s'est ainsi engagée pour une somme de 2 467 000 \$ en 2021.

Coûts de production

L'Organisation a signé un protocole d'entente pour la réalisation de l'enquête sur les coûts de production des entreprises laitières pour les années 2020 et 2021. Les versements futurs de ces ententes s'établissent à 328 000 \$ en 2021 et à 156 000 \$ en 2022.

Soutien technique aux producteurs de lait

L'Organisation a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente, d'une durée d'un an, se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2021 s'élèvent à 369 000 \$.

Frais de validation, d'évaluation des animaux et de recherche

L'Organisation s'est engagée à utiliser les sommes accumulées du fonds affecté au programme proAction pour couvrir une partie des frais de validation du programme proAction et des frais d'évaluation des animaux en lien au volet bien-être animal de proAction. Elle s'est également engagée dans des projets de recherche en matière de santé animale et autres sujets d'intérêt pour les années 2021 à 2022. Les versements estimatifs sont de 1 473 000 \$ pour 2021 et 1 236 000 \$ en 2022.

Service de calibrage des bassins refroidisseurs

L'Organisation a signé une entente de service de calibrage des bassins refroidisseurs. Cette entente, d'une durée indéterminée, peut être résiliée par un consentement commun. Les versements estimatifs pour l'année 2021 s'élèvent à 215 000 \$.

Soutien aux conseils régionaux et services aux producteurs en région

Les Producteurs de lait du Québec retiennent les services des fédérations régionales de l'Union des producteurs agricoles pour soutenir ses conseils régionaux et offrir des services aux producteurs en région.

Des contrats de service ont été signés et se renouvellent annuellement au gré des parties. La valeur estimative des coûts des services pour 2021 s'établit à 1 495 000 \$.

Campagnes publicitaires, activités de promotion et programme de lait-école

L'Organisation a signé un contrat de service pour la réalisation des activités de communication marketing renouvelable annuellement. L'organisation a de plus signé une lettre d'entente avec une agence pour la planification et le placement média, des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion ainsi que des ententes de bonification du programme de lait-école pour les années scolaires 2020-2025. L'Organisation s'est ainsi engagée pour une somme de 4 895 000 \$ en 2021, de 1 717 000 \$ en 2022 et de 1 410 000 \$ en 2023.

Autres

L'Organisation participe au financement de différents projets d'intérêt pour la production laitière, dont la promotion de la production laitière et de la profession de producteur de lait, un programme de lait-école ainsi qu'un projet de recherche pour étudier l'ensemble des facteurs ayant un impact sur la qualité du lait. Les déboursés annuels prévus s'établissent à 602 000 \$ en 2021, à 445 000 \$ en 2022 et à 441 000 \$ en 2023.

14. SOCIÉTÉS ET ORGANISMES APPARENTÉS

L'Union des producteurs agricoles et Les Producteurs laitiers du Canada

En tant que syndicat professionnel représentant les producteurs de lait de la province, Les Producteurs de lait du Québec sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles et aux Producteurs laitiers du Canada de par le fait qu'ils détiennent un intérêt économique. Un contrat signé par les représentants de l'Organisation et l'Union des producteurs agricoles prévoit les conditions associées à cette affiliation.

L'Union des producteurs agricoles a, entre autres, la fonction de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des productrices et des producteurs de lait du Québec.

Les Producteurs laitiers du Canada sont l'organisme national de lobby, de politique et de promotion qui représente tous les producteurs de lait du Canada. Cette fédération regroupe les agences provinciales de mise en marché du lait et les organisations laitières provinciales.

Valacta, société satellite

L'Organisation détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite, et 52 % du capital-actions de Valacta inc. Selon la convention de la société en commandite et la convention entre actionnaires, l'Organisation a 31 % des droits de vote, selon sa représentation au conseil d'administration, et n'a droit à aucune distribution des bénéfices ni aucun versement de dividendes.

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

Centre d'insémination artificielle du Québec, société satellite

L'Organisation détient 33 1/3 % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et 33 1/3 % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. Selon la convention de la société en commandite et la convention entre actionnaires, l'Organisation n'a droit à aucune distribution des bénéfices ni aucun versement de dividendes.

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

Novalait inc., coentreprise

L'Organisation détient 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet 2020 se présentent comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Situation financière		
Total des actifs	3 386 545	3 521 449
Total des passifs	167 013	497 447
Capitaux propres	3 219 532	3 024 002
	3 386 545	3 521 449
Résultats des activités		
Total des produits	57 554	57 586
Total des charges	(793 414)	(678 688)
Perte nette	(735 860)	(621 102)
Flux de trésorerie		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	(800 018)	(344 758)
Entrées de fonds – activités de financement	684 654	1 175 978
Entrées (sorties) de fonds – activités d'investissement	180 897	(1 034 047)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	65 533	(202 827)

La quote-part de l'Organisation dans la coentreprise est de 50 %.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement, des autres éléments d'actif et des revenus reportés.

	2020 \$	2019 \$
Débiteurs	(9 549 140)	(15 830 021)
Frais payés d'avance	(957 661)	124 033
Autres éléments d'actif	29 727	31 192
Créditeurs et charges à payer	(12 966 425)	24 363 194
Revenus reportés	(118 616)	(155 497)
	(23 562 115)	8 532 901

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, l'Organisation a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont comptabilisées à leur valeur d'échange :

	2020 \$	2019 \$
Union des producteurs agricoles		
État des résultats		
Charges d'exploitation : loyer, services techniques et promotion de la profession agricole	841 996	858 474
Produits : intérêts	161 360	188 487
Valacta, société satellite		
État des résultats		
Charges d'exploitation : programmes-qualité du lait, programme proAction et recherche	1 199 747	1 989 463
État de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool		
Distribution des recettes : frais d'analyse des échantillons de lait	2 395 794	1 922 281



Les
Producteurs
de lait
du Québec

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Téléphone : 1 833 470-LAIT
Télécopieur : 450 679-5899
plq@lait.qc.ca
lait.org

